REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-QUINZIÈME ANNÉE

JUILLET - SEPTEMBRE 1961

SOMMAIRE

(Suite du sommaire au verso)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

1961

SOMMAIRE (*suite*)

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 35 N.F. ; Etranger : 40 N.F.), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris-5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

GABRIEL D'ANNUNZIO
ET
LE DISCOURS DE QUARTO
5 MAI 1915

Gabriel d'Annunzio n'a pas en France l'audience de la génération nouvelle. On m'assure qu'il en est de même en Italie où ses romans ne trouveraient plus de lecteurs. Dans l'attente pour l'écrivain de l'heure des grands retours, il nous appartient de ne pas laisser oublier ce que fut son attitude au début de la première guerre mondiale et quand, mettant un terme à son exil volontaire, il invita son pays à se ranger aux côtés des alliés par le discours de Quarto. M. Guy Tosi vient de nous le rappeler opportunément.

On sait que le Directeur de l'Institut Français de Florence s'est attaché à élever un monument au poète dont l'œuvre française s'inscrit dans notre patrimoine national, notamment avec ce *Martyre de Saint-Sébastien* qui devait inspirer Claude Debussy. A ses précédents ouvrages qui intéressent l'histoire littéraire et musicale (1), M. Tosi ajoute aujourd'hui un volume intitulé *D'Annunzio en France au début de la grande guerre* (*1914-1915*) (2) où se trouve constamment soulignée l'évolution politique de l'interventiste. « Exposé chronologique d'après des documents

(1) *D'Annunzio à son traducteur Georges Hérelle*, Denoël, 1946 ; *D'Annunzio en Grèce, Laus Vitae*, Calmann-Lyvy, 1947 ; *Debussy et d'Annunzio*, Correspondance inédite, Denoël, 1948 ; *D'Annunzio et Paul Valéry*, Florence, Sansoni, 1960 (plaquette).

(2) 1 v. 206 p., Sansoni, Florence ; Presses Universitaires de France, 1961.

inédits », ajoute l'auteur, dans un sous-titre et, de ce fait, son livre, sans rien perdre de son agrément, apporte de précieux éléments à ce que nous savions déjà de la préparation du discours de Quarto.

I

Lorsqu'éclate la première guerre mondiale, Gabriel d'Annunzio réside en France depuis quatre ans (mars 1910), « partageant inégalement son temps entre le Moulleau (Arcachon) et Paris, entre le travail et les élégances mondaines » (1). Une vie en apparence singulièrement dissipée ne l'empêche pas de s'intéresser passionnément à l'évolution de la situation internationale. Dès avant l'attentat de Serajevo (28 juin 1914), ses propos à Maurice Paléologue témoignent de ses sentiments bellicistes.

« La crise que la France vient de traverser m'a secoué dans toutes les fibres de mon patriotisme, dit-il le 16 juin à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Nous vivons une époque infâme, sous le règne de la multitude et la tyrannie de la plèbe... Jamais encore le génie latin n'est tombé si bas ; il a totalement perdu le sens des énergies altières et des vertus héroïques ; il se traîne dans la fange, il se complaît dans l'humiliation...

La guerre, une grande guerre nationale, est la dernière chance de salut qui lui reste. C'est par la guerre seulement que les peuples abâtardis s'arrêtent dans leur déclin ; car elle leur donne infailliblement ou la gloire ou la mort...

Si le génie latin n'est plus capable de recouvrer son antique noblesse, eh bien ! qu'il meure, qu'il s'ensevelisse dans les décombres illustres de son passé... Donc cette guerre prochaine que vous semblez craindre, moi, je l'appelle de toutes les forces de mon âme. » (2)

Paroles véhémentes dans lesquelles je retrouve l'accent de celles que j'entendrai plus tard à Venise dans la bouche du *Commandant* sur ce même thème de la guerre, témoignage de la vitalité des peuples. Elles sont à ce moment justifiées par le succès des gauches qui lui fait craindre l'abolition du service de trois ans et l'affaire Caillaux !

(1) P. 2.

(2) P. 16. M. Paléologue, « Musiques », *Revue de Paris*, avril 1947, p. 82, cité par A. Caraccio, *D'Annunzio dramaturge*, p. 24.

Le 3 août, la déclaration de guerre dissipera ces appréhensions et Gabriel d'Annunzio publiera le 13 l'*Ode à la Résurrection*. « Je ne suis plus en terre d'exil... je suis un clairon de rescousse aux lèvres de la race élue ».

« L'heure de sa patrie a sonné avec celle de la France », constate M. Guy Tosi. Ajouterais-je que nous relevons dès ce moment sous la plume du poète un réveil de ses vieilles aspirations impérialistes qui le conduiront plus tard à Fiume.

« Je te jure que tu sculpteras avec l'acier froid chaque syllabe dans la pierre de Pola romaine sur l'Adriatique reconquise au Lion ».

Le manuscrit du poème sera envoyé à Mme Henri de Régnier — Gérard d'Houville — la « Chère Suora Notte ». « Le jour de la victoire, vous le brûlerez « sacri thuris honores » à notre dieu » (1).

Une lettre de Gabriel d'Annunzio à Luigi Albertini, Directeur du *Corriere della Sera,* qui se situe entre le 20 et le 24 août précise à ce moment son état d'esprit : « Je pense que l'Italie, si elle n'a pas perdu toute lueur, non d'enthousiasme, mais de *raison,* entrera tôt ou tard dans le conflit » (2). Et, le 24 encore, il dit à Maurice Barrès qui vient de publier dans l'*Echo de Paris* « *l'Aigle survole le Rossignol* », « Je vous jure que l'Italie sera avant peu à vos côté pour souffrir et partager votre peine et pour la plus grande gloire de l'humanité offensée » (3).

Cette période est celle de la bataille de Charleroi. Elle est marquée par des notations émouvantes, *choses vues* que n'eut pas désavouées Victor Hugo. Et nous retrouvons ici le leit motiv que j'ai déjà signalé : « La terre et la guerre sont toutes deux d'essence divine et liées pour toujours par un pacte inviolable » (4).

Bellicisme ! Romain Rolland, en 1896, témoin de l'enthousiasme manifesté par les Parisiens lors de la venue du tsar Nicolas II, n'écrivait-il pas à Malwida de Meysenbourg :

(1) *L. c.*, p. 24. Marie de Régnier, « Adieu à d'Annunzio », *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1936, p. 465.
(2) *L. c.*, p. 28.
(3) *L. c.*, p. 29.
(4) *L. c.*, p. 36.

« Je ne crois pas que la guerre soit le plus grand des maux. Une paix jouisseuse et matérialiste est bien plus funeste à l'humanité qu'une guerre rendue nécessaire par de nobles raisons. » (1)

Après les heures d'angoisse, voici la victoire de la Marne. Le 24 septembre, *la Prière* commence par

« l'évocation de cette « journée historique » du 3 septembre dans un Paris quitté par la peur, plus beau, plus fort, plus pur, parce que vide d'hommes inutiles. « Aujourd'hui, il me semble que dans l'île de la Cité, l'âme civique vient de se raffermir ». Débarrassées de la fourmilière humaine, redevenues tout à coup « nues et libres », les pierres ont reconquis leur mystère et leur pouvoir. » (2)

Nul aussi bien qui ressente plus profondément la beauté de la ville que le poète qui, tel jadis l'Alighieri, s'installe au cœur du vieux Paris, rue Geoffroy-l'Asnier, à l'Hôtel de Châlons.

Le bombardement de la cathédrale de Reims, le 19 septembre, lui semble devoir « créer dans l'opinion transalpine un climat propre à l'intervention ». Il la réclamera désormais sans répit et la destruction des forts autrichiens des Bouches de Cattaro par l'escadre de l'Amiral Boué de Lapeyrère lui fournira le thème de *Fluctibus et Fatis* qui sera publié dans le *Journal* du 30 septembre.

« Il imagine la tristesse des officiers italiens inactifs tandis que les marins français « leurs frères » montent de lourdes pièces, pour atteindre Cattaro au fond de son « labyrinthe muni ». Il revendique l'honneur d'avoir, depuis toujours, flétri l'alliance contre nature conclue par son pays. » (3)

De nombreuses lettres qui figurent aux Archives du Vittoriale témoignent que cet article a bénéficié d'un vaste écho en France et en Italie. « Le nom de D'Annunzio est désormais un signe de ralliement ».

Cependant, si l'Italie officielle n'a pas encore pris parti, des volontaires italiens combattent aux côtés des français. Fidèle

(1) Cité par Jacques Robichez : *Romain Rolland*, I, Connaissance des Lettres, Hatier, 1961, p. 40. Autre curieux rapprochement d'idées entre celui qui sera quelques années plus tard, l'auteur d'« *Au-dessus de la mêlée* » et le poète italien. « Entr'acte dérisoire entre deux massacres » (Robichez, p. 70), dira Rolland de la signature du traité de Versailles. D'Annunzio ne pensait pas autrement.

(2) *L. c.*, p. 46.

(3) *L. c.*, p. 79.

à la tradition paternelle, Riciotti Garibaldi, fils du héros des Mille a constitué une légion. Aux combattants de Dijon de la guerre franco-allemande répondent maintenant les combattants de l'Argonne. Bruno Garibaldi tombe le 26 décembre 1914 et Costante, le 5 janvier 1915. Apprenant la mort du premier, d'Annunzio, dans le *Figaro* du 31 janvier, exalte « la nécessité du sacrifice sanglant » (1).

Je n'ai pas oublié le passage à Gênes des dépouilles mortelles des héros auxquelles le Consulat de France avait tenu à rendre hommage.

Le 13 février, prenant pour la première fois la parole en public, Gabriel d'Annunzio, au cours d'un banquet de 300 couverts organisé par la *Revue Hebdomadaire* à l'Hôtel Lutetia, proclame que :

« La France n'est pas seulement aujourd'hui le champion de la liberté latine. Elle est — et il faut le proclamer sans cesse — elle est le *champion de toute la liberté du monde*. Qui donc sera près d'elle sinon sa sœur en armes, debout. » (2)

Le discours dont les paragraphes suivant se nuancent d'impérialisme fut accueilli avec enthousiasme par la presse française et, sous ce titre : « *Le Signe du Bélier* », plusieurs journaux le publièrent *in extenso*. « D'Annunzio apparaît en France non plus seulement comme le prophète mais comme le garant de l'intervention italienne », écrit M. Guy Tosi (3).

Les circonstances vont bientôt lui permettre de donner à son retour en Italie l'éclat d'une grande manifestation politique. Le régiment de Peppino Garibaldi ayant subi de lourdes pertes, sa mise au repos avait été jugée nécessaire. Une décision du ministre de la Guerre ordonna sa dissolution, « les volontaires étant libres de rentrer en Italie pour y répondre à l'appel de certaines classes de réservistes ou de rester en France soit comme civils soit comme engagés volontaires dans les autres régiments étrangers » (4). Mesure qui paraît s'être inspirée du désir

(1) *Les Jugements de la Terre. Justissima tellus*, p. 94.
(2) P. 100.
(3) P. 100.
(4) P. 104.

des garibaldiens d'agir directement dans la péninsule. « Pour ce faire, il était nécessaire que les volontaires de l'Argonne n'appartinssent plus à l'armée française ».

Or l'heure approchait de l'inauguration du monument érigé « sur le rocher de Quarto d'où les Mille de Garibaldi avaient jeté l'ancre pour la Sicile le 5 mai 1860 ». Elle offrait précisément à d'Annunzio « le moyen opportun de rentrer en Italie à la tête des Garibaldiens avec toutes les chances de pouvoir créer un mouvement d'opinion irrésistible » (1).

« Là où les Mille jettèrent l'ancre, les nouveaux Mille la jetteraient »

écrit le poète dans ses *Carnets.*

Le 7 mars, il a reçu l'invitation de la municipalité de Gênes à prendre la parole à la cérémonie.

« Il y a certainement une providence *apollinienne,* écrit-il. Ce qui m'est offert est une chose qui résout tous les doutes et toutes les perplexités. » (2)

L'inauguration du monument devait s'accompagner d'un débarquement garibaldien en Italie, « favorisé, semble-t-il, écrit Guy Tosi, par le gouvernement français ». On sait qu'il ne devait pas avoir lieu, l'intervention paraissant désormais fatale. Les Garibaldiens seront présents, mais leur délégation sera « limitée, symbolique et pacifique ».

Désireux de donner à son retour toute sa signification, Gabriel d'Annunzio ne se rendra pas à Milan où devait avoir lieu le 20 mai à la Scala la première de sa *Phèdre* mise en musique par Ildebrando Pizzetti. Il regagne Arcachon et dans la solitude et le recueillement du chalet Saint-Dominique prépare le discours de Quarto (3). Le 28 avril à 7 heures du soir, il y mettra le point final ; le 29, de retour rue Geoffroy-l'Asnier, il en confie le texte

(1) P. 107.
(2) P. 108.
(3) Entre temps, il publie dans le *Figaro* du 29 avril *La très amère Adriatique :* « L'Italie n'a pas encore montré au monde *ce qu'elle est réellement.* J'oserai même dire qu'elle ne sait pas ce qu'elle est réellement » et, le 30 avril, dans la *Petite Gironde,* le *Ciment Romain* où il denonce les impérialismes.

à l'envoyé d'Antonio Salandra qui sera bientôt le président du conseil de l'intervention.

Lui-même, le 3 mai, quittera la France. Les ovations se succèderont de Modane à Gênes et c'est dans une atmosphère triomphale qu'il prononcera, le 5 mai, le discours de Quarto. Celui-ci marque la fin de la neutralité italienne. Sans doute est-il aussi une des dernières manifestations de l'éloquence qui, des cités antiques à la plazza du Moyen-Age et de la Renaissance continuait la tradition de l'agora.

II

La présence du roi et de ses principaux ministres à l'inauguration du monument avait été prévue. Des considérations d'opportunité — l'Italie ne s'était pas encore prononcée — peut-être aussi la crainte d'expressions trop véhémentes dans la bouche du poète, les incitèrent à s'abstenir (1). De ce fait, Gabriel d'Annunzio apparut comme l'unique personnage de premier plan.

« Cette journée du 5 mai a été grande et belle pour le poète, écrivait Francis Charmes dans la *Revue des Deux Mondes*. Il a été donné à peu d'hommes d'incarner dans une heure sublime, la patrie tout entière, avec les souvenirs du passé et les aspirations de l'avenir. M. d'Annunzio a connu, a goûté ce moment d'ivresse patriotique. Le merveilleux lyrisme de sa parole était en parfaite harmonie avec les sentiments profonds de l'âme italienne » ... « Le gouvernement aurait-il craint que le discours de M. d'Annunzio ne résonnât comme une fanfare guerrière, et qu'on ne fut en droit de le considérer en dehors comme une provocation ? Il n'en a rien été : le poète a su contenir dans une juste mesure les élans de son patriotisme et n'a rien dit dont personne eût le droit de s'offenser. » (2)

(1) *Figaro* du 6 mai. Dépêche du Roi au Maire de Gênes. « Si les préoccupations gouvernementales, changeant mon désir en regret, m'empêchent de prendre part à la cérémonie qu'on célèbre à Gênes, ma pensée ne s'éloigne cependant pas aujourd'hui de la roche de Quarto. J'envoie mon salut ému à cette rive célèbre de la mer de Ligurie où est né celui qui préconisa le premier l'unité de la patrie et d'où partit le capitaine des Mille avec une hardiesse immortelle vers un sort immortel. Et avec la même ferveur, la même chaleur de sentiment qui guida mon graid aïeul, je tire de la concorde qui procède de la conservation de la mémoire des Mille la confiance dans l'avenir glorieux de l'Italie. — Victor-Emmanuel. »

(2) *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1915. Chronique de la Quinzaine.

Si c'est à la *Revue des Deux Mondes* que nous avons emprunté notre premier commentaire en raison de la parfaite justesse de ton de Francis Charmes, il faut naturellement demander surtout à la presse quotidienne les réactions de l'opinion française, et d'abord au *Figaro* qui était en quelque sorte, chez nous, l'organe attitré du poète et qui publiera le discours de Quarto (1).

Nous n'avons pas à le résumer ici. J'en citerai seulement l'allusion aux volontaires qui venaient de combattre en France.

« Lorsque dans la forêt épique de l'Argonne tomba le plus beau des six frères de la race léonine, on rendit les honneurs funèbres à son jeune corps qu'au delà de la tranchée son courage avait multiplié à l'égal du nombre ennemi. »

Quelques heures avant que fut publiée l'*Oraison*, le *Figaro* avait fait paraître en tête de son numéro « Quatre sonnets de Gabriele d'Annunzio — *Sur une image de la France croisée peinte par Romaine Brooks*; dans son article de présentation, Alfred Capus parlait de la fièvre de la capitale à l'approche « de l'heure magnifique annoncée par d'Annunzio ».

Après l'événement dans un billet intitulé « *Le poète et l'action* », il « constate que le nom de d'Annunzio est désormais glorieusement uni à un des plus beaux moments de l'histoire » (2).

Le *Temps* et les *Débats* publieront également le discours de Quarto, la presse du soir répondant à la presse du matin, mais le commentaire du premier demeure assez impersonnel : « dis-

(1) *Oraison pour la consécration des Mille* (5 *mai MCCMLX* - 5 *mai MCMXV*). Les allocutions et discours prononcés par Gabriel d'Annunzio lors de son retour en Italie se trouvent rassemblées dans « *Per la più grande Italia - Orazioni e Messagi di Gabriele d'Annunzio* », Fratelli Treves, Editori, Milano, MCMXV, 133 p. — J'en possède un exemplaire qui me fut offert par Gabriel d'Annunzio alors que j'étais Consul à Venise. En voici la très significative dédicace : « A Monsieur René Dollot ces documents de la première bataille par l'exilé des Landes sont cordialement offerts, Venise, 1918, Gabriele d'Annunzio ».

(2) De Rome, 17 mai, 1 heure, d'Annunzio télégraphie à Arthur Meyer, Directeur du *Gaulois* : « Je viens de parler du haut du capitole. — Je suis ivre de joie. Vous verrez après le miracle français le miracle italien ». Et le 21 mai dans « *le Grief Italien* » Gabriel Hanotaux signale que D'Annunzio a télégraphié à l'ancien Président du Conseil, Louis Barthou : « C'est l'anniversaire de Montebello. Ces simples mots signifient que c'est l'anniversaire de la délivrance ».

cours magnifique où le grand poète célèbre à Quarto l'heure de l'« Italie flamboyante » (1).

Les *Débats* seront plus inspirés :

« L'inauguration solennelle du monument sur le scoglio de Quarto en souvenir du départ des Mille, le 5 mai 1860, pour la libération des Deux-Siciles, n'a pas eu le caractère politique que devait lui donner la présence du roi et de ses principaux ministres. Toutefois elle n'en a pas moins été une manifestation grandiose où la volonté du peuple italien s'est exprimée irrésistiblement. » ... « Quant à l'oraison prononcée par le poète Gabriel d'Annunzio, c'est un hymne à l'action, une glorification de l'épopée de 1860, une apothéose de l'Italie Fiammeggiante, une adjuration à tous les Italiens de donner leur sang pour la patrie « recouronnée ». Une ovation indescriptible a salué les dernières exhortations du poète. M. d'Annunzio a été porté en triomphe par une foule éperdue d'émotion. Il est impossible aux hommes les plus froids de voir là de simples « dimostrazioni ». C'est l'expression de sentiments longtemps refoulés qui ne peuvent plus se contenir. Qu'y pourraient changer des pourparlers diplomatiques ? »

Ces lignes, publiées dans le vénérable quotidien de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, sont d'autant plus significatives que leur rédacteur anonyme ne fut autre que l'éminent éditorialiste du journal, Auguste Gauvain, dont il me plaît d'évoquer ici l'amical souvenir et qui s'éloignera plus tard de Gabriel d'Annunzio auquel il reprochera ses visées impérialistes (2).

La *Revue de Paris* s'était montrée accueillante aux romans de Gabriel d'Annunzio, mais elle ne publiait pas comme la *Revue des Deux Mondes* une Chronique de la quinzaine. Dans son numéro du 15 juin, elle fit cependant paraître sous la signature de Gabriel Maugain, officier, historien de l'Empire qui devait fonder un prix portant son nom à l'Académie des Sciences Morales, un

(1) Le *Temps*, 6 mai 1915, Bulletin du Jour, « *La commémoration des Mille* ». Le 19 mai, P. S. (Paul Souday) : « M. d'Annunzio et le germanisme », dénonce les attaques allemandes contre le poète.

(2) Publié dans le n° du 7, « *La manifestation de Quarto* ». Reproduit au T. VIII de *l'Europe au jour le jour* d'Auguste Gauvain, pp. 191-192. Le 6 avril, avait été publié dans les *Débats*, sous les initiales J.A., un article intitulé *En l'honneur des Mille*. L'auteur constate que « l'Ode de Gabriele d'Annunzio donne tout son sens à cette manifestation : l'auteur des *Laudi* y occupe la « charge » de poète national, vacante depuis la mort de Carducci ».

article intitulé : *Gabriel d'Annunzio et son rôle actuel.* En voici la conclusion :

« Quant à la France elle se réjouit d'avoir comme adopté un nouveau fils qui, en ces jours tragiques, lui fait le plus grand honneur. » (1)

Nous en avons terminé avec la presse et les périodiques. Donnons maintenant la parole à deux illustres témoins : le Président de la République, Raymond Poincaré, et Maurice Barrès. Curieuse rencontre, les deux grands lorrains de l'époque.

Dans *Au service de la France* qui n'est autre que son journal, Raymond Poincaré écrit :

« Gabriel d'Annunzio, qui vivait en France ces mois derniers et qui a fait à la Sorbonne, sous la présidence de Paul Deschanel, une conférence en l'honneur de l'union latine (2), était hier à Gênes et dans un magnifique langage, il a adressé à la population enthousiasmée un appel vibrant. « Que voulez-vous, Génois ? Que voulez-vous, Italiens ? Amoindrir ou accroître la nation ? Vous voulez une Italie plus grande, non par acquisition, mais par conquête, *non a misura di vergogna, ma a prezzo di sangue e di gloria. Fiat ! fiat ! si faccia ! si compia ! Viva san Giorgio armato ! Viva la giusta guerra ! Viva la più grande Italia !* ». Ce soir et les jours suivants, Gabriel d'Annunzio doit continuer, parmi ses concitoyens, cette campagne patriotique. » (3)

Raymond Poincaré se piquait d'écrire et de parler l'italien, d'ailleurs avec plus de bonne volonté que de succès. Rappellerais-je ici que lors d'une de mes visites à Gardone — 31 août 1924 —, Gabriel d'Annunzio me chargea d'un message pour l'ancien Président de la République ? (4).

Terminons par le témoignage de Maurice Barrès, l'émule français du poète italien, avec lequel il me plaît de mettre le point final à ce florilège. Il écrit à Gabriele d'Annunzio le 21 mars :

(1) P. 847.
(2) V. Tosi, *l. c.*, p. 98.
(3) Raymond Poincaré, *Au service de la France* (Neuf années de souvenirs), T. VI, Plon, 1930, p. 192, 5 mai 1915.
(4) V. *Souvenirs sur Gabriele d'Annunzio* dans *Gabriele d'Annunzio.* Textes inédits, versions nouvelles. Textes et Essais, publiés sous la direction de Henri Bédarida. Publications de la Société d'Etudes Italiennes, 1 v. in-8°, 220 p., 25 rue de Tournon, 1942, p. 164. *Id., Ricordi Italiani, D'Annunzio e Paul Valéry,* 1 v. de 189 p. : Lo Zibaldone, Trieste, 1952.

« Mon bien cher Annunzio. Depuis que vous nous avez quittés, vous êtes plus près que jamais de nos cœurs. Par delà l'horizon, notre regard vous accompagne, ô triomphateur, dans les cortèges que vous menez au milieu des acclamations des deux rives d'Italie. Nous vous voyons debout sur le capitole, qui appelez un peuple à remplir ses destins, et vos paroles nous arrivent ayant retenu le bruit de la foule romaine. »

« Avec quel bonheur vous vous êtes livré à l'occasion grandiose ! La tempête vous a soulevé, emporté et jeté, comme une étincelle de génie, au milieu d'un peuple surchauffé, pour y faire jaillir des flammes ! »

« Ainsi votre vie devient aussi belle que vos ouvrages. Vous avez commencé votre carrière en donnant à admirer au monde que la terre italienne produisit encore un exemplaire audacieux de ces somptueux artistes de la Renaissance, qui, livrés à leurs instincts, faisaient de leurs œuvres le dithyrambe de leur liberté; mais, bientôt, remontant à votre source, vers les sommets, il vous a plu d'animer les morts de la République Romaine et les héros du *Risorgimento*. L'Italie que vous magnifiez aujourd'hui veut s'assurer le cœur des peuples par la beauté et par l'héroïsme. Du poète surgit un prophète national. » (1)

. . . .

« Annunzio, faites-nous voir, comme vous l'annoncez « après le miracle français, le miracle italien », et nous inscrirons sur un cippe, dans les bois d'Arcachon, la date et la louange des rêveries solitaires que vous y poursuiviez en méditant les hauts destins de votre patrie... » (2)

A cette lettre Gabriele d'Annunzio répondra deux jours plus tard par un télégramme demeuré justement célèbre :

Rome, 23 mai, 20 h. 15. — Mon très cher frère. Je lis vos grandes paroles à l'heure même où la déclaration de guerre éclate dans la ville enfiévrée.

« On chante *La Marseillaise* autour de la colonne Trajane. »

« Le vert et le bleu de nos drapeaux font une seule couleur dans le soir qui tomba. »

. . . .

« Nous avions deux patries, et, ce soir, nous en avons une seule, qui va de la Flandre française à la mer de Sicile. » (3)

(1) Maurice Barrès, de l'Académie Française, *Chronique de la grande guerre* (12 mars - 31 mai 1915), pp. 317-318.

(2) Barrès, *l. c.*, p. 319.

(3) Barrès, *l. c.*, p. 330.

Les dés sont jetés. L'Italie se joint aux alliés. Bientôt ce seront les Etats-Unis. Deux jours après le discours de Quarto, les Allemands ont torpillé le *Lusitania*. L'événement va décider du sort de la guerre.

III

Un demi-siècle se sera bientôt écoulé depuis le discours de Quarto. Le moment n'est-il pas venu d'accorder à la voix la plus éloquente de l'intervention italienne l'hommage qui lui est dû ?

Des *Carnets* de Gabriel d'Annunzio on peut tirer maints croquis de la capitale qui feraient honneur, nous l'avons montré, à n'importe quelle plume française. Le pittoresque s'y allie avec les témoignages de la fidélité. C'est pourquoi nous estimons, avec le Directeur de l'Institut Français de Florence, et sans doute avec tous ceux qui n'ont pas oublié les journées cruciales de 1915, que Paris agirait noblement en conférant à l'une de ses voies nouvelles — le poète avait trop le respect du passé pour souhaiter qu'on en débaptisât une — le nom de Gabriel d'Annunzio. Ne lui a-t-il pas aussi bien donné un témoignage particulier d'amour et de compréhension ce jour qui le vit s'installer, continuant la tradition de la rue du Fouarre où jadis Dante avait vécu, en plein cœur du Marais, rue Geoffroy-l'Asnier à l'Hôtel de Châlons-Luxembourg ? On aimerait que M. Gérard Bauer qui, récemment encore, intervenait si heureusement en faveur de Venise menacée, prêtât sa plume persuasive au vœu que nous formulons.

René Dollot.

L'IDÉE FÉDÉRALISTE EN ALLEMAGNE AUTOUR DE 1860

M. Jacques Droz, doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Clermont-Ferrand, dont nos lecteurs connaissent au moins la substantielle Histoire diplomatique de 1648 à 1919 (*Paris, Dalloz, 1952*) *et le suggestif volume de la Collection Clio consacré à* L'Epoque contemporaine. Restaurations et Révolutions 1815-1871 (*Paris, P.U.F., 1953*), *a récemment composé, en germaniste averti et en historien curieux du mouvement des idées, un fort intéressant ouvrage consacré à* L'Europe centrale. Evolution historique de l'idée de « Mitteleuropa » (*Paris, Payot, 1960*). *Il a bien voulu en résumer ici certains thèmes en extrayant de son livre des passages, qui insistent de façon tout à fait neuve sur les résistances que rencontra Bismarck de la part d'Allemands ou d'Autrichiens, d'esprit européen, hostiles à la formation de ce qu'ils appelaient dédaigneusement « la Petite Allemagne ». Le caractère prophétique de certains de leurs écrits, restés méconnus, n'a pas besoin d'être souligné. Sachons gré à M. Jacques Droz de nous les révéler, en les replaçant dans le contexte de l'ère des nationalités. — G. D.*

C'est le célèbre ouvrage de Naumann, *Mitteleuropa,* qui devait en 1915 attirer l'attention des peuples germaniques sur le problème de l'Etat multinational et sa redoutable complexité. Il répondait en effet à une double préoccupation :

a) celle d'assurer, en organisant un Etat au-dessus des nations existantes, un statut viable aux nationalités qui pullulaient

en Europe centrale, et de mettre fin ainsi à l'action dissolvante du principe des nationalités en Autriche-Hongrie ;

b) celle de créer en Europe centrale un grand Etat qui fût par ses dimensions, par sa masse territoriale et par sa population, à la dimension des grandes formations politiques (Russie, Empire britannique, Etats-Unis d'Amérique) qui s'étaient développés au cours du XIXe siècle.

Si original et nouveau qu'ait apparu le livre de Naumann à l'opinion des peuples germaniques, il exprimait en fait un certain nombre de préoccupations qui avaient été celles des adversaires de Bismarck à l'époque de la naissance du second Reich. Avant Naumann, il y avait eu dans les années 60 du XIXe siècle nombre d'esprits pour juger que Bismarck, fondateur de la petite Allemagne, créait un Etat que ni sa population, ni sa puissance militaire et économique n'autorisaient à lutter à armes égales avec les grands Empires qui se constituaient alors dans le monde ; que l'exclusion de l'Autriche constituait par conséquent une faute grave ; qu'il eût fallu créer en Europe centrale un grand Empire du milieu sur une base fédérale ; que le centre de cet Empire devait être à Vienne, capitale historique du Reich, et non à Berlin. Ainsi, au moment même où Bismarck jetait les fondements du second Reich sur les bases d'une Allemagne unitaire et dirigée par la Prusse, l'application à l'Allemagne du principe des nationalités était ardemment discutée par les partisans d'un Etat supra-national.

Les adversaires de la politique bismarckienne ont été longtemps tenus dans l'ombre par les historiens de tendance petite-allemande, et c'est assez récemment que l'intérêt s'est réveillé pour des personnalités comme Julius Ficker et Onno Klopp, historiens qui, dénonçant le rôle maléfique de la Prusse dans le passé germanique, souhaitaient voir l'Autriche diriger l'Allemagne, grâce à des institutions fédérales. Tout un arsenal d'arguments contre l'Etat national a été rassemblé, autour de 1860, par les catholiques *Historisch-politische Blätter,* que dirigeait Edmund Jörg, par les revues que publiait Georg Cotta à Stuttgart — la *Deutsche Viertesjahrschrift* et l'*Augsburger Allgemeine*

Zeitung —, auxquelles collaborait l'économiste souabe Albert Schäffle ; par la revue autrichienne *Austria,* où écrivait le célèbre sociologue Lorenz von Stein ; dans les innombrables pamphlets de Julius Fröbel, ce démocrate de 1848, compagnon de Robert Blum à Vienne, émigré aux Etats-Unis, puis entré au service des Etats-Unis et l'un des inspirateurs du Congrès des Princes de 1863 ; dans l'œuvre gigantesque de Constantin Frantz, ce publiciste que les succès de la politique bismarckienne ne réussirent jamais à convaincre, ce « célèbre inconnu », a-t-on dit, qui n'a pas réussi certes à s'imposer, mais dont les idées ont été si fort goûtées par le philosophe Karl-Christian Planck, par Jakob Burckhard et Richard Wagner.

De tous ces écrits, s'ils peuvent varier sur un certain nombre de thèmes secondaires, se dégage une conception commune sur l'organisation de l'Europe centrale, dont il importe de définir les traits essentiels :

1) Le système pentarchique, tel qu'il a été organisé au Congrès de Vienne en 1815, a fait son temps : par suite du déclin relatif de l'Europe — idée que le philosophe Ernst von Lasaulx, précurseur d'Oswald Spengler, a constamment répétée dans les *Historisch-politische Blätter* — l'humanité est entrée dans une ère de politique mondiale. « Il est essentiel de constater, écrit Frantz, que tous les peuples de la terre sont maintenant impliqués dans la politique, à mesure que l'Europe a cessé d'être ce « tout » en dehors duquel rien n'existait et que les affaires européennes sont en dépendance étroite de ce qui se passe hors d'Europe ». De grandes puissacnes, il n'y en a plus que deux : les Etats-Unis, dont il est à prévoir qu'ils utiliseront leur force économique pour dominer financièrement l'Europe et lui interdire son expansion coloniale ; la Russie, péril plus immédiat, non seulement parce qu'elle peut manier l'arme du panslavisme contre l'Europe, mais parce qu'elle tient en réserve une révolution qui détruira toutes les valeurs sur lesquelles a vécu l'Europe jusqu'à présent. Entre ces deux masses, l'Europe continue une « troisième force » (*ein zusammengehöriges Drittes*), écrit Fröbel, qui, si elle ne veut pas disparaître, doit s'organiser selon ses propres principes : « Une chose est certaine, écrit le même Frö-

bel, un essai trop poussé de notre part pour imiter les Etats-Unis nous mettrait dans l'obligation, tôt ou tard, d'imiter la Russie ». L'organisation de l'Europe du Milieu est donc liée, chez ces écrivains, à la défense des valeurs traditionnelles, religieuses et morales, sur lesquelles s'est édifiée l'Europe.

2) Ils sont d'accord pour signaler le danger que constitue le principe des nationalités pour l'Europe centrale. Frantz en particulier est à ce point convaincu de la nécessité de combattre l'idée de nationalité qu'il réclame en août 1867, dans un article qu'il publie dans le journal anglais *The Chronicle,* la création d'une Assemblée internationale pour l'étude des sciences historiques et politiques ; et à quelle fin ? Pour rédiger des manuels scolaires pouvant être mis dans les mains des enfants de toutes les nations et destinés à faire prévaloir la vérité scientifique sur les préjugés nationaux. C'est parce qu'elle a favorisé l'expansion du principe révolutionnaire des nationalités, écrit Frantz, que la France a trahi son rôle de puissance européenne et constitue aujourd'hui une menace pour une Europe qu'elle a contribué à démanteler.

Cette attitude anti-française de nos auteurs s'est principalement exprimée lors de la guerre austro-sarde de 1859, au cours de laquelle ils ont cherché à démontrer que l'Italie était incapable de faire son unité, que le Piémont n'agissait que comme satellite de la France, que l'Allemagne entière devait aider l'Autriche à défendre son patrimoine transalpin. Le principe des nationalités, écrit Fröbel à propos de cette guerre, est une « niaiserie », et il faut renvoyer « à la pédanterie des antiquaires et des linguistes » les considérations sur les races et les caractères distinctifs. Toutefois, ajoute-t-on, l'idée de nationalité ne pourra être utilement combattue que si l'on a le courage d'affirmer la supériorité de l'Etat multinational sur l'Etat purement national, ce qu'exprimait Fröbel en disant : « Une population mixte convient mieux qu'une population homogène à l'essence de l'Etat et lui ouvre la possibilité de plus vastes entreprises ». Ce qui faisait précisément à ses yeux le mérite de l'Autriche et lui conférait sa signification historique, c'était son rôle d'arbitre entre les nationalités.

3) La condamnation de l'Etat national est liée à une doc-

trine fédérative. Si la centralisation, écrit Frantz, a des pouvoirs plus étendus que le particularisme et si, comparée à ce dernier, elle lui est supérieure, le fédéralisme à son tour a une sphère d'activité plus étendue que la centralisation et se trouve de même supérieure à celle-ci. Le fédéralisme offre en effet une possibilité d'expansion naturelle, que l'Etat centralisé ne peut acquérir qu'au prix de la violence. Bien plus, le fédéralisme est, aux yeux de Frantz, le trait distinctif non seulement de toute l'histoire, de la géographie, de l'ethnographie et de la politique allemande, mais aussi du caractère allemand, celui « dans lequel se manifeste la personnalité allemande dans ce qu'elle a de plus profond ». « L'Allemagne, affirme-t-il avec force, vivant au milieu d'autres peuples, n'est pas destinée à se clôturer et à se centraliser comme la France ; sa mission est de servir de trait d'union entre les peuples et de les représenter au sein d'un ensemble fédératif dynamique ».

Le fédéralisme est, selon lui, issu de la conscience même du peuple allemand ; il est conforme à la mission de ce peuple, qui est de réconcilier l'ensemble des nations dans leur unité originelle, et dont l'action médiatrice combine la multiplicité des formes avec l'unité de l'organisme. Par le fédéralisme, l'Allemagne renoue avec la tradition du Reich, joue le rôle de société des nations et concilie les nécessités de l'expansion germanique avec le pacifisme ; elle prépare l'avènement du système fédéral dans toute l'Europe. Frantz faisait siens les sentiments d'Auguste-Guillaume Schlegel, alors que, voyageant en Suisse, il décrivait ce pays à Mme de Staël comme « le type de ce que la nation allemande a été et devrait être », un « fragment qui subsiste de l'ancienne Allemagne », un « miroir » de notre existence idéale. Il pressentait que le drame allemand était un conflit entre sa nature profonde, qui tendait au fédéralisme, et la montée du militarisme, qui exigerait une centralisation de plus en plus poussée.

4) Il résultait de cette doctrine fédéraliste que l'Allemagne devrait se concentrer, non autour de la Prusse, que son évolution vers la centralisation administrative et le militarisme conquérant rendaient étrangère au monde germanique, mais autour de l'Au-

triche, dont le rôle historique a été de fédérer les peuples les plus divers et dont la capitale, Vienne, doit rester celle de la confédération germanique. L'Autriche apparaît à Frantz d'une part comme une condition de la « germanicité » de l'Europe centrale, d'autre part comme la condition de l'expansion du germanisme : elle est l'élément fondamental de cette *Mitteleuropa*, dont la tête doit demeurer allemande, mais qui deviendra une maison habitable pour les autres nationalités, livrées sinon à l'anarchie et à l'impuissance. C'est à l'Autriche donc, en tant qu'Etat multinational, qu'il appartiendra de donner sa « physionomie » à l'Europe centrale.

Adversaire forcené de la Prusse, Frantz professera que l'Empire de Bismarck était à l'ancien Reich « ce qu'une caserne est à une cathédrale gothique ». En 1879, dans son livre *Der Föderalismus als leitendes Prinzip*, il soutiendra que les succès militaires et constitutionnels de Bismarck ne justifient en rien sa politique unitaire, que le nouveau Reich ne peut prétendre à être un Etat national, puisqu'il exclut 8 millions d'habitants vivant en Autriche ; que le système bismarckien, fondé sur des alliances changeantes et la supériorité militaire, a transformé l'Allemagne en un vaste camp retranché, jetant ainsi l'inquiétude parmi ses voisins, sans pourtant donner à l'Allemagne, du fait de sa population réduite, le moyen de résister à la Russie et à la France, si ces deux pays venaient à conjuguer leurs efforts ; que le militarisme prussien enfante en dernière analyse la suspicion universelle et soumet toute la politique aux lois du « machiavélisme ».

« La catastrophe ne nous sera pas épargnée, prophétisait Frantz, et elle nous surprendra comme le voleur dans la nuit ; les talents diplomatiques ne feront que retarder cette catastrophe, mais ne l'écarteront pas ; et également inutiles sont les armements, qui ne font que provoquer nos adversaires en une course infernale et qui détermineront cette universelle explosion, que le XIX[e] siècle verra sans doute avant d'avoir terminé sa course, et qui sera d'autant plus destructrice qu'on l'aura attendue plus longtemps ».

⁂

L'opposition au principe des nationalités, telle qu'elle s'exprime dans l'œuvre des adversaires du Reich bismarckien, demeurerait cependant purement théorique, si l'on ne tenait pas compte d'un facteur qui est constamment évoqué par eux : le péril russe, ou plus exactement le péril slave, qui pèse sur les peuples germaniques. Ils ont eu conscience en effet que, parmi les vastes empires qui s'édifiaient au cours du siècle, la Russie constituait la menace la plus dangereuse.

A vrai dire, la russophobie n'était point nouvelle en Allemagne, et de nombreux avertissements avaient été déjà lancés, par Frédédic List en particulier, peu de temps avant sa mort. Vers le milieu du XIX[e] siècle, la méfiance à l'égard de la Russie n'est pas le fait des seuls libéraux ou démocrates, mais encore d'une foule de milieux conservateurs, qui déduisent de leurs craintes la nécessité d'organiser une puissante et vaste *Mitteleuropa*.

Dans les *Historisch-politische Blätter* notamment, Jörg voit dans la Russie l'ennemie principale de l'Europe, non seulement à cause de l'influence qu'elle peut exercer sur les autres peuples slaves, mais aussi en tant qu'Etat voué à la révolution.

« Qui sait, écrit-il en 1854, si le point de rassemblement des communistes ne sera pas un jour la Russie ? » Et il ajoute : « Peut-être pas nous, mais certainement nos enfants verront se dérouler un drame étonnant dans l'Est de l'Europe ». Il s'appuie sur les ouvrages de Hathausen et de Herzen pour définir les éléments qui créent pour la Russie un danger révolutionnaire : l'intelligentsia occidentaliste, les sectes religieuses communistes et la paysannerie assoiffée de terres. « La Russie, écrit-il, a des dispositions naturelles pour le socialisme ; elle semble être l'Etat qui doive en faire le premier l'expérience ». Et de l'absence en Russie d'une classe bourgeoise libérale, ainsi que d'un prolétariat ouvrier, il déduit le caractère de surprise et de brutalité que revêtira la révolution dans ce pays.

En tout cas, conclut Jörg, en présence de la menace redoutable que constitue la montée des grandes puissances extra-européennes, l'Europe, désagrégée à l'Ouest par l'humanitarisme d'essence protestante, à l'Est par une schismatique orthodoxie,

se trouve en état de faible résistance. Il ne voit de salut que dans la reconstitution d'un Reich œcuménique sous la forme d'une puissante *Mitteleuropa,* et c'est dans cet esprit qu'il ne cesse de soutenir la collaboration de l'Autriche et de la Prusse, qui devaient se soumettre à un impératif purement allemand ; et aux deux puissances allemandes, il eût volontiers agrégé, pendant les années 50, une France regagnée par Napoléon III à sa vocation catholique et une Angleterre arrachée à l'influence dissolvante du protestantisme.

Quant à Constantin Frantz, il n'a pas été moins inquiet du péril russe dans une Europe désorganisée par le principe des nationalités : dès 1859, en présence des dangers que constitue pour le monde germanique et chrétien la conjonction d'une Russie schismatique et d'une France matérialiste et athée, il estime nécessaire que l'Autriche et la Prusse renoncent à se conduire comme des grandes puissances indépendantes, mais se considérant comme des « marches » allemandes, se soumettent comme autrefois à l'idée du Reich, « cet asile des nations », ce « refuge de paix ». « L'Europe, écrit-il, est déchue du fait de l'Allemagne ; c'est grâce à l'Allemagne qu'elle ressuscitera ».

Plus tard, dans son dernier ouvrage paru en 1883, *Die Weltpolitik unter besonderer Bezugnahme auf Deutschland,* il reviendra, en attaquant la politique russophile de Bismarck, aux thèmes qui lui sont chers : création d'une fédération germanique dont l'Autriche sera le centre ; organisation continentale substituée à l'expansion mondiale ; organisation de l'Europe en vue du péril russe ; et il va même jusqu'à préconiser une guerre préventive qui ferait reculer la frontière russe jusque sur la Duna, le Bug et le lac Péipous.

A travers ces analyses, il apparaît que le principal reproche adressé à Bismarck est d'avoir édifié en Europe centrale une construction artificielle, incapable d'endiguer la menace russe et de jouer efficacement son rôle de défenseur de l'Occident. Nous sommes donc en présence d'un système fédéraliste de tout autre portée que celui de Proudhon, puisqu'il ne s'oppose point seulement au principe des nationalités, mais qu'il met l'idée fédérative au service de la constitution d'une vaste unité terri-

toriale susceptible de jouer, mieux que la nation unitaire, son rôle dans le monde qui s'élabore au XIXe siècle.

Si cette tentative n'est point passée inaperçue, elle n'a exercé toutefois aucune influence notable sur la pensée politique des peuple allemands. En dehors d'Allemagne, l'écho fut également faible. On trouve bien quelques allusions à l'Etat multinational dans le *Deutsches Staatswörterbuch* du juriste suisse Bluntschli :

« La culture supérieure de l'Etat, écrit-il, ne peut accepter de se laisser enfermer dans les limites étroites de la nationalité ; il y a quelque chose d'humain dans l'Etat, qui dépasse les frontières de chaque nation. Il y a en revanche dans chaque nation des lacunes que comble l'Etat en faisant appel à une autre nation, et c'est leur frottement réciproque qui assoit la vie d'un peuple sur une base solide. Certes, la civilisation ne peut se passer d'une base nationale ; mais, si elle veut devenir vraiment humaine, elle ne saurait se laissr emprisonner dans le carcan national. D'ailleurs, toutes les nations ne sont pas capables de se constituer en Etats ; aux unes il manque la force physique, aux autres l'énergie morale, aux troisièmes les idées politiques », et il concluait : « Les Etats les plus évolués ne se limitent pas à une seule nationalité, mais réunissent les éléments nationaux dans un ordre humain qui leur est supérieur ».

Vers la même époque, Lord Acton déclarait :

« Si nous faisons, comme il se doit, de la liberté le but de la société civile et le moyen de promouvoir la morale du citoyen, alors nous devrons conclure que les Etats les plus parfaits... sont ceux qui incluent des nationalités distinctes, sans toutefois les opprimer. La théorie des nationalités est une étape rétrograde de l'histoire... Son règne sera marqué par des ruines matérielles et morales ».

En France, un historien de la littérature comparée, J. Voisine, a révélé récemment la personnalité de la Baronne Blaze de Rury, d'origine anglaise, mais de culture cosmopolite, qui avait de nombreuses relations dans toute l'Europe centrale et qui a cherché à les utiliser pour faire de l'Autriche, convertie

aux idées libérales, le centre de ralliement de l'Europe. Elle avait écrit en 1851 un ouvrage intitulé : *Voyage en Autriche, en Hongrie et en Allemagne pendant les événements de 1848 et de 1849,* et elle était restée en relation avec Fröbel et Hermann Orges, le directeur de l'*Augsburger Allgemeine Zeitung.* Elle devait plus tard publier encore de nombreux articles dans la presse allemande et autrichienne, et en France dans le *Correspondant* dans le sens d'un fédéralisme de la *Mitteleuropa,* jusqu'au jour où les événements de 1866 portèrent un coup décisif à ses espoirs.

Mais ce sont là des réactions qui sont passées inaperçues de l'opinion internationale.

⁂

De fait, dans leur immense majorité, les contemporains du mouvement des nationalités ont vécu avec la conviction que l'Etat le plus parfait était celui qui ne renfermait que des citoyens d'une seule nation, que la diversité raciale était par suite une source de faiblesse. Est-il certain qu'ils aient vraiment servi la paix de l'Europe ? L'on a pu objecter que, par la confrontation qu'il permettait des diverses cultures, par la tolérance réciproque qu'il exigeait de ses sujets, par l'enrichissement qu'il apportait aux nations moins cultivées, par la digue qu'il opposait à l'entraînement du nationalisme, l'Etat supra-national avait une dignité et une efficacité bien supérieures à celles de l'Etat purement national. C'est ce que démontreront plus tard, sans d'ailleurs convaincre l'opinion internationale, des hommes comme Mgr Seimel et le juriste Lammasch, lorsqu'il fut question, à la fin de la première guerre mondiale, de démembrer l'Autriche-Hongrie. Et l'histoire des années suivantes confirmera leur avertissement, à savoir que la formule de l'Etat « un et indivisible » n'a pas été capable de résoudre en Europe centrale le délicat problème des minorités nationales.

Jacques Droz.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES ET HISTOIRE INTÉRIEURE

L'EXEMPLE DE L'AUTRICHE-HONGRIE

(1867-1914)

A qui veut contribuer à renouveler l'histoire intérieure des Etats, s'impose la tâche de lire soit la masse des imprimés oubliés, soit des documents d'archives. Parmi ceux-ci figurent les dépêches diplomatiques ou consulaires étudiées non dans leur signification internationale, mais comme une sorte de reportage. Le Congrès des Sciences historiques qui s'est tenu à Stockholm en août 1960 nous a donné l'occasion d'appliquer cette méthode à l'Autriche-Hongrie de 1867-1914. D'où les quelques remarques qui vont suivre.

Notons d'abord que la plupart des textes de ce genre restent inédits. Ni la série des *Documents français sur les origines de la guerre de 1870,* ni celle de nos *Documents diplomatiques 1871-1914,* ne nous ont livré beaucoup de rapports axés sur les affaires intérieures des Puissances. C'est que l'ombre de deux « Kriegsschuldfragen », de la seconde surtout, s'étendait sur les éminents directeurs de ces vastes publications, alors que l'atmosphère a pas mal changé depuis le drame de 1939-1945.

De ci, de là, ces collections ont néanmoins accordé une petite place à des dépêches éloignées du style habituel des chancelleries, caricaturé par Marcel Proust, — Pont-aux-Chantres, Ballplatz, Consulta, Wilhelmstrasse et Quai ! Pour 1914, nous

avons notamment deux passages dans lesquels Maurice Paléologue, ambasadeur à Saint-Pétersbourg, évoque les problèmes nationaux des Etats habsbourgeois. Voici le premier : « Si peu que je connaisse les affaires d'Autriche-Hongrie, j'ai eu maintes fois l'occasion de constater ce qu'il reste encore de loyalisme chez les différents peuples de la Monarchie, de sorte que j'ai peine à croire à leur divorce définitif. » Conclusion qui n'aurait peut-être pas été démentie si, trois mois après qu'elle eût été formulée, n'avait commencé une guerre européenne aussi terrible que longue. La seconde dépêche est, au contraire, d'une légèreté d'information qui confirme ce que nous savons du talentueux diplomate-écrivain : la Galicie y est présentée comme entièrement peuplée « de paysans ruthènes, c'est-à-dire ukrainiens, ressortissant à l'église grecque, quoique de rite uniate », menés par une aristocratie polonaise. On sait que ce tableau convenait approximativement à la moitié orientale de l'immense province, — huit millions d'habitants, précise l'ambassadeur, — mais nullement à sa moitié occidentale, où toutes les classes de la société, les Juifs exceptés, étaient et sont restées polonaises et catholiques de rite latin. L'erreur n'est d'ailleurs pas sans importance, car elle reflète peut-être la vision que l'on désirait avoir dans certains cercles pétersbourgeois rêvant d'expansion au point d'avoir fait connaître à Paléologue l'expression « Karpatskaïa Rouss », Russie des Carpathes.

Il reste que peu de textes de cet ordre ont vu le jour. Par exemple, les tomes XI, XII, XIII, XTV de la 1re série des *Documents diplomatiques français 1871-1914*, qui couvrent les cinq années 1894-1898, n'en donnent que dix concernant les affaires austro-hongroises, et pas un seul des quinze que j'ai relevés en manuscrit pour le premier semestre de 1895. Il est vrai que, de ceux-ci, trois sont d'origine consulaire et que cette catégorie a été peu utilisée par notre grande collection. L'insertion de telle dépêche signée d'un consul général à Hambourg, issu du « petit concours » des Affaires étrangères, constitue une exception due en partie au nom de cet agent, Paul Claudel.

*
**

Les consuls ont été souvent des observateurs plus précis que les ambassadeurs. Ces derniers, en effet, voyaient avant tout les problèmes de l'équilibre européen, conçu à leur manière, un peu comme si derrière la raison d'Etat il n'y avait pas les peuples, c'est-à-dire en Autriche-Hongrie ces nationalités qu'étudia avant 1914 le géographe-historien Bertrand Auerbach. Ce rôle des opinions diverses de la masse, le duc de Gramont, qui fut ambassadeur à Vienne avant de prendre la direction du Département au printemps de 1870, en constatait l'existence, mais avec une nuance de regret : « Le sentiment national, écrivait-il, s'impose bon gré mal gré aux préoccupations légitimes des hommes d'Etat parce que de nos jours il est sage, il est même nécessaire de compter avec lui. Du moment où la politique, sortant de la sphère intime des Cabinets, se fait au grand jour sous le contrôle des peuples et avec leur assentiment, il faut les gouverner à leur guise pour peu qu'on tienne à les gouverner longtemps, et dès lors le sentiment national prend une importance qu'il serait imprudent de méconnaître ». Un consul n'aurait pas eu besoin de tant de circonlocutions pour ouvrir un paragraphe consacré au problème tchèque. Il est vrai qu'à cette date, aucun n'aurait pu le faire, étant donné qu'il fallut attendre les dernières années du siècle pour que la France en installât un à Prague.

Prenons donc, publiés ou inédits, les textes signés du duc de Gramont ou de ses secrétaires d'ambassade. On sait que « le bel Agénor », sur qui l'affaire de la candidature Hohenzollern allait jeter le discrédit, n'était pas seulement un homme du monde, car il avait dans son passé une préparation heureuse au difficile concours d'entrée à l'Ecole polytechnique, prélude aux destinées scientifiques de sa lignée, — son petit-fils, le duc actuel, fondateur de l'Institut d'Optique, est membre de l'Académie des Sciences. Mais, tout en étant parfaitement capable d'observation intelligente, l'ambassadeur de Napoléon III ne pouvait se contenter du rôle de témoin. C'est qu'estimant que l'ambition de la Prusse bismarckienne contraindrait tôt ou tard la France à la guerre, — d'où son « Ergo para bellum » du 23 juillet 1868, — et espérant l'alliance habsbourgeoise, il notait avec plaisir tout

ce qui annonçait le désir de venger Sadowa, tout ce qui montrait sous un aspect solide l'ensemble des deux Etats sur lesquels régnait Sa Majesté Impériale et Royale.

Les deux Etats, car Gramont augurait bien du compromis austro-hongrois de 1867. Au mois de juin de cette année, il assista aux fêtes du couronnement, à Bude, et de Pesth, où il logeait, il écrivit que l'enthousiasme magyar contrastait avec le calme et la réserve de Vienne. Or, rentré dans la capitale impériale, il eut à répondre à une demande ministérielle de renseignements sur l'agitation slave en Croatie, Bohême et Moravie. Peu soucieux des choses d'Agram, en voie de règlement par tractations avec les ministres hongrois, le duc résuma celles de Prague à sa manière. Le danger, selon lui, était né d'une alliance entre le parti tchèque, libéral, et le parti réactionnaire et féodal de Bohême, alliance que la présence aux affaires du comte Maurice Esterhazy avait favorisée. Heureusement, le baron Beust était arrivé avec un programme de progrès bourgeois qui allait tout apaiser : « Il faut, ajoutait le noble agent, considérer les agitations locales de Croatie, les manifestations des Tchèques à Moscou, les agitations de Fiume et des districts frontières (les confins militaires traditionnellement établis le long du territoire ottoman) comme les efforts suprêmes d'une opposition qui sent le terrain légal lui manquer sous les pieds... Ces royaumes ou provinces ne peuvent vivre seuls comme des républiques. Leur situation géographique, leurs besoins matériels, les nécessités de leur industrie les obligent à faire partie d'un grand empire qui recule leurs frontières commerciales et leur donne le bénéfice de ses débouchés ». Faisant allusion aux Allemands de Bohême, les grands-pères des Sudètes de 1938, l'ambassadeur affirmait que personne n'avait envie de s'incorporer à la Prusse, « cette caserne ». La Russie, disait-il ensuite, les Slaves n'y pensent pas sérieusement : « N'ont-ils pas la Pologne sous les yeux ? Ne savent-ils pas faire la part du vrai et du faux dans ce mélange mal digéré d'absolutisme et de démocratie qui, en réalité, n'offre aux citoyens aucune garantie ni pour leurs droits, ni pour leurs libertés, ni pour leurs intérêts ».

A travers la correspondance de Gramont, analogue à celle de maints de ses collègues, la politique du Second Empire apparaît ainsi attentive aux libertés et aux intérêts conçus dans un sens réaliste, presque matérialiste. Lisons plutôt cette conclusion : « Le développement rapide et désormais assuré du régime constitutionnel est destiné, selon moi, à mettre un terme assez prochain aux dissentiments de race, si, comme il vient de le faire en Pologne, le gouvernement leur concède largement toutes les satisfactions qui ne sont pas absolument incompatibles avec l'existence politique et administrative de l'Empire ». Le duc montre alors un Beust refusant de croire à la puissance de la Russie : « Il la tient pour épuisée, ruinée, désorganisée, et incapable d'un grand effort. A la propagande panslaviste, il répondra par la propogande polonaise ». Phrase qui, à mi-mot, implique que Pétersbourg ne pourra empêcher Vienne de participer à une guerre franco-prussienne...

Gramont se montrait cependant bien optimiste en son interprétation des agitations slaves. Trois mois après cette lettre, en septembre 1867, n'était-il pas amené à transmettre le texte d'un discours que l'opinion tchèque ne pouvait admettre, celui que Beust, devenu chancelier, venait de prononcer dans son district électoral de Reichenberg, en pays sudète : « J'ai apporté en Autriche un cœur vraiment allemand, — le baron était Saxon, — et j'ai fait tous mes efforts pour que l'élément allemand y conservât sa place... Je veux que l'élément germanique, qui est inséparable de l'auguste dynastie et des plus belles pages de l'histoire d'Autriche, qui est également inséparable des plus belles espérances de son avenir et de son progrès, je veux, dis-je, que l'élément allemand soit conservé en honneur ».

L'année suivante, en juin 1868, le grand voyageur qu'était le prince Napoléon visita Prague et se trouva le témoin fortuit d'une démonstration slave. Ses organisateurs lui envoyèrent alors une députation chargée d'exposer les griefs tchèques : d'où embarras du Bonaparte, pris entre sa qualité de représentant du principe des nationalités et les nécessités de la politique antiprussienne ; d'où mécontentement de Gramont, qui répéta qu'il s'agissait d'un parti suranné, condamné par la pression des

intérêts matériels et l'application du système représentatif. La preuve en est, ajouta le duc, que l'empereur François-Joseph a été chaleureusement reçu dans la capitale de la Bohême, quand il est venu y inaugurer le nouveau pont. Chaleureusement, l'historien peut en douter quand il découvre dans la suite de la dépêche qu'une minorité turbulente, étudiants en tête, avait vociféré dans les jardins publics et les cabarets, tandis que les notabilités modérées s'étaient absentées de Prague, où il ne devait donc y avoir, pour saluer le souverain, que les nombreux a-politiques (ni turbulents, ni modérés) et la minorité de langue allemande, d'ailleurs importante dans cette ville en pleine évolution linguistique qui, en 1848, paraissait encore fort germanique, ainsi qu'un demi-siècle plus tard le rappellera une dépêche de l'ambassadeur de Réverseaux. Puis, les manifestations slaves ne cessant pas, Gramont en vint à parler avec plus de sérieux de ce panslavisme qui lui paraissait nourri, de Moscou, par un parti que le tsar Alexandre II redoutait et ménageait tout à la fois.

On arriva ainsi au premier semestre de 1869. Fort honnêtement, l'ambassade de Vienne adressait à Paris de nouveaux textes démentant le rêve d'une Autriche forte. Par exemple le discours du député tchèque Toman : « Les Slaves forment une nation de quatre-vingts à quatre-vingt-dix millions d'âmes, et Dieu ne l'a pas suscitée pour la laisser périr. Quelqu'un viendra un jour nous donner la communauté complète de langue ». Et Gramont de reprocher aux « autonomistes » de critiquer injustement, comme germanisateur, un projet de loi sur l'enseignement : « Le gouvernement, ajoute-t-il, a partout fait beaucoup pour les écoles primaires non-allemandes », — affirmation démentie dans la même dépêche, puisqu'elle donne les pourcentages de recrues illettrées, 4 % en Basse-Autriche, 11 en Haute, 32 en Bohême, 38 en Silésie, 40 à Salzbourg, 44 en Moravie, 96 en Bukovine, 97 en Carniole, 98 en Dalmatie !

Une autre fois, l'ambassadeur recommence à minimiser l'importance du mouvement slave de Prague, tout en envoyant à Paris un exemplaire de la *Correspondance tchèque*, périodique publié à Berlin, en français, imprimé à bon marché sur mau-

vais papier et adressé à toutes les missions diplomatiques. Ce sont, dit le duc, des criailleries d'écolier, des témoignages de légèreté et de manque d'esprit d'organisation : « Le Tchèque de Bohême possède en lui toutes ces faiblesses... C'est un aveu d'impuissance ». Vient à nouveau l'affirmation que l'opposition des nationalités prend appui sur de vieilles histoires, qu'elle retourne en arrière au lieu de marcher en avant, que sa base est des plus étroites, et que le gouvernement l'emportera grâce à son programme pratique, civilisateur, sans avoir besoin de recourir à l'arme suprême, cet élargissement du suffrage « qui balaierait les écoles privées de panslavisme et d'autonomie ».

En résumé, pendant deux ans et demi, Gramont renseigna le cabinet des Tuileries tout en pronostiquant un prochain apaisement qui donnerait force à ses desseins d'alliance avec l'Autriche. Il chercha des signes favorables en Hongrie, en Croatie, en Galicie. Avec quelle satisfaction ne rendit-il pas compte, en novembre 1868, de la séance au cours de laquelle la Table des Députés de Budapest accueillit les représentants d'Agram, « séance mémorable, toute empreinte de l'esprit si prompt aux émotions qui distingue Slaves et Magyars ». Quant à sa dépêche du 12 décembre suivant sur le discours du trône prononcé devant la diète hongroise, elle est un hymne au dualisme. Bien plus, même les manifestations qui, en juillet de cette année, avaient accompagné, à Vienne, le Concours allemand de tir, « Deutsches Bundesschiessen », n'avaient pas inquiété le diplomate français : les invocations à « notre mère Germania », l'oubli à peu près total du sentiment dynastique habsbourgeois, lui avaient paru suffisamment cadrer avec sa politique anti-bismarckienne. Persuadé que l'Autriche résisterait à l'entrée de la Bavière et du Wurtemberg dans la Confédération du Nord, cette création issue de Sadowa, et qu'elle prenait en mains, contre Berlin, le drapeau du libéralisme germanique, Gramont écrivait en août 1868, sans alarme, une phrase dont le sens teutomane lui échappait encore : « Elle n'a pas renoncé à tenir une place dans la patrie allemande, et est fermement résolue à la revendiquer à l'heure propice ».

***

En juin 1869, le mécanicien Vincent Körber, bibliothécaire d'une société ouvrière de langue tchèque, lança une bombe contre le Bureau central de la Police, à Prague. A la même date, l'ambassadeur à Vienne expédia au Quai des coupures de presse qui, cette fois l'inquiétèrent d'autant plus que l'une d'elles révélait la sympathie entre révolutionnaires slaves et républicains français : « La douzième heure sonnera bientôt dans les pays de l'Occident. Le peuple jette ses suffrages dans l'urne. On chante *La Marseillaise* à Paris, les troubles s'y renouvellent chaque jour » ; « on rétablira le vieil Etat bohême, ou la monarchie des Habsbourg s'écroulera aux pieds de l'opposition tchèque victorieuse » ; « Aux bombes Orsini, rispostait un journal allemand, nous répondrons par des coup de canon ». Commentant ces extraits qui sentaient la poudre, Gramont ajoutait : « Les éléments de l'opposition tchèque avec lesquels le gouvernement espérait une transaction, sont débordés, terrorisés par des démagogues complètement dévoyés. Il se trouve en présence d'une secte qui, s'engouant peu à peu et en quelque sorte à froid des réminiscences historiques cultivées par quelques professeurs de Prague, s'est montée à un diapason moral où elle retrouve les passions du XVe siècle ».

Un peu plus tard, en septembre 1869, tout en jugeant excessif un mémoire sur la question tchèque qu'avait reçu le Département, le duc en vint à parler de deux dangers, le pangermanisme et le panslavisme, et à évoquer les satisfactions et garanties qu'il faudrait accorder à Prague. Quelle différence avec le ton de 1867 : « Toutefois, de ces deux périls, je n'hésite pas à considérer le pangermanisme comme le seul vraiment sérieux aujourd'hui, et pour cette raison il est indispensable de peser avec un soin extrême les concessions au parti tchèque, car si elles dépassaient la juste mesure, elles auraient infailliblement pour résultat de rejeter en dehors de l'Empire et vers le gouvernement allemand les Allemands de l'Autriche ». Ainsi, c'est ce que la période 1918-1938 appellera les problèmes de l'Anschluss et des Sudètes que Gramont prenait en considération, un demi-siècle à l'avance.

Il y revint dans sa dépêche du 26 novembre 1869 : la presse viennoise, y disait-il, est aux mains des Juifs ; elle déploie un fanatisme anticatholique et pseudo-libéral qui renforce les aspirations favorables à l'Allemagne du Nord, alors que Beust tente de persévérer dans la bonne voie, celle qui conduirait à l'alliance française. Mais que de difficultés accumulées sur la route : « Sur vingt millions d'âmes qui peuplent l'Autriche cisleithanienne, plus de quatorze sont à l'état permanent de lutte contre les institutions de l'Empire et l'ordre des choses existant ». Un seul argument consolant, indiqué le 9 octobre : « Le péril est-il aussi grand qu'on pourrait le croire ? C'est souvent au moment où on pouvait croire l'Autriche perdue qu'elle a trouvé dans sa vitalité et dans les conditions de son existence nécessaires à l'Europe, les moyens de se relever ».

Quelques mois avant le drame de 1870, Gramont, qui avait si vivement espéré la reconstitution d'une monarchie habsbourgeoise solide, avouait donc la vanité de ses pronostics. L'infléchissement de sa pensée était d'un observateur honnête. Le même homme put être l'ambassadeur qui savait que la Russie réservait sa liberté d'action pour le cas où Vienne et Paris combattraient Berlin en alliés (dépêche du 29 septembre 1869), l'informateur qui notait le neutralisme des diverses populations austro-hongroises (neutralisme empreint de francophilie ou de prussophilie), et le ministre présomptueux de juillet 1870. Comprenne qui pourra les détours de l'esprit humain !



Dans sa tâche de collecteur de nouvelles, le duc de Gramont fut aidé par les consuls de France. Mais la tradition metternichienne de méfiance en autorisait seulement un tout petit nombre dans les Etats habsbourgeois, où le poste de Trieste avait le privilège de posséder une histoire continue. Il s'y ajoutait Fiume, Raguse, Temesvar, et surtout le Consulat général de Budapest, dont le comte Andrassy demanda la création lors des fêtes du couronnement. Comme dans la capitale hongroise, « l'employé était homme du monde beaucoup plus qu'employé », comme la

vie y était chère, Paris désigna pour cette mission un comte de Castellane, qui prit ses fonctions en juin 1868. Dix ans plus tard, le poste de Serajevo, un des nombreux qui existaient dans l'Empire ottoman, se trouva subsister à côté des administrations de la Double Monarchie. Prague apparut par la suite, on l'a vu, mais jamais Cracovie, Lemberg, Agram. Quel contraste avec la douzaine de consulats que la République entretenait dans le Royaume-Uni ou en Allemagne ! Que de lacunes !

Au temps de Gramont, l'un des agents français les plus intéressants fut le consul de Temesvar, Picot. Sa chance fut d'avoir à observer la disparition des Confins militaires du Banat et de Slavonie, ces territoires habités par la curieuse population des « Grenzer », Yougoslaves très proches des Serbes de la Principauté et élevés dans la fidélité à l'Empereur. La réussite, qu'atteste la traduction française des *Souvenirs* du général-baron de Mollinary, avait été si nette que le maréchal Randon avait songé à introduire une organisation analogue en Algérie, où, dit un rapport de mai 1871, « les révoltes qui éclatent périodiquement et l'inefficacité des différents systèmes employés jusqu'à ce jour nécessitent de nouveaux essais ». Cependant l'établissement du dualisme condamnait le particularisme de ces districts : Budapest était résolu à en exiger le rattachement administratif, qui allait se faire en quelques années, contre les vœux des habitants et les désirs de François-Joseph.

Picot fut également le bon témoin des résistances roumaines dans le Banat et en Transylvanie. Ses rapports mériteraient donc d'être largement cités. Ils ne sont pas optimistes quant à l'avenir du système austro-hongrois : « Malgré les efforts du gouvernement, on voit chaque jour plus clairement que les Magyars sont impuissants à contenir les autres peuples du royaume de Saint Etienne, et quelque désir que l'on ait de voir réussir l'expérience du dualisme, on ne peut envisager la situation sans inquiétude. Par la force même des choses, on doit s'attendre à voir éclater en Hongrie une nouvelle guerre de races ». D'autres textes concernent les progrès des Slaves, « surtout sensibles sur les frontières de la Russie, à laquelle les Ruthènes servent d'avant-garde ». En Bukovine, n'y a-t-il pas des villages dont les habitants ne

parlent plus que l'ukrainien alors que leurs noms de famille sont roumains ? Que dire enfin de la propagande moscovite dont témoigne tel petit fait, la nomination à l'Université d'Odessa, avec un traitement multiplié par dix, d'un « Schulrat » de Temesvar spécialite de la législation slave ! « Tout en craignant de devenir Russes, conclut le consul, les Grenzers voient dans la Russie le refuge de l'orthodoxie ».

Le comte de Castellane n'était pas beaucoup plus rassurant que son subordonné, dont l'ambassadeur s'efforçait de tempérer les conclusions. Il existe une dépêche datée de Budapest, 29 novembre 1869, qui montre ce qui faisait la force du système des Confins et le danger de sa condamnation : « Le communisme slave, contenu et dirigé par la discipline et les règlements militaires qui d'une part fixent l'homme à la terre et de l'autre veillent sur lui et le maintiennent en tutelle constante tuant toute initiative individuelle, le transformant en un rouage, existe dans toute l'étendue de la frontière militaire. Le *groupe* composant la famille peut atteindre un certain degré de richesse : *l'être collectif* en profite seul, car l'homme reste une machine, une sorte de *créature intermédiaire,* à laquelle toute profession libérale est interdite, et qui, quelles que soient ses aptitudes et son intelligence, retombe sous le niveau commun ». La conclusion de Castellane était qu'on allait assister à une lutte entre la démocratie slave d'une part, les noblesses magyare et croate de l'autre.

A ces analyses, ajoutons celles qui venaient de Trieste, de Fiume, de Raguse, et nous aurons un aperçu de la richesse de cette documentation. Prenons par exemple le rapport du consul Champoiseau sur la Dalmatie, où trois partis sont indiqués : le très petit nombre de personnes qui rêvent d'une union avec l'Italie ; le parti autonome appuyé sur l'ancienne noblesse italienne, que le commerce enrichissait jadis mais dont les prétentions sont de moins en moins justifiables en présence des progrès slaves ; le parti national qui règne dans une portion considérable des villes du littoral et sur la totalité des campagnes, qui n'est pas panslaviste (les orthodoxes voisins du Montenegro mis à part), dont tous les membres veulent l'expulsion de l'élément italien des cadres administratifs, et quelques uns l'union avec

la Croatie. Mais sur cette dernière question, sur l'idée que l'on se fait à Agram et à Budapest du royaume tri-unitaire et de la fusion des couronnes de Saint-Etienne et de Zwonimir, il y a aussi une dépêche de Gramont, un peu antérieure et de ton plus viennois. Car il y est dit que les populations dalmates désirent rester autrichiennes, semblant « suivre de préférence l'impulsion des classes supérieures, italiennes par la langue et l'éducation », — ces classes qu'en 1872 Champoiseau continue à juger peu influentes lorsqu'il écrit : « Si dans certaines villes l'usage de l'italien s'est maintenu, c'est par une sorte de tradition que le temps efface chaque jour... Le parti slave, qui repose sur une base plus large, ne tient pas assez compte du passé, et par la substitution trop brusque de la langue slave à l'italien dans l'administration et l'enseignement froisse beaucoup d'intérêts ».



Vint la guerre de 1870-1871, au cours de laquelle les consuls nommés par l'Empereur continuèrent à renseigner le gouvernement républicain. Et par la suite les agents français en Autriche-Hongrie allaient être des observateurs beaucoup plus désintéressés que le duc de Gramont. Dès octobre 1873, en effet, l'ambassadeur-marquis d'Harcourt rendit compte de l'enthousiasme avec lequel Guillaume I[er] et Bismarck étaient reçus à Vienne : « A quoi bon nier que les efforts persévérants d'une presse dépourvue de sens moral et de véritable patriotisme, — cette presse enjuivée hostile à Mac-Mahon et à « l'Ordre moral », — pour créer un parti *voulant* à tout prix l'alliance allemande à défaut d'incorporation au nouvel Empire, n'ait porté ses fruits. Le fait est évident ». Désormais, et bien que la Duplice n'ait été officiellement mise sur pied qu'en 1879, toute combinaison austro-française à la Gramont se trouva écartée des possibilités. Le Quai d'Orsay n'eut donc plus de raison de souhaiter une monarchie danubienne *forte*, et, par conséquent, ses agents n'eurent plus tendance à minimiser l'avenir des mouvements nationaux, ainsi que l'ambassadeur de 1867-1868 avait tenté de le faire

jusqu'au jour où les événements l'avaient emporté sur ses idées préconçues.

S'ensuit-il que les représentants de la République furent enclins à exagérer les risques de décomposition de l'héritage de François-Joseph ? Ce n'est nullement certain, un exemple le montre. En 1892, le consul Challet entra en relations, à Trieste, avec un journaliste slovène du nom de Jakic qui lui demanda de faire subventionner (modestement, 400 à 500 francs par an) sa modeste gazette. Celle-ci, *Il diritto croato*, était publiée en italien, mais ardemment slavophile. La réponse de Paris fut un refus, dû à une note intérieure aux services du Département que rédigea le directeur politique Nisard, note particulièrement suggestive qu'il faut citer intégralement, car les documents de cet ordre sont à la fois rares et plus lumineux que les dépêches :

« 28 décembre 1892. M. Jakic peut être bon comme informateur et il y aurait quelque avantage à continuer la conversation avec lui.

Quant au fond de la question, nos intérêts cadrent moins exactement qu'il ne croit avec ceux des Slovènes, etc. Nous avons intérêt à la continuation d'un empire d'Autriche *faible*. Nous avons intérêt qu'il s'affaiblisse, mais non pas qu'il s'écroule.

Les Italiens que M. Jakic veut rallier sont un des éléments de cette faiblesse ; nous n'avons pas à souhaiter qu'ils changent d'attitude.

Le rattachement des Slovènes... à la Russie équivaut à un démembrement de l'Empire dont tout le monde (Russie, Allemagne, Italie) aurait chance de profiter, sauf nous. Nous n'avons donc pas à encourager cette politique. »

Le consul à Trieste eut beau insister sur l'intérêt qu'il y aurait à soutenir un journal à la fois anti-allemand et anti-italien, — on était à l'apogée de la Triplice, — un journal susceptible de rappeler aux équipages dalmates de la flotte de François-Joseph qu'ils étaient slaves et qu'il y avait une alliance franco-russe, le Quai persista à ne pas subventionner Jakic lorsque celui-ci revint d'un voyage « ad limina », c'est-à-dire à Pétersbourg où il avait rencontré maints appuis, mais pas celui du ministre des Affaires étrangères, Giers, dont la « germanophilie »

lui paraissait dissimuler la politique réelle du tsar Alexandre III. Et Challet revenant à la charge, une main (directoriale ou ministérielle, Nisard ou Develle ?) annota sa dépêche au crayon : « Il ne s'agit pas d'*amabilités* en politique, mais de savoir si une dislocation qui étendrait l'Allemagne de Hambourg à Trieste est de notre intérêt ».

Ces conditions générales ayant subsisté de 1871 à 1914, on conçoit que les documents diplomatiques et consulaires français soient une source de grande valeur pour qui veut retrouver mille faits, mille jugements, par ailleurs souvent épars dans l'imprimé, une masse plus lourde et moins objective. Pour éclairer ce dernier qualificatif, pensons à cette tournée de journalistes français qu'en 1895 un quotidien de Budapest voulut organiser en Transylvanie dans des conditions telles que le consulat général mit le Département en garde.

Le cadre d'un article ne permet naturellement pas de résumer ce que nos dépêches, publiées ou plus souvent inédites, montrent, avec des lacunes, des luttes linguistiques et psychologiques (dans le sens de *l'Institut de Psychologie des Peuples* d'A. Miroglio) dont la monarchie des Habsbourg fut le théâtre. Un point, cependant, me paraît essentiel : déjà le duc de Gramont avait fini par s'inquiéter du nationalisme pangermaniste qu'il voyait monter dans les parties allemandes de la Cisleithanie ; dès le début de la guerre de 1870, ce mouvement se manifesta contre la France, et contre la politique de Beust.

Sous la Troisième République, c'est donc l'image de « l'Anschluss » qui se trouve à chaque instant évoquée, sans le terme avant 1914, avec après 1918. Pour le comprendre, relisons dans le tome XIV de la 1re série des *Documents diplomatiques français* la dépêche que M. de Réverseaux adressa de Vienne le 16 septembre 1898. Elle dit la poussée des Slaves, et même avec exagération puisque son auteur les voit finissant par former un pont entre Tchèques et Slovènes à travers la Haute-Autriche et la Styrie : « Il est probable, conclut-elle, que d'ici vingt ans les groupes allemands se dissémineront au point de ne plus constituer qu'une infime minorité, et que l'Autriche est destinée à devenir un Etat slave. Cette perspective n'est pas pour nous

déplaire, car elle imposera à l'Empire une orientation de sa politique extérieure toute différente de celle qu'il suit actuellement ». Mais, en marge, Delcassé, alors ministre des Affaires étrangères, a noté : « Au prix d'un démembrement préalable au profit de l'Allemagne ». Objection qui signifie que le Quai d'Orsay ne veut pas plus de cette solution en 1898 qu'en 1892, qu'en 1869, et qu'il n'en voudra dans l'Europe de la victoire française de 1918-1938.

En remontant en arrière à travers la fin du XIXe siècle, on trouve maint autre texte révélateur de l'attention avec laquelle l'ambassade à Vienne suivit les mouvements allemands dans la partie germanique de l'Empire de François-Joseph. Voici la dépêche du 2 avril 1895, dans laquelle M. Lozé cite un discours du député de Gratz, von Wellendorf, « citoyen fidèle de l'Etat austro-hongrois, mais aussi fils du grand peuple allemand ». Voici, du 6 mars de la même année, une lettre expliquant pourquoi le nonce Agliardi soutient les chrétiens-sociaux du Dr Lueger, adversaires des excès de la finance israélite, et combat les antisémites de l'ex-député Schönerer (un des devanciers d'Hitler) : « La religion catholique ne peut admettre une guerre de races ; ces gens-là sont de simples révolutionnaires, ennemis de toutes les fortunes ». Voici, enfin, la dépêche du 9 novembre 1873 dans laquelle un des secrétaires d'ambassade, N. de Ring, qui était déjà là sous Gremont, parle de l'alliance électorale entre démocrates autrichiens et progressistes allemands : « Les premiers, dit-il, sont des gens rudes et grossiers incapables de dissimulation calculée, comme le montre leur refus enfantin d'assister à la séance d'ouverture parce que l'étiquette du Palais prescrivait pour la circonstance le frac, c'est-à-dire un vêtement qui représente à leurs yeux la *servilité et la corruption bourgeoise,* tandis que les progressistes ne répugnent pas à trahir la monarchie en habits et gants blancs ». En résumé, les démocrates veulent une réforme sociale par le suffrage universel, qui amènerait le règne des Slaves ; les autres veulent une germanisation à outrance qui préparerait les voies à la conquête prussienne.

Concluons : les agents diplomatiques et consulaires français ont noté, de près, ou de loin longtemps pour la Bohême et tou-

jours pour la Galicie (pourtant si intéressante par son partage entre influence polonaise et influence russe), tous les mouvements nationaux qui secouaient la Double Monarchie, du Trentin à la Bukovine, de Serajevo à Prague, de Raguse à Agram. Mais ils n'ont jamais oublié les mouvements allemands, ceux qui intéressaient au plus haut degré l'équilibre de l'ancienne Europe, celle qui « est derrière nous » comme le dit mon ouvrage de 1953, et qui étaient peut-être les moins connus du public français, parce qu'à la différence des réveils célébrés par les Ernest Denis ou les Albert Malet, à la différence de la cause polonaise ou du cri démocratique en faveur de Trente et Trieste, ils ne lui étaient pas sympathiques.

Henry CONTAMINE.

LA CAMPAGNE D'ITALIE
(MAI-JUILLET 1859)
VUE DU QUARTIER GÉNÉRAL DE NAPOLÉON III
Les souvenirs et croquis inédits de Charles ROBERT

La brève et triomphale campagne d'Italie, cette promenade de deux mois entre le printemps et l'été, à travers d'admirables paysages, l'aventure militaire la plus glorieuse du Second Empire, la plus acclamée par un peuple rendu à sa nationalité, il nous est permis d'y participer directement grâce à un témoin aussi sincère que bien informé, puisqu'il a suivi la campagne au Quartier Général de l'Empereur, Charles Robert, alors jeune maître des requêtes, chargé du service du cabinet de Napoléon III à l'armée d'Italie.

Les récits et les dessins qu'il nous a laissés sont restés inédits. Offerts en 1934 par sa fille aux Archives des Affaires Etrangères, ils se présentent sous la forme de grandes feuilles de carton (une centaine), sur lesquelles Robert a collé des gravures, des coupures de journaux, et surtout a dessiné les scènes qu'il avait sous les yeux, les accompagnant d'une légende ou d'un commentaire qui doivent tout à la première impression. Il a ainsi constitué un précieux recueil d'instantanés.

Qui était Charles Robert ? Né à Mulhouse en décembre 1827, il était entré à vingt et un ans, comme auditeur, au Conseil d'Etat. Il y était devenu, avec le Second Empire, maître des requêtes et commissaire du gouvernement près la section du Contentieux. Par la suite, de 1864 à 1869, il devait, comme secrétaire général

du Ministère de l'Instruction Publique, soutenir les réformes du grand ministre Victor Duruy. Particulièrement chargé de l'instruction primaire, il fut un des pionniers de l'école obligatoire, en faveur de laquelle il multiplia brochures et conférences. Passionné de justice sociale, il milita sous la III[e] République, avec Jean Leclaire (1), pour la participation des ouvriers aux bénéfices des entreprises ; il y voyait non seulement le moyen de relever la condition matérielle et morale des ouvriers, mais aussi la caution du « maintien de l'autorité dirigeante » et de « la suppression des grèves ». Conseiller d'Etat en 1869, il quitta la fonction publique après la chute du Second Empire (2), et devint directeur de la Compagnie d'assurances l'Union.

Cette esquisse de sa carrière nous fournit déjà quelques traits de sa physionomie morale. Le jeune maître des requêtes qui accompagnait Napoléon III à la campagne d'Italie était sincèrement attaché à l'Empire. Mais, dans ce régime jusque-là autoritaire, il était de ceux qui espéraient introduire des progrès et des réformes. Un ouvrage qu'il publiera en 1868 décrira avec complaisance *Les Améliorations sociales du Second Empire* (c'est le titre du livre). Dans le monde si composite qui évolue autour de Napoléon III, il a sa place parmi les libéraux, ceux qui regardent hardiment vers l'avenir. C'est un des traits les plus sympathiques du bonapartisme que cette volonté de réunir les Français de tous bords. On en lit un exemple typique dans la légende d'un dessin de Robert représentant deux jeunes gens se saluant cordialement : « Le prince de Polignac, officier d'artillerie, fils de l'ex-ministre de Charles X, donne la main au fils d'un combattant de juillet 1830 ». Ce dernier n'est autre que Charles Robert, ce qui nous prouve au moins deux choses : d'abord que son libéralisme était une tradition familiale ; enfin, que sa naissance à Mulhouse, en 1827, ne l'a pas empêché de devenir très tôt Parisien, puisque son père a participé aux Trois Glorieuses.

(1) Sur Jean Leclaire, voir une communication de M. l'abbé Robert Jacquin publiée dans la *Revue des Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1950, 2[e] semestre, pp. 78-88.

(2) L'incendie, en 1871 par la Commune, du Conseil d'Etat et de ses archives interdit de reconstituer de façon plus détaillée la carrière administrative de Charles Robert.

J'attribuerai volontiers à cette circonstance le ton libre et dégagé, l'allure souvent moqueuse, le style sans fioriture ni pédantisme des récits de Charles Robert. Pourtant l'auteur n'a rien d'un Gavroche. Les études de Droit, les années passées à la Section du Contentieux du Conseil d'Etat ne laissent pas présager un esprit badin. D'autant que Robert est un protestant pratiquant et convaincu ; son intérêt pour les questions sociales est animé par les scrupules d'une conscience chrétienne. Plus tard, il patronnera diverses Sociétés de bienfaisance protestantes et fera des lectures au temple de l'Oratoire Saint-Honoré. Son protestantisme, d'ailleurs, lui facilite la compréhension de la politique italienne de Napoléon III ; pour lui, il n'existe pas de question romaine ni de raisons de sauvegarder la puissance temporelle du pape. On trouve dans son recueil une caricature de Pie IX, agrémentée d'une légende fort malveillante. De même, les fréquentes attaques de Robert contre l'abbé Laine, aumônier en chef de l'armée d'Italie, rendent un son très anticlérical. Et pourtant, c'est dans la même voiture que sa tête de Turc habituelle, « une belle voiture découverte aux armes impériales, à deux chevaux, avec un beau postillon en livrée », que Robert fit son entrée dans Milan, le matin du 8 juin 1859.

« Arrivés à un faubourg de Milan, raconte-t-il, appelé, je crois, San Pietro, des acclamations nous accueillirent malgré l'heure matinale. Les habitants sortaient des maisons. Quelques uns croyaient en nous voyant que c'était l'Empereur qui entrait à Milan incognito avec son chapelain. Ils se ravisaient bientôt, mais nous n'en fûmes pas moins salués plusieurs fois par des fleurs et par le cri *Evviva l'Imperatore !*

— M. l'abbé, lui dis-je en riant, vous voilà mon chapelain, mais n'espérez pas me faire abjurer comme Henri IV. »

Robert rit et plaisante. Tout le long du voyage, qui l'éloigne de Paris du 10 mai au 17 juillet 1859, il est comme un écolier en vacances. Cette campagne, qui sera meurtrière pour beaucoup, semble souvent pour lui un aimable divertissement. Non que son travail de secrétaire ne soit parfois absorbant. Mais le voilà découvrant avec admiration un pays enchanteur, devenu du jour au lendemain familier d'un souverain qu'il vénère, enfin presque seul pékin dans un milieu de militaires hautement galonnés,

dont la compagnie le flatte, sans lui faire perdre pour autant son esprit critique.

Le recueil de ses souvenirs et de ses dessins est précieux à qui veut connaître dans leur simplicité journalière les membres de l'entourage militaire de Napoléon III. Robert en a dressé la liste « d'après la table à laquelle ils prenaient leurs repas » (il n'était pas peu fier d'être lui-même à celle de l'Empereur), en faisant à propos de chacun d'eux des réflexions souvent acidulées. Ainsi le colonel Lepic, premier maréchal des logis, « impudent et avide », a une « nature vulgaire » : « chargé de tout ce qui regarde la table, il lésinait très mal à propos ». Tel autre n'est qu'un « beau parleur », celui-ci « fait un peu trop d'embarras » ; le baron Bourgoing est « insignifiant » et le commandant Oppermann « radote un peu ». Ce qui effare surtout Robert c'est le niveau intellectuel de ces Messieurs les officiers. Il rapporte avec le sourire ce propos du baron Tascher de la Pagerie devant les toiles, d'auteur inconnu, du musée de Brescia :

— J'ai déjà vu souvent des peintures d'*Ignoto*, mais j'étais loin de penser que cet artiste là eût fait un si grand nombre de tableaux !

Et il est tout heureux d'ajouter que l'Empereur a ri aux éclats de cette balourdise, « d'autant plus que le comte Lepic a pris avec une extrême chaleur la défense du baron Tascher. »

Un autre officier d'ordonnance, entendant durant un office le *Stabat* de Rossini, se penche vers Robert pour lui souffler avec assurance :

— Ce morceau-là est d'Herculanum !

Ainsi l'album de Robert prend parfois l'allure de sottisier et les conversations qu'il rapporte sans commentaire sont, la plupart du temps, d'une naïveté ou d'une banalité déconcertantes ; jamais grossières toutefois, car Robert, très pudibond, s'interdit de consigner les propos « cyniques » des officiers (1) ou les « vilaines poésies » récitées par le capitaine de Clermont-Tonnerre. Pourtant, manifestement, il se plaît dans ce milieu qui n'est pas le

(1) Il ne fait exception que pour le langage de soldat de Victor-Emmanuel, eu égard sans doute à la personnalité du roi de Sardaigne.

sien, dans cet entourage de « grands enfants », comme il lui arrive de les appeler, lui, leur cadet, livrés à la camaraderie des camps. Il noue parmi eux de véritables amitiés, en particulier avec le lieutenant-colonel Reille, l'un de ses meilleurs informateurs. Il a été séduit par leur cordialité sans façons, leurs manières joviales et, pour certains, par leur vaillance, irréfléchie mais généreuse.

Ces braves gens ne sont pas de grands stratèges. Le maréchal Vaillant, chef d'Etat-major général, est un homme obèse qui semble beaucoup plus intéressé par l'observation des phénomènes météorologiques ou la pêche à la ligne dans le lac de Garde que par des plans militaires. Son caractère n'est pas commode et il est bien heureux qu'il ait près de lui le général de Martimprey, à « l'activité infatigable », qui « le rend possible ». Selon Robert, « la plus forte tête de l'Etat-Major », peut-être la seule, est le général comte Fleury. C'est un homme d'esprit, mais son zèle guerrier est tiède. Il s'appelle lui-même le « militaire-diplomate », et, après Solférino, il harcèle Robert de questions inquiètes :

— « Avez-vous vu des dépêches de Walewski ? (1). Est-il à la paix ? Je le connais beaucoup. A-t-il écrit à l'Empereur ? »

C'est lui qui sera choisi pour porter à François-Joseph l'offre d'armistice de Napoléon III.

Si bien que, de la lecture des souvenirs de Charles Robert, on est amené à conclure que le seul responsable des victoires de 1859 fut... l'Empereur lui-même. Impression sans doute forcée par l'admiration mêlée d'affection que ressent Robert pour son chef direct et par le fait qu'il n'est pas tenu au courant des conseils qu'ont pu donner les chefs des divers corps d'armée (Mac-Mahon, Canrobert, Niel, Baraguey d'Hilliers). Elle mérite toutefois qu'on s'y arrête.



Napoléon III a été très maltraité par les historiens, qu'ils soient de droite, comme Pierre de La Gorce, ou de gauche, comme

(1) Le ministre des Affaires Etrangères, austrophile et opposé à l'intervention en Italie.

Seignobos. L'épithète de Napoléon-le-Petit lancée par Victor Hugo a poursuivi la mémoire du neveu du premier Bonaparte. Pour le juger, sans cesse est revenue la comparaison avec son glorieux oncle. C'est là une grande injustice.

Certes, Napoléon III a fait lui-même beaucoup pour favoriser pareille analogie. Ayant profité du prestige de Napoléon Ier, il a prétendu mettre ses pas dans les siens, s'inspirer de ses méthodes, retrouver son style. Sa correspondance est significative, bien qu'à la différence de celle de Napoléon Ier, elle soit rare et mal conservée. Ce n'est pas le moindre mérite de Charles Robert de nous avoir gardé certains autographes que sa fonction de secrétaire lui permettait de subtiliser facilement. Napoléon III qui, par pente naturelle, se livrait dans ses proclamations et ses discours à une éloquence un peu lâche (et cependant persuasive), use en campagne d'un style bref et césarien. D'autre part, on ne peut s'empêcher de penser que dans sa correspondance avec l'impératrice Eugénie il se rappelait parfois les billets ardents du jeune Bonaparte à Joséphine pendant une autre campagne d'Italie, ni de saluer comme une réminiscence un « Je vole vers toi », qui, venant d'un quinquagénaire, apparaît un peu ridicule.

Même si Napoléon III mit de la complaisance à suggérer le rapprochement avec son oncle, il n'est guère possible de comparer deux offensives victorieuses, que séparent plus de soixante ans d'une rapide évolution. Ni les temps, ni les circonstances n'étaient les mêmes. Mettant en jeu des effectifs toujours plus importants, la guerre était moins un art, avec ses mouvements classiques de l'aile droite et de l'aile gauche, que le choc de véritables migrations humaines ; c'était déjà la guerre moderne soumise aux lois du nombre, de la cohésion, de l'enthousiasme, telle, d'ailleurs, que Napoléon Ier l'avait connue à ses dépens à la fin de sa carrière prestigieuse. Enfin, les deux chefs n'avaient ni la même formation, ni le même caractère. Bonaparte était soldat depuis l'adolescence, tandis qu'à cinquante ans Napoléon III faisait ses premières armes. « Nulle part je n'ai vu Bonaparte plus heureux que sur un champ de bataille », écrivait son secrétaire, Bourrienne ; celui de Napoléon III, au contraire, a

remarqué le trouble de son maître devant les tueries de Magenta et de Solférino.

Cependant, de nombreux Français du Second Empire ont voulu voir en leur souverain « un génie militaire de premier ordre », tard révélé mais incontestable, sachant joindre « la modération et la bonté à l'énergie et à la vigueur du commandement ». S'il faut en croire un correspondant de Charles Robert, l'un de ses collègues au Conseil d'Etat, c'était là l'opinion de Paris, aussi bien des salons que des faubourg, après les brillantes victoires de Lombardie. Dans ses *Souvenirs*, le général Fleury fait honneur à Napoléon III du « beau mouvement tournant » qu'il ordonna afin de traverser le Tessin, en déjouant les plans des Autrichiens, des « dispositions officielles » qu'il dicta la veille de Magenta, enfin de la « direction énergique » qu'il sut donner aux troupes à Solférino (1). Nous voilà loin du jugement de Pierre de La Gorce, attribuant les succès français à la chance, la « bonne fortune », et à la valeur des soldats compensant l'incurie du commandement.

Les notes de Charles Robert apportent-elles leur contribution à ce débat ? Certes ,le jeune maître des requêtes n'a jamais accompagné son maître sur le champ de bataille. Mais, à la table du Quartier Général, il a surpris les confidences des guerriers et celles mêmes de l'Empereur. Voici, glanés dans son album, quelques mots recueillis sur le vif, qui confirment ce que nous ont rapporté les contemporains de l'attitude assurée de Napoléon III.

Celui-ci est daté du lendemain de Magenta :

« Le 6 juin au matin, à déjeuner, vers 11 heures, petite panique à la table de l'Empereur. Un officier entre et annonce que le corps du général (autrichien) Urban, qu'on croyait en retraite, s'avance au contraire rapidement. L'Empereur, très tranquille :
— Eh bien ! nous le ferons prisonnier. »

(1) Général comte Fleury, *Souvenirs*, t. II (1859-1867), p. 24 (Paris, Plon, 1898). Signalons avec M. Paul Guichomet (*L'Unité italienne*, P.U.F., 1961, p. 95) que les travaux récents des spécialistes italiens, en particulier de M. Piero Pieri, sur la campagne de 1859 ont réévalué le rôle militaire de Napoléon III, surtout à Solférino « où il eut l'intuition que le sort de la lutte se déroulait au centre ».

Et voici un souvenir de Solférino :

« Au moment de l'attaque du mamelon, côté du cimetière, un boulet a passé en mugissant sur les têtes des officiers de l'Etat-Major. L'Empereur a dit à table :

— Quand je l'ai entendu, j'ai salué, comme tout le monde. »

Cette crânerie sans forfanterie est assurément sympathique.

Plus révélateur du rôle de Napoléon III comme chef d'armée et plus original est le témoignage de Robert en tant que secrétaire. Parmi les autographes qu'il a conservés de l'Empereur, on remarque une suite d'ordres précis au ministre de la Guerre pour l'acheminement rapide de renforts avant Magenta, pour faire hâter l'expédition navale française en Adriatique etc. — A Brescia, quelques jours avant Solférino, Robert a passé des heures, sur l'ordre de l'Empereur, à traduire des documents militaires autrichiens prévoyant la défense du Mincio. « Solférino et Cavriana, écrit-il, figurent dans ce travail comme points stratégiques ». Napoléon III ne dut pas être aussi surpris qu'on l'a prétendu d'y découvrir les Autrichiens solidement retranchés. Après la victoire, alors que le maréchal Vaillant ne se préoccupait que d'adresser à ses collègues de l'Institut une description du terrible orage qui avait mis fin à la bataille, c'est l'Empereur lui-même qui dicta à Robert les « huit ou dix pages » du rapport militaire sur la journée ; preuve, semble-t-il, qu'il avait gardé constamment le contrôle des opérations. Enfin, à la veille de la suspension d'armes de Villafranca, Napoléon III établissait, en cas de poursuite des hostilités, « un plan de bataille complet où, écrit Robert, chaque chef de corps avait sa tâche marquée ». Ainsi, jusqu'à la fin des combats, il prétendit les diriger en personne.

Cette constance et ce sérieux à tenir son rôle militaire sont d'autant plus remarquables que l'Empereur gardait la direction de la diplomatie et de la politique. Ce que Robert nous a conservé de sa correspondance avec l'impératrice Eugénie, régente, et le ministre des Affaires Etrangères, Walewski, nous montre comment il savait résister, avec une douce mais ferme obstination, à l'influence des milieux réactionnaires de Paris. Quant aux actes

officiels, qu'eut alors à rédiger Napoléon III, Robert remarque à leur propos :

« Rien n'est plus intéressant que les brouillons des proclamations de l'Empereur. On peut y suivre le travail de la pensée politique. On voit la prudence, la réflexion modifier, adoucir l'expression plus forte, plus hardie du premier élan. Je me rappelle l'avoir senti vivement en recopiant la minute corrigée de la proclamation *Aux Italiens*, que l'Empereur m'a dictée à Magenta, et aussi celle de la proclamation *Aux Soldats* écrite par l'Empereur lui-même à Quarto Canigno. »

Le journal de Robert contient d'autres notations qui permettent de mieux cerner la figure assez énigmatique de Napoléon III. Elles insistent sur son goût du secret, cette prudence de l'homme d'Etat, qui vient corriger le premier élan d'une nature affectueuse. En sortant de son entrevue à Villafranca avec François-Joseph, l'Empereur « qui n'avait rien laissé paraître du résultat, se retourna subitement et appela : « Larrey ! » (son médecin)

« — Il va me confier le grand secret, se disait l'heureux docteur, tout ému.
— Eh bien ! lui dit l'Empereur, comment va Tony ? »

Tony, cheval de Larrey, avait été blessé à Solférino.

Ainsi, l'entourage de Napoléon III le voyait, la plupart du temps, « plongé dans ses réflexions », « silencieux, regardant au loin dans le vague et fumant toujours ses petites cigarettes ». Un jour que l'Empereur souffrant n'avait point paru au repas, un aide de camp confiait à Robert :

— « On vit au moins, quand le glaçon n'y est pas. »

Et pourtant « le glaçon » — « le sphinx » ont dit d'autres — savait se faire généralement aimer. « Le général Fleury et les écuyers, rapporte Robert, quand ils parlent ensemble de l'Empereur, ont l'habitude de le surnommer *papa* ». Ces familiers savaient par expérience que la réserve de leur maître n'était pas de froideur hautaine mais couvrait un tempérament rêveur et méditatif. Dans les souvenirs de Robert, Napoléon III apparaît sensible à la beauté des paysages, au silence d'une nuit sereine, au charme de la poésie ou du chant ; il fait droit avec bonté aux

requêtes, il a des mouvements spontanés assez touchants. Recueillons ce trait au passage :

« Du balcon (de la maison occupée par le Quartier Général à Desenzano, sur le lac de Garde) nous jetions dans le lac des pièces d'argent que de petits Lombards à la peau brunie par le soleil, allaient chercher en plongeant. L'Empereur se tourna vers moi :
— Ne jetez pas si loin, dit-il, c'est peut-être profond et ils pourraient se noyer. »

Cette sensiblerie, en même temps que cette réserve, forment un contraste frappant avec les façons, d'une brusquerie toute militaire, du roi de Piémont-Sardaigne, Victor-Emmanuel II. Ce héros de l'unité italienne, ce cœur généreux et brave a été appelé par l'Histoire le roi galant homme (*Il re galantuomo*). Les aides de camp de Napoléon III l'avaient, eux, irrévérencieusement, surnommé *le commandant Victor,* « à cause, explique Robert, de la distinction de ses manières ». Voici en effet comment le roi de Sardaigne se comportait à la table impériale, où il s'invitait à l'improviste :

« Il entrait précipitamment dans la salle à manger où nous étions à table. L'Empereur et son voisin de droite lui faisaient place entre eux. Il s'asseyait bruyamment, son grand sabre entre les jambes ; il se mettait à manger la soupe à rapides cuillérées, avec toute la franchise de son appétit. »

Toujours plein d'entrain, le *commandant Victor* exaltait la bravoure de ses soldats, dans son rude langage de guerrier, ou se vantait de ses prouesses amoureuses. Puis, il s'en allait rejoindre les avant-postes aussi précipitamment qu'il était venu.

« Monté sur un magnifique étalon blanc, non moins ardent et passionné que son maître, il caracolait complaisamment au son du tambour et du clairon, puis, piquant des deux, partait comme une flèche au triple galop. C'est ce qu'il fit un soir à Valeggio. Mais, en sortant de la cour, il tourna trop vite à gauche et nous entendîmes un grand bruit. On accourut, mais on ne vit que quelques officiers sardes assez émus et un cavalier qui disparaissait dans la poussière de la route. L'étalon blanc s'était abattu sur le roi et tout autre que S. M. eût été meurtri d'une telle chute. Un aide de camp tout effrayé mit pied à terre pour le secourir. Mais, déjà, le roi s'élance, enfourche le cheval de l'aide de camp, et le voilà parti. »

Si divers fussent-ils, Napoléon III et Victor-Emmanuel II se lièrent d'une cordiale amitié. Robert évoque les « longues conver-

sations, de deux heures souvent, entre l'Empereur et le Roi », le soir, dans le jardin du Quartier Général de Valeggio, alors que se discutaient les préliminaires de paix. L'attachement loyal du *commandant Victor*, sa franchise de soldat et de galant homme firent contrepoids dans l'esprit de Napoléon III aux missives apeurées de l'Impératrice, aux conseils de méfiance de Walewski, qui aurait voulu faire attribuer la Lombardie à la duchesse de Parme ou à un archiduc autrichien, au désir de paix à tout prix des « généraux-diplomates ». En contrepartie, la séduction personnelle de l'Empereur s'exerça victorieusement pour faire accepter au roi de Sardaigne l'abandon du projet de conquête de la Vénétie, abandon contre lequel Cavour avait protesté en démissionnant. A la fois réaliste et noble, Victor-Emmanuel sut se contenter du magnifique cadeau de la Lombardie, qu'il devait à la générosité de l'Empereur et aux sacrifices de la vaillante armée française.

***

Des événements militaires eux-mêmes Charles Robert ne nous dit rien qui ne soit en général déjà connu. Sa campagne est celle d'un civil, qui mêt un certain temps à s'apercevoir que le beau, l'intéressant voyage est aussi, pour d'autres, une meurtrière aventure. S'il y gagnera la Légion d'honneur, sa seule blessure sera une malencontreuse foulure ; elle lui inspirera, du moins, de saines réflexions :

« Charles (écrit-il de lui à la troisième personne) est couché dans sa tente et ne peut se remuer sans éprouver une très vive douleur au pied droit. Il songe aux blessés de Magenta... »

Les blessés, les héros de Magenta font vibrer en lui une corde patriotique dont il n'use d'ordinaire qu'avec la plus extrême discrétion. Des grenadiers de la Garde acclamant l'Empereur lui inspirent ces lignes émues :

« C'étaient des voix sonores et vibrantes. C'était un beau moment, on était transporté. La figure des soldats rayonnait. Ces cris là allaient au cœur. »

Mais, la plupart du temps, il garde la retenue, l'effacement devant les faits rapportés qui conviennent à sa double qualité

de non-spécialiste, étranger à la bataille, et de protestant scrupuleux et un peu boutonné. Pour être dépouillé, le récit de ce qu'il a vu ou entendu laisse toutefois percer ses sentiments. A force de simplicité et de vérité, il parvient, dans les meilleurs passages, à nous rappeler un autre pékin suivant les armées, Fabrice del Dongo à Waterloo. Une amusante coincidence ne fait-elle pas du héros de Stendhal le fils d'un certain lieutenant Robert, dont l'original, selon les érudits stendhaliens (1), se serait prénommé Charles ? Le lieutenant Charles Robert avait participé sous les ordres de Bonaparte à la première campagne d'Italie, en 1796. Son homonyme, secrétaire de Napoléon III, se contentera, en 1859, de consigner ses observations à une distance très sage du champ de bataille. Ecoutons-le nous raconter *sa* journée de Solférino :

Partis de Montechiaro en voiture vers 7 h. 1/2 du matin, nous sommes arrivés à Castiglione vers 9 h. On entendait le canon. Les rues étaient tout à fait désertes. Le postillon cherchait, sans la trouver, la maison destinée à servir de quartier impérial. Enfin, sur une porte cochère fermée, nous vîmes les mots *quartier impérial* écrits à la craie.

Après nous être installés, je partis à pied avec Lemarié (2) dans la direction de la bataille. Arrivés au sommet d'un côteau sans rien voir, nous nous laissâmes glisser en bas, et, après avoir escaladé une colline, nous vîmes la bataille se déployer devant nous. Il y avait là avec nous des soldats préposés à la garde des bagages et quelques domestiques de la maison de l'Empereur. Nous y sommes restés deux heures. Un soldat croyait distinguer les uniformes autrichiens, et disait que nous étions à portée de canon.

En revenant vers midi, nous étions tous deux tristes. Le canon grondait solennellement. De retour à Castiglione, tandis que nous déjeunions avec le Dr Conneau (3), survinrent Clermont-Tonnerre et Kleinenberg, officiers d'ordonnance, venant du champ de bataille, échauffés, exaltés ; ils mangèrent un peu et repartirent aussitôt.

Alors nous montâmes dans notre chambre, où le Dr Conneau vint nous rejoindre :

— « Et ne pouvoir, disait-il avec douleur, ne pouvoir être près de l'Empereur ! Etre obligé de rester ici ! »

Nous entendions toujours le canon. Arriva un officier qui quittait le lieu du combat. Il était 3 heures. Il dit avoir vu l'Empereur, près

(1) Voir Louis Royer dans *Ausonia*, Grenoble, janvier-mars 1937, et François Vermale dans *Le Divan*, Paris, juillet-septembre 1941.

(2) Adjoint de Robert au secrétariat de Napoléon III.

(3) Médecin et ami de l'Empereur.

duquel un cheval venait d'être atteint. A l'instant, on venait de ramener le cheval de Brady, blessé aussi. L'officier disait que cela allait bien. Il prit un verre d'eau avec du citron, me serra la main et partit.

Le temps nous semblait long. Nous nous mîmes à causer avec le docteur de la géographie des Etats Romains. Je pris mon Bouillet pour chercher un renseignement, et machinalement je sifflais *La Marseillaise*.

— Ah, vous savez *La Marseillaise ?*, dit le docteur (1).

Alors nous vînmes à causer religion, lui comme catholique favorable au principe d'autorité, moi comme protestant, dans le sens du libre examen. Entra subitement l'abbé Laine qui, pour la première fois depuis la guerre (ce fut aussi la dernière) avait été jusqu'à une ambulance. Il revenait épouvanté, bouleversé de ce qu'il avait vu.

Il était environ quatre heures. Le vent s'éleva, la poussière obscurcit le ciel, le tonnerre gronda et le terrible ouragan de Solférino éclata. La route, à quelques pas de notre croisée, le clocher en face de nous disparurent entièrement.

A cinq heures vint, avec la nouvelle de la victoire, l'ordre de rejoindre l'Empereur. Le canon grondait encore. Après bien des longueurs, nos voitures furent prêtes. Castiglione s'encombrait de blessés ; dans ces rues étroites, c'était un chaos de charrettes, de mulets, de bagages, de soldats. Le temps était redevenu magnifique.

Je ne sais par quel miracle nous parvînmes à gagner la grande route. Bientôt y parurent les traces du combat : un cheval frappé d'une balle au front, des débris de vêtements, des sacs, une borne coupée en deux par un boulet. Le jour baissait. A droite, dans les champs, des lanciers au pas cherchant les blessés dans l'herbe ou les maïs ; à gauche, au galop dans le crépuscule, des chasseurs d'Afrique revenant du combat. Leurs chevaux étaient épuisés...

— « Laisse ton cheval, criait l'un à son camarade ; s'il s'arrête, tu ne pourras plus le relancer. »

Un coup de pistolet, qui retentit à nos oreilles, épargna une lente agonie à la pauvre bête. Ils passaient comme des fantômes à la portière de notre voiture, lâchant de temps à autre quelques jurons étouffés.

La nuit était noire quand nous approchâmes de Cavriana. Ce pays accidenté était tout illuminé autour de nous par les feux de bivouac. La voiture roula, peu d'instants après, dans des rues, entra sous la porte d'une cour encombrée d'hommes et de chevaux, enfila une petite avenue bordée d'arbres. Nous descendîmes devant un escalier. Au premier étage, dans une grande et haute salle, à table avec toute sa maison militaire, nous vîmes l'Empereur victorieux.

Ce texte, dans sa sobriété, ne manque pas de grandeur. Charles Robert, contemporain de Flaubert, par ses portraits

(1) Sous le Second Empire, *La Marseillaise* était interdite comme chant républicain et séditieux.

sans indulgence des Bouvard et Pécuchet de l'Etat-Major, ses tableaux, déjà naturalistes, de l'envers du brillant décor de la campagne d'Italie, s'affirme un témoin caractéristique et intelligent de son temps. Ses souvenirs inédits me paraissent dignes d'une publication, qui devrait intéresser le sociologue autant que l'historien.

On retrouve dans ses dessins ses qualités d'écrivain : une précision sans fard, un sens ironique de l'observation. Le style varie de la gravure romantique (certains paysages) à la charge caricaturale. Le plus souvent, il se caractérise par une recherche scrupuleuse de la réalité, rendue avec une gaucherie d'amateur, une raideur qui est bien dans le tempérament de Robert. Ces dessins sans réelle valeur artistique sont des documents, d'exactes « choses vues ». A ce titre, ils mériteraient d'illustrer une édition des souvenirs de Charles Robert, dont ils constituent l'indispensable complément.

Georges Dethan.

L'AMBASSADE DU COMTE DE BREUGNON A MARRAKECH EN 1767 (1)

I. — Les négociations préliminaires

La venue du comte de Breugnon à Marrakech en 1767 mit fin à une crise franco-marocaine qui durait depuis quarante-neuf ans.

En effet, le régent Philippe d'Orléans avait en 1718 rappelé du Maroc le seul consul du Roi Très Chrétien qui y exerçait

(1) Sources et Bibliographie. — *Archives Nationales : Affaires Etrangères,* correspondance politique, Maroc, B¹ 830, 831 et 832 ; *Marine,* B⁷ 403, C⁷. *Archives du ministère des Affaires Etrangères :* correspondance politique, Maroc, vol. 1 ; mémoires et documents, Maroc, vol. 2 et 3 ; personnel, 1re série, vol. 16. *Archives historiques de la Chambre de Commerce de Marseille,* J 1918. Bidé de Maurville, *L'affaire de Larache,* Amsterdam, 1775. Louis de Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc,* 3 vol., Paris, 1787. Thomassy, *Le Maroc. Relations de la France avec cet empire,* 3e éd., Paris, 1859. Duc des Cars, *Mémoires,* 2 vol., Paris, 1890. E. Rouard de Card, *Les traités entre la France et le Maroc,* Paris, 1898. Paul Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque (1560-1793),* Paris, 1903. *Journal du consulat général de France à Maroc (1767-1785),* publié par Charles Penz, Casablanca, 1943. J. Caillé, *La trêve franco-marocaine du 10 octobre 1765,* en cette *Revue,* 1959, pp. 30-43. J. Caillé, *Les accords internationaux du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790),* Paris, 1960. J. Caillé, *Les prises du raïs Omar,* dans *Hespéris,* revue de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines, 1960.

L'ambassade du comte de Breugnon a fait l'objet de plusieurs relations contemporaines. Il en existe deux aux *Archives Nationales* (*Af. Etr.,* B¹ 832), dont vraisemblablement l'une est l'œuvre de Breugnon lui-même et l'autre, celle de Chénier ; toutes deux sont faites « par morceaux », si l'on peut

alors ses fonctions, à Rabat-Salé, le sieur La Magdelaine (2). La mesure fut prise à la suite des « violences et vexations continuelles » dont nos compatriotes établis à l'estuaire du Bou Regreg étaient l'objet de la part du Sultan Moulay Ismaïl. Certains marchands continuèrent néanmoins à résider dans l'empire chérifien, mais leur trafic déclina rapidement en faveur de celui des Anglais.

Faute de représentants officiels de la France au Maroc, les rapports politiques entre les deux Etats se bornèrent à des négociations officieuses, plus ou moins intermittentes et poussées qui, avec le temps, manifestèrent plus vivement, des deux côtés, le désir d'aboutir à une entente. A différentes reprises, plusieurs sultans témoignèrent, de façon non équivoque, de leur intention de renouer avec la France des relations régulières. Mais, d'une part, la situation intérieure du Maroc, particulièrement troublée de 1727 à 1757 et, d'autre part, l'esprit d'économie, la réserve ou les exigences de la cour de Versailles empêchèrent durant de longues années, d'arriver à un accord (3).

ainsi dire et comprennent plusieurs parties distinctes, mais se faisant suite et dont chacune rapporte les faits de telle date à telle date. Thomassy (*op. cit.*, pp. 257-266) a utilisé une troisième *Relation*, « inédite », que nous n'avons pu découvrir. On en trouve une quatrième dans les *Mémoires* du duc des Cars (*op. cit.*, t. I, pp. 27-59). Enfin une cinquième figure dans le *Journal du Consulat...* (*op. cit.*, pp. 1-15) et M. Penz l'attribue à Chénier ou à son chancelier, Pothonier. De plus, le livre de Bidé de Maurville (*op. cit.*, *passim*) renferme sur l'ambassade des détails nombreux, mais parfois inexacts. Ces différents récits présentent souvent quelques différences. Celui signalé par Thomassy est le seul qui indique les lieux d'étape sur la route de Safi à Marrakech. Celui du duc des Cars renferme bien des erreurs. Nous avons en général suivi les *Relations* des *Archives Nationales* qui sont les plus détaillées et qui, faites presque au jour le jour, semblent devoir être les plus sûres ; nous indiquons les renvois qui y sont faits par ces mots : *Relation Breugnon* ou *Relation Chénier*, suivis de la date.

(2) On a longtemps cru, et nous l'avons nous-même écrit (*La représentation diplomatique de la France au Maroc*, en cette *Revue*, 1950, pp. 104-171 et *La trêve franco-marocaine...*, *op. cit.*), qu'il y avait deux consuls du roi de France à exercer leurs fonctions au Maroc en 1718. Mais les documents publiés par M. Philippe de Cossé Brissac (*Les sources inédites de l'histoire du Maroc*, 2e série, France, t. VI, sous presse au moment où nous écrivons) établissent qu'à cette date il n'y avait plus dans l'empire chérifien qu'un seul consul français, Pierre de la Magdelaine, établi à Rabat-Salé.

(3) On trouvera dans P. Masson (*op. cit.*) un récit détaillé des relations franco-marocaines — de 1718 à 1767 — dont l'exposé aurait été hors de notre sujet. Nous nous sommes bornés à indiquer quelques uns des faits les plus importants qui ont marqué ces relations.

C'est ainsi par exemple que de longs pourparlers se déroulèrent de 1732 à 1736 par l'intermédiaire d'un marchand français de Salé, André Rey (4). Celui-ci, reçu trois fois par le sultan Moulay Abdallah, se rendit ensuite à Paris et le gouvernement français sembla prêt en 1734 à envoyer un ambassadeur au Maroc. Mais il était trop tard ; Moulay Abdallah fut alors détrôné par son frère, Moulay Ali, les circonstances devinrent défavorables et le projet dut être abandonné.

En 1756, un marchand provençal, Joseph-Etienne Rey, qui avait passé vingt ans au Maroc et jouissait de la confiance de Sidi Mohammed ben Abdallah, alors khalifa de son père à Marrakech, proposa aux ministres de Louis XV de s'entremettre auprès du chérif pour conclure un traité de paix. Son offre n'eut pas de suite.

Au mois de décembre de l'année suivante, Sidi Mohammed, proclamé sultan à la mort de son père, invita un sieur Jean-Joseph Rey, de Salé, à faire connaître à Versailles qu'il était « très porté à conclure un traité de paix et de commerce » (5). Le gouvernement français ne répondit pas à cette ouverture.

Deux ans plus tard, en 1759, un Israélite, nommé de Paz (6), offrit à la cour de France d'entamer de nouvelles négociations. Il pourrait aisément, disait-il, amener le sultan à conclure un traité et se faisait fort d'obtenir de celui-ci : la permission d'exporter du Maroc des « cargaisons de bœuf salé » pour nos colonies d'Amérique ; la cession du port de Tanger ; l'autorisation de créer un établissement sur la côte sud de l'empire chérifien. Par la suite, l'Israélite suggéra même de s'emparer par la force

(4) Nous n'avons trouvé aucun renseignement qui nous permit de savoir si André Rey était un parent de Jean-Joseph Rey et de Joseph-Etienne Rey, cités plus loin, ni s'il existait entre ces deux derniers un lien de parenté. Toutefois Jean-Joseph Rey semble ne pas devoir s'identifier avec Joseph-Etienne Rey, car la lettre du premier est écrite de Salé, alors que le second avait déjà quitté cette ville depuis longtemps (cf. P. Masson, *op. cit.*, p. 617, n. 1).

(5) *Lettre de Jean-Joseph Rey à Peirenc de Moras*, du 2 janvier 1758 (*Arch. Nat., Marine*, B[7] 403).

(6) Sur de Paz, qui joua un rôle important dans les premières négociations entre les Danois et Sidi Mohammed ben Abdallah, cf. Henry de Castries, *Le Danemark et le Maroc (1750-1767)*, dans *Hespéris*, 1926, pp. 327-349.

de Tanger, où il n'y avait d'après lui que « peu d'artillerie et un petit nombre de soldats hors d'état de s'opposer à un coup de main et de le rendre douteux » (7). Si extravagant que nous semble ce projet aujourd'hui, les ministres de Louis XV ne le repoussèrent pas d'emblée, mais l'étudièrent plusieurs mois avant d'y renoncer.

Joseph-Etienne Rey se manifesta de nouveau en 1762. D'Avignon, où il se trouvait chez ses beaux-parents, il écrivit au duc de Praslin, secrétaire d'Etat à la Marine, que Sidi Mohammed ben Abdallah l'avait nommé « ambassadeur plénipotentiaire pour aller de sa part à la cour de France demander et conclure un traité de paix et de commerce » (8). Retenu par une grave maladie, Rey ne se rendit à Paris qu'à la fin de l'année 1763. Le duc de Praslin se montra très défiant à son égard, mais le chargea cependant de faire parvenir au sultan un projet de traité. Ce projet prévoyait le rachat des esclaves à un très bas prix et, de plus, la concession à la France d'une place forte, analogue à celle de La Calle, qu'elle possédait en Algérie. Le sultan rejeta de telles propositions « avec indignation » (9).

Enfin, en 1764, la cour de France chargea un marchand de Safi, Jean-Jacques Salva, de négocier avec le makhzen et, cette fois, les pourparlers allaient aboutir.

Salva fut reçu à Marrakech le 24 décembre 1764 par Sidi Mohammed ben Abdallah, auquel il remit une lettre du duc de Praslin et copie du traité passé avec Moulay Ismaïl en 1682. En effet, les ministres de Louis XV, qui avaient renoncé à demonder la cession d'une place marocaine, entendaient prendre ce traité comme base du nouvel accord. Le sultan accueillit aimablement notre compatriote, mais déclara qu'il ne voulait conclure la paix qu'avec un ambassadeur qui lui ramènerait les esclaves maures et rachèterait les captifs français. Son interlo-

(7) *Détail des négociations qui ont précédé le traité conclu en 1767 entre la France et Maroc* (*Arch. Af. Etr.*, mémoires et documents, Maroc, vol. 3, f[os] 48-70).

(8) *Lettre de Joseph-Etienne Rey au duc de Praslin,* du 25 août 1862 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B[1] 831).

(9) *Lettre d'Albafeuille au duc de Praslin,* du 21 mars 1764 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B[1] 831).

cuteur lui répondit que « l'usage de la cour de France était que lorsqu'elle vouloit faire la paix avec quelque puissance qu'on en arretoit premièrement les articles et qu'après que tout étoit d'accord un ambassadeur venoit pour les ratifier » (10).

Par la suite, Salva eut plusieurs entretiens avec Moulay Driss, ministre et cousin du sultan et les deux hommes finirent par s'entendre. Il fut convenu que la France ne fournirait pas d'armes ou de munitions au makhzen, que les marchandises françaises paieraient les droits habituels de douane, mais bénéficieraient de la clause de la nation la plus favorisée, et que tous les esclaves seraient rachetés. Muni des dernières instructions du duc de Praslin, Salva partit de Safi le 4 ou le 5 juin 1765 pour se rendre à Marrakech, où il devait signer des préliminaires de paix.

Mais, entre temps, de graves événements s'étaient produits. La cour de Versailles avait envoyé, sous les ordres du comte Louis-Charles Du Chaffault, une escadre faire une démonstration sur les côtes marocaines. Elle voulait à la fois influencer le sultan et sévir contre les corsaires qui, en 1764, avaient capturé plusieurs navires français. Du Chaffault bombarda les villes de Rabat et Salé du 2 au 8 juin 1765, mais sans grands résultats, puis alla mouiller devant Larache. Le 27 juin, il tenta un débarquement pour incendier les navires chérifiens ancrés dans le port. Ce fut un échec ; sept des dix-huit chaloupes qui participaient à l'opération, ne purent, en raison de la barre et de la marée, regagner les bâtiments de l'escadre et les Marocains s'en emparèrent. Plus de trois cents hommes furent tués et une cinquantaine faits prisonniers, parmi lesquels un garde de marine, Bidé de Maurville, qui joua ultérieurement un rôle auprès de Sidi Mohammed ben Abdallah.

Salva n'était pas au courant de la croisière de Du Chaffault et l'apprit en arrivant à Marrakech le 7 juin 1765. Par suite, il ne s'étonna guère quand Sidi Mohammed ben Abdallah lui déclara que « ce seroit contre son honneur de faire la paix tant

(10) *Lettre de Salva au duc de Praslin,* du 15 janvier 1765 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B[1] 831).

que l'escadre françoise seroit sur ses cottes » (11). Néanmoins. sans doute impressionné par la démonstration de Du Chaffault, le sultan proposa une trêve. La suspension d'armes, signée à Mogador le 10 octobre 1765 par Moulay Driss et Salva pour un an fut prolongée à deux reprises et la dernière fois jusqu'au 1er mai 1767.

Ce délai permit à Salva de mener à bonne fin la négociation, malgré les intrigues de plusieurs nations — notamment l'Angleterre et le Danemark — qui, disait-il, voyaient fort mal le rétablissement de la paix entre la France et le Maroc. La seule difficulté qui restait à résoudre était le prix du rachat des esclaves, car la France estimait trop élevée la somme réclamée par le makhzen. Moulay Driss écrivit à ce sujet au duc de Praslin le 26 septembre 1766 : « C'est le miracle des miracles » (12), disait-il, qu'un roi aussi puissant que Louis XV discute pour environ 50.000 piastres. En même temps, il insistait afin qu'un ambassadeur vienne au plus tôt signer un traité régulier.

Après bien des hésitations la cour de Versailles accepta de faire le sacrifice nécessaire et s'occupa de préparer une ambassade.

II. — Les préparatifs de l'ambassade

Dès 1766 et sur les instructions du duc de Praslin, Salva avait annoncé à Sidi Mohammed ben Abdallah la venue comme ambassadeur du prince de Beaufremont, chef d'escadre. On convint alors, à la demande du sultan que l'envoyé du roi débarquerait à Larache.

Mais ces dispositions furent modifiées l'année suivante. Louis XV désigna, pour aller le représenter à la cour chérifienne, le capitaine de vaisseau Pierre-Claude Hocdenault, comte de Breugnon, chevalier de Saint-Louis, qui se rendrait à Safi.

(11) *Lettre de Salva au duc de Praslin*, du 21 juin 1765 (*Arch. Nat., Af. Etr.*, B1 831).

(12) *Lettre de Moulay Driss au duc de Praslin*, du 21 septembre 1766 (*Arch. Nat., Af. Etr.*, B1 831).

D'après le duc des Cars, ce choix était dû à l'intervention d'un premier commis du Secrétariat d'Etat à la Marine, le sieur Legué, qui avait un neveu garde de marine, Amé de la Laune. Le comte de Breugnon aurait promis d'emmener ce dernier avec lui au Maroc et de le charger, sitôt le traité signé, d'aller en porter la nouvelle à Versailles, ce qui vaudrait au jeune de la Laune un avancement immédiat. Mais l'affirmation du duc des Cars est sujette à caution. En effet, lui aussi garde de marine à l'époque et faisant également partie de la suite de l'ambassadeur, il ne cache pas son désappointement d'avoir vu confier à un autre une mission qu'il aurait bien voulu remplir.

Il est fort possible d'ailleurs que le choix de la cour de Versailles ait été déterminé par des raisons moins particulières. Alors âgé de cinquante ans, le comte de Breugnon (13) servait dans la marine depuis 1733 et, en 1765, avait commandé la frégate la *Licorne*, qui faisait partie de l'escadre de Du Chaffault. Sur ce navire, il était resté près de deux semaines en rade de Safi, où il avait apporté l'accord du duc de Praslin à la trêve proposée par le sultan et où il se trouvait encore quand on y connut la signature de la suspension d'armes. Les autorités locales et notamment le gouverneur de la ville, un fils de Sidi Mohammed ben Abdallah, l'avaient très cordialement reçu. Il était tout indiqué d'envoyer comme ambassadeur un officier qui connaissait déjà le Maroc et y avait entretenu des relations, brèves mais excellentes, avec un des enfants du sultan.

Quoi qu'il en soit, le comte de Breugnon reçut des pouvoirs, en date du 23 mars 1767, conçus en ces termes :

(13) Né à Brest le 3 août 1717, le comte de Breugnon appartenait à une famille de marins. Son père avait été chef d'escadre, son grand-père paternel capitaine de frégate et son frère garde de marine, puis enseigne de vaisseau, avant de passer dans l'armée de terre. Lui-même avait, antérieurement à 1767, navigué sur vingt-trois navires différents et commandé six bâtiments. Promu chef d'escadre le 18 août 1767, après son retour du Maroc, il épousa bientôt Louise-Jeanne-Marguerite de Saint-Sauveur, de vingt-huit ans plus jeune que lui. Par la suite, il fut nommé successivement : colonel du régiment de Bayonne, au mois de mai 1772 ; commandant de la marine à Brest, à la fin de la même année ; lieutenant-général en 1779 et vice-amiral le 1er janvier 1792. Il demanda sa mise à la retraite six mois plus tard ; arrêté peu après, il fut une des victimes des massacres du mois de septembre 1792 (*Arch. Nat., Marine*, C7, dossier Breugnon).

Louis, par la grâce de Dieu, Empereur et Roy très chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Nous avons toujours désiré de faire cesser tous les malheurs et les désordres de la guerre et d'établir une sincère paix, amitié et bonne intelligence entre nous et l'empereur de Maroc et les sujets respectifs des deux Empires, telle qu'elle a subsisté anciennement. Nous avons entendu avec satisfaction que ledit empereur, animé des mêmes sentimens et après avoir conclu avec nous une trêve qui devoit précéder l'heureux événement d'un traité durable, n'étoit pas moins disposé à conclurre ledit traité, sur les conditions qui ont été discutées et convenues préalablement, s'il nous plaisait d'envoyer à cet effet un ambassadeur chargé de nos pouvoirs.

A ces causes, nous avons donné et donnons par ces présentes, signées de notre main, pouvoir, commission et mandement spécial à notre cher et bien aimé le sieur comte de Breugnon, capitaine de nos vaisseaux et chevalier de notre ordre royal et militaire de Saint Louis, pour négocier, traiter et arreter, en qualité de notre ambassadeur, avec ledit empereur de Maroc ou son premier ministre muni d'un plein pouvoir suffisant, tel traité, articles et conventions de paix et de commerce qu'ils aviseront bon être : promettant en foy et parole d'Empereur et de Roy d'avoir agréable et tenir ferme et stable tout ce qui aura été réglé, convenu et arresté en notre nom par ledit sieur comte de Breugnon, sans aller ni souffrir qu'il soit allé directement ou indirectement au contraire pour quelque cause et occasion que ce puisse être et d'en fournir la ratification en bonne forme dans le tems dont on sera convenu. Car tel est notre plaisir.

En foy de quoy nous avons fait mettre à ces présentes notre sceau impérial et royal.

Donné en notre château impérial de Versailles, le vingt-troisième jour de Mars, l'an de grâce mil sept cent soixante sept et de notre règne le cinquante deuxième.

signé *Louis* (14)

(14) *Arch. Nat., Af. Etr.*, B[1] 832.

D'autre part, le duc de Praslin remit à l'ambassadeur un « Mémoire du Roy », pour lui « servir d'instruction ». Ce mémoire était ainsi rédigé :

Le désir de retirer d'esclavage ceux de ses sujets qui ont eus le malheur de tomber entre les mains des Maures ou qui ont été pris les armes à la main dans la dernière expédition de l'Arache, celui de les garantir de tout risque en mer à l'avenir et de leur procurer les avantages qu'ils peuvent se promettre du commerce des ports de la domination de Maroc, sont ce qui a le plus déterminé Sa Majesté à écouter les propositions qui lui ont été faites et à agréer le projet de traité qui a été négocié par ses ordres tel qu'il est transcrit dans la copie ci-jointe il ne doit être susceptible d'aucune nouvelle difficulté Sa Majesté ayant aplani toutes celles qui pouvoient y faire obstacle de sa part, et elle entend que le traité en forme soit rédigé et signé article par article conformément audit projet qui a été communiqué et approuvé respectivement ; de sorte qu'il n'y ait plus à cet égard qu'à exécuter ce dont on est convenu.

Le sieur de Breugnon est instruit que pour prévenir les incidents qui auroient pu traverser la négociation, Sa Majesté a chargé le sieur Salva, marchand françois, de signer en son nom un acte de treve qui a été observé fidèlement par le roy de Marroc. Cette trêve doit expirer au 1[er] *de may prochain et Sa Majesté désire que le sieur de Breugnon prenne assès bien ses mesures pour pouvoir être rendu à la côte de Salé avant ce tems autant qu'il dépendra de lui.*

Il relachera préalablement à Cadix où il trouvera entre les mains du sieur de Puyabri, consul de France, les avis nécessaires pour le lieu où il devra aborder (15), *et les fonds qu'il devra y prendre pour le rachat des esclaves et autres dépenses.*

Sa Majesté recommande spécialement au sieur de Breugnon, comme une des premières conditions qui doit avoir son effet

(15) Les instructions données au comte de Breugnon avaient sans doute été rédigées un certain temps à l'avance. En effet, avant que l'ambassadeur eut quitté Brest, le sultan avait fait connaître en France son désir de voir le représentant du Roi Très Chrétien débarquer à Safi (Cf. Bidé de Maurville, *op. cit.*, p. 285).

aussitôt qu'il aura fait usage de ses pouvoirs de retirer tous les esclaves françois sans exception d'aucune et dans le même tems Sa Majesté (sic) *demandera nommement au roy de Maroc le sieur de Maurville enseigne de vaisseau* (16) *qui doit être rendu avec tous les autres.*

Sa Majesté trouve bon que le sieur de Breugnon se porte avec sa suite et un cortège convenable en telle ville que le roy de Marroc voudra lui indiquer pour le recevoir et lui donner audience, et elle ne doute point que ledit sieur de Breugnon ne s'acquite de cette fonction publique avec toute la bienséance et la dignité qui doivent accompagner des démonstrations faites au nom de Sa Majesté.

Il assurera le roy de Marroc en lui présentant ses lettres de créance, de l'amitié et de la haute considération personnelle de Sa Majesté et lui témoignera dans les termes les plus satisfaisants, que si la paix a été retardée contre le gré de Sa Majesté, c'est qu'elle a voulu qu'elle fut établie sur des fondemens assès solides pour qu'elle unisse pour toujours les deux Empires. C'est dans cette confiance et dans ces sentimens que Sa Majesté s'y est prêtée avec plaisir et empresseman. Le sieur de Breugnon s'attachera dans tous ses discours et démarches à persuader ce Prince et tous ceux qui ont quelque influence dans le gouvernement de ses Etats, de l'intérêt qu'ils ont à entretenir des liaisons durables avec la France, et à leur en donner une idée assés imposante pour les engager à favoriser de préférence la nation qu'il leur convient de plus d'avoir pour amie et qui peut leur être le plus utile. Sa Majesté voudroit qu'on pùt inspirer à cette Cour les mêmes principes de la Porte ottomane pour ce qui regarde les François.

Le sieur de Breugnon remettra de la part de Sa Majesté les présens qu'elle a destinés pour le roy de Marroc, son fils et son premier Ministre et qu'elle a fait embarquer sur le vaisseau dont ledit sieur de Breugnon a le commandement.

Sa Majesté a nommé le sieur Chenier pour résider dans le Marroc en qualité de Consul général de France. Ce consul doit

(16) Bidé de Maurville était seulement garde de marine et non pas enseigne de vaisseau.

accompagner le sieur de Breugnon suivant les ordres que Sa Majesté a donnés, et elle charge le sieur de Breugnon de le faire reconnoitre et installer dans ses fonctions, en lui donnant la considération et le crédit que sa place et le bien du service de Sa Majesté demandent. (17)

Ces pouvoirs et ces instructions montrent parfaitement l'objet de la mission confiée au comte de Breugnon : signer un traité de paix et de commerce, faire libérer les esclaves français, installer un consul au Maroc. Deux préoccupations essentielles avaient déterminé la cour de Versailles à s'entendre avec Sidi Mohammed ben Abdallah : d'une part, le règlement de la question des captifs, d'autre part, la sécurité de la navigation et le rétablissement entre la France et le Maroc d'un commerce régulier, sur lequel veillerait le consul du roi.

Salva avait signalé au duc de Praslin l'importance que le sultan attachait au côté représentatif de la mission qui serait envoyée à sa cour ; « une petite escadre, écrivait-il, le flattera beaucoup » (18). Le gouvernement français tint compte de cet avis et décida que l'ambassadeur se rendrait au Maroc à la tête d'une division navale et serait accompagné d'une suite nombreuse. L'escadre comprit trois navires : le vaisseau l'*Union*, armé de soixante-quatre pièces de canon, commandé par le comte de Breugnon lui-même ; la frégate la *Sincère,* qui portait trente-deux canons, sous les ordres du comte de Durfort ; la corvette la *Lunette,* commandant de Kersaint.

D'autre part, en sus de l'état-major des trois bâtiments, de nombreux officiers et quinze gardes de marine assistaient le représentant du Roi Très Chrétien. En outre, celui-ci emmenait avec lui le consul Louis de Chénier — le père du poète André Chénier — à qui des lettres patentes avaient été délivrées à l'avance le 16 mars 1767 et le chancelier désigné du consulat, Barthélémy Pothonier. L'accompagnaient également : deux écuyers, les sieurs Grandmaison et Roussel ; un secrétaire, Ber-

(17) *Arch. Nat., Af. Etr.,* B[1] 832.
(18) *Lettre de Salva au duc de Praslin,* du 15 janvier 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B[1] 832).

trand Dufayel ; un aumônier, l'abbé Violet ; un chirurgien nommé Dutailly ; et, pour lui faire escorte, trente-deux soldats, dont huit musiciens et deux tambours. Enfin, sa « maison » ne comprenait pas moins de vingt-huit personnes : maître d'hôtel, valets de chambre, cuisiniers, coureurs, gens de livrée, etc. Jamais aucune ambassade française envoyée au Maroc n'avait été si importante.

Tous les préparatifs étaient achevés à la fin du mois de mars 1767 et le mardi 7 avril, au point du jour, le comte de Breugnon partait de Brest, avec les trois navires de sa division, pour se rendre à Safi, le port le plus proche de Marrakech, où résidait alors la cour chérifienne.

III. — Le voyage de Brest à Safi

L'escadre devait, comme on sait, s'arrêter à Cadix, où les trois navires arrivèrent le 16 avril. Vu du large, le spectacle de la ville était ravissant : « Une perspective enchanteresse dont l'œil ne peut se lasser, surtout lorsque le brillant soleil de l'Andalousie y réfléchit ses rayons ardents » (19). Malheureusement, la traversée avait été marquée par un accident : un homme de la *Sirène*, tombé à l'eau, s'était noyé. D'autre part, bien que le temps fut très beau, bien des gens à bord souffrirent du mal de mer et le consul Chénier compta parmi les plus malades ; aussi fut-il autorisé à descendre à terre et à y séjourner pendant toute la durée de l'escale.

Le 17 avril, le comte de Breugnon envoya l'un de ses gardes de marine, le chevalier — futur duc — des Cars, saluer en son nom les autorités locales. Il débarqua bientôt à son tour et eut plusieurs entretiens avec le consul de France à Cadix, Puyabry. On a vu en effet qu'il devait recevoir en cette ville les fonds nécessaires au rachat des esclaves et aux frais de sa mission. A cette fin, Puyabry réunit chez lui, le 18 avril, l'ambassadeur, le consul Chénier, deux religieux « commissaires de la Rédemption » et un sieur Lenoir, commerçant français installé à Cadix,

(19) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 29.

qui entretenait avec Salva une correspondance suivie et connaissait bien le Maroc. La cour de Versailles avait prévu une dépense globale de 200.000 piastres fortes, soit environ un million de livres, mais cette somme parut insuffisante. En effet, le prix du rachat avait été fixé à 2.000 piastres par homme pour les prisonniers faits à Larache en 1765, au nombre de quarante-cinq et à 700 piastres pour chacun des cent quarante-cinq autres Français esclaves, capturés sur des navires de commerce, ce qui faisait un total de 191.500 piastres. Après une assez longue discussion, le comte de Breugnon décida de prendre en sus une somme de 80.000 livres « pour obvier à tous les cas imprévus » (20). L'embarquement des fonds à bord de l'*Union* se fit les jours suivants, dans des caissons contenant chacun 2.000 piastres.

D'autre part, l'ambassadeur eut connaissance par le marchand Lenoir de l'engagement pris par Salva de renvoyer au sultan cinq esclaves musulmans qui se trouvaient à Brest. On avait omis de le mettre au courant de la promesse ainsi faite et il redouta que cet oubli ne produisit une mauvaise impression à la cour chérifienne.

Le 22 avril, le représentant du roi fit partir la corvette la *Lunette* pour Safi, où elle annoncerait sa très prochaine arrivée. Lui-même appareilla le lendemain avec ses deux autres navires.

La *Lunette* jeta l'ancre devant Safi le 24 avril. Deux jours plus tard, vers une heure de l'après-midi, l'*Union* et la *Sincère* parvenaient également à destination, après une heureuse traversée durant laquelle les deux bâtiments avaient longé d'assez près la côte marocaine, ce qui permit à leurs passagers d'apercevoir les villes de Larache et de Salé.

Salva s'empressa d'aller saluer à leur bord le commandant de la corvette, puis le comte de Breugnon. Il était accompagné de Bidé de Maurville, le prisonnier de Larache, que le sultan avait autorisé à se rendre au-devant de ses compatriotes. Dès le 25 avril, le marchand français avait envoyé un messager à Moulay Driss pour l'aviser de la venue imminente de l'ambassa-

(20) *Procès-verbal de la réunion du 18 avril 1767* (*Arch. Nat., Af. Etr.*, B¹ 832).

deur. Le 27 avril, il lui annonça l'arrivée de ce dernier par un nouveau courrier ; celui-ci emporta également une « lettre honnete » écrite au ministre marocain par le comte de Breugnon, qui avait cru devoir lui « faire la politesse de le prévenir » (21).

L'ambassadeur et sa suite devaient rester à bord jusqu'à ce que le makhzen eût fait connaître ses intentions sur la façon dont ils seraient accueillis. Cependant, les marins de l'escadre descendaient à terre pour ravitailler les navires en eau potable. En outre, presque chaque jour, le comte de Breugnon envoyait un de ses officiers auprès de Salva. Le jeune garde des Cars, une fois chargé de cette mission, eut ainsi la surprise d'être accueilli sur le rivage par un renégat français qui, comme lui, était Limousin et avec lequel il avait joué aux quilles lorsqu'il était enfant.

Mais une grave difficulté ne tarda pas à se présenter. L'interprète du sultan, l'Israélite Sumbel fit connaître aux Français que l'ambassadeur serait accueilli sans aucune solennité. « Il n'était pas naturel, disait Sidi Mohammed ben Abdallah, qu'il fît rendre des honneurs à une nation qui était venue l'attaquer jusques dans ses propres Etats deux ans avant, que préalablement une réconciliation n'en eût effacé le souvenir et les traces » (22). Une fois la paix signée seulement, l'ambassadeur bénéficierait du cérémonial habituel. Le représentant du Roi Très Chrétien estima qu'il ne pouvait accepter une telle décision, contraire à une tradition constante et alors que, quelques semaines auparavant, le sultan « venait de combler d'honneurs » (23) un envoyé du roi d'Espagne, Jorge Juan, qui se trouvait alors à la cour chérifienne.

Salva écrivit immédiatement à Moulay Driss et lui fit remettre sa lettre par un commerçant genevois de Marrakech, le sieur Rillet, avec lequel il entretenait d'excellentes relations et qui avait rendu de grands services aux prisonniers de Larache, lors de leur arrivée dans la capitale du Sud. Le Genevois insista éner-

(21) *Lettre du comte de Breugnon au duc de Praslin*, du 2 mai 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.*, B¹ 832).
(22) Bidé de Maurville, *op. cit.*, p. 290.
(23) Bidé de Maurville, *op. cit.*, p. 290.

giquement auprès du ministre marocain. Il lui montra « la nécessité de rendre tous les honneurs possibles à M. le comte de Breugnon » qui, « sans cela, ne se débarqueroit pas ». D'ailleurs, ajouta-t-il, « du momant qu'une trêve est signée, l'on est comme en paix et un ambassadeur l'est toujours ». Il obtint rapidement satisfaction. Moulay Driss lui déclara que les instructions transmises par Sumbel allaient être révoquées, que le caïd de la tribu des Abda, Aïssa ben Matoub, recevrait l'ordre d'aller à Safi avec quarante cavaliers, de fournir les montures nécessaires et de conduire l'ambassadeur à Marrakech. Enfin, dit-il encore : « Il lui [au comte de Breugnon] sera fait tous les honneurs qu'il pourra exiger et il sera entièrement satisfait ». Son interlocuteur prit acte de ces paroles, mais fit remarquer que « le moindre manque d'égard renverseroit tout » (24).

Rillet s'enquit en outre du logement qui, à Marrakech, serait attribué à la mission française. Il avait été question de sa propre maison ou de celle de Sumbel. En définitive, on décida que le comte de Breugnon et sa suite camperaient dans le jardin de Redouane.

L'ambassadeur apprit le 2 mai l'heureux résultat de la démarche du Genevois et décida de débarquer le surlendemain. Mais auparavant — le 3 mai — il fit décharger de l'*Union* les présents qu'il devait offrir à Sidi Mohammed ben Abdallah au nom du roi de France. D'autre part, le même jour et après en avoir conféré avec Salva, il envoya la corvette la *Lunette* à Brest, pour prendre les cinq esclaves musulmans qu'on y avait oubliés et les ramener sans délai au Maroc.

IV. — Le séjour à Safi et le voyage de Safi à Marrakech

Le 4 mai, vers une heure de l'après-midi, le comte de Breugnon quitta son bord dans « un canot très proprement paré » (25), après avoir confié le commandement de l'*Union* au chevalier de

(24) Les citations de ce paragraphe sont tirées d'une *Lettre de Rillet à Salva,* du 30 avril 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B¹ 832).
(25) *Relation Chénier,* du 5 mai 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B¹ 832).

la Tullaye. Avec lui ou dans d'autres barques descendirent également à terre : de nombreux officiers, le comte de Durfort, six lieutenants, quatre enseignes et quatre gardes de marine, dont le chevalier des Cars ; le consul Chénier et le chancelier Pothonier ; les deux écuyers, le secrétaire, l'aumônier et le chirurgien dont nous avons déjà indiqué les noms ; les trente-deux soldats de son escorte, parmi lesquels on comptait vingt-deux grenadiers ou bombardiers ; les vingt-huit hommes de sa maison et les domestiques des officiers. Parmi ces officiers se trouvait le chevalier de Suffren qui, l'année précédente, avait adressé un curieux mémoire sur le Maroc au secrétaire d'Etat à la Marine. Au moment où l'ambassadeur s'éloigna de son vaisseau, il fut salué de trois salves de mousqueterie, de dix-neuf coups de canon et de trois « Vive le Roy », criés par les gardes de marine et les troupes de l'*Union* sous les armes.

Tandis que le représentant du Roi Très Chrétien se dirigeait vers le rivage, toute l'artillerie de la place tira en son honneur, mais « en désordre », de nombreuses salves auxquelles, conformément à l'usage, répondirent les canons de l'*Union* et de la *Sincère*. En même temps, des cavaliers évoluaient le long de la baie et ne cessaient de décharger leurs fusils. Sur la plage étaient rangés cinq cents fantassins en armes, avec lesquels se confondait une grande partie de la population de la ville, massée au bord de la mer.

Mais, comme dans tous les ports marocains au XVIIIe siècle, il n'y avait pas de quai à Safi et les canots, même à fond plat, ne pouvaient pas s'approcher suffisamment du rivage pour qu'il fût possible de sauter à terre à pied sec ; il fallait débarquer à dos d'homme. C'est pourquoi le comte de Breugnon, lorsque son canot s'arrêta environ à vingt mètres de la plage, grimpa sur les épaules d'un Israélite, tandis que deux autres Juifs lui tenaient les bottes pour le soutenir. Tous ceux qui l'accompagnaient firent de même et ce fut un curieux spectacle que de voir plus de quatre-vingt personnes ainsi montées.

Lorsque l'ambassadeur mit pied à terre, les cris et les coups de fusil redoublèrent. Il fut accueilli, d'abord par le gouverneur

de la place, Sidi Hosin (ou Hossein) (26) et le caïd des Abda, Aïssa ben Matoub, entourés de nombreux officiers, puis par le consul de Hollande, les facteurs de la compagnie commerciale danoise, le marchand Salva et le garde de marine Bidé de Maurville. Le gouverneur et le caïd lui témoignèrent « la satisfaction qu'ils avoient ainsy que tout le peuple de voir arriver le moment où il n'y auroit plus entr'eux et les François que des démonstrations d'amitié et de sincérité » (27).

Tandis que continuaient les décharges de mousqueterie, la cavalerie défila pour aller former la haie sur le chemin qu'allait prendre l'ambassadeur. Celui-ci se mit bientôt en route, précédé des gens de sa maison, de ses grenadiers, de ses musiciens et de ses tambours qui jouaient sans arrêt de leurs instruments, tandis que le suivaient ses officiers et les autres personnes débarquées avec lui. Les cris et les coups de fusil ne cessèrent pas jusqu'à ce qu'il parvint à la maison de Salva, où il allait demeurer quelques jours. Le gouverneur et le caïd, qui l'avaient accompagné, lui firent à nouveau maints compliments avant de le quitter.

Dans la soirée, le comte de Breugnon envoya un officier, conduit par Salva, saluer en son nom le gouverneur Moulay Abd er-Rahman (28), un fils du sultan, âgé de dix-huit ans environ ; le jeune prince le fit immédiatement remercier par un de ses lieutenants. Le lendemain matin, l'ambassadeur se rendit lui-même, avec une suite nombreuse, chez Moulay Abd er-Rahman, qui le reçut très aimablement.

(26) Les *Relations* conservées aux *Archives Nationales* appellent ce personnage : *Cid Osinet*. La transcription indiquée ci-dessus est celle qu'ont bien voulu nous indiquer M. L. Brunot, directeur honoraire de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines à Rabat et M. G.-S. Colin, directeur d'études à cet Institut, que nous tenons à remercier de leur obligeance.

(27) *Relation Chénier*, du 5 mai 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B[1] 832).

(28) Plusieurs *Relations* de l'ambassade appellent pareillement « gouverneur » de Safi, Moulay Abd er-Rahman et Sidi Hosin. Toutefois, celle du *Journal du Consulat...* (*op. cit.*, p. 13) précise que Moulay Abd er-Rahman était « gouverneur honoraire ». M. Penz (*ibid.*, p. 13, n. 1) écrit que le titre de « gouverneur honoraire » n'existait pas au Maroc et que le jeune prince impérial « représentait son père auprès du gouverneur », Sidi Hosin. Mais il est fort possible que l'auteur de la *Relation* sus-visée ait voulu dire que Moulay Abd er-Rahman était « gouverneur à titre honorifique » et que les fonctions de la charge aient été en fait exercées par Sidi Hosin.

Le voyage à Marrakech nécessitait divers préparatifs, qui retinrent la mission française à Safi pendant sept jours. Le caïd Aïssa, chargé de ces préparatifs et de conduire l'envoyé du Roi Très Chrétien à la cour chérifienne, s'acquitta consciencieusement de sa tâche. Il rassembla les chevaux, les mules et les chameaux, indispensables au transport des hommes et de leurs bagages, parmi lesquels les présents destinés à Sidi Mohammed ben Abdallah et à son entourage tenaient une grande place. En outre, il lui fallait prévoir les étapes, les campements et le ravitaillement, ce dernier particulièrement délicat, car un important détachement de soldats marocains devait accompagner les Français. En même temps, d'ailleurs, le caïd Aïssa ne laissa manquer de rien l'ambassadeur. Celui-ci écrivait : Chaque jour, au nom du sultan, il « n'a cessé de me combler de présens, consistant en bœufs, moutons, volailles et œufs, tant pour le vaisseau l'Union, la frégate la Sincère que pour ma subsistance personnelle ». Au surplus, disait-il encore, le caïd et le gouverneur Hosin « sont remplis de beaucoup d'attention et se prêtent à la meilleure grâce du monde pour tout ce qui a raport au service du Roy et à mes besoins » (29). L'envoyé de Louis XV offrit d'ailleurs à Aïssa, pour le remercier de ses bons soins « une montre d'argent, huit aunes de velours vert, quatre aunes de drap, deux pièces toille de Bretagne » (30).

Dans l'après-midi du 9 mai et sur l'invitation de Moulay Abd er-Rahman, l'ambassadeur alla « voir manœuvrer à la moresque un corps de troupes de cavalerie » (31). Mais il ne semble pas avoir beaucoup apprécié le pittoresque et le mouvement de la fantasia. Après la « course de poudre », comme on disait alors, le gouverneur Hosin le reçut sous sa tente et lui fit cadeau d'un bœuf et de plusieurs paniers d'œufs.

Les préparatifs achevés, l'ambassadeur partit pour Marrakech le lundi 11 mai. Son expédition comprenait plus de cent cinquante personnes. En effet, il emmenait avec lui tous les

(29) *Relation Breugnon*, du 10 mai 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B[1] 832).
(30) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 10.
(31) *Relation Breugnon*, du 10 mai 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B[1] 832).

Français descendus à terre, dix-neuf officiers, le consul et le chancelier, les gens de sa maison, les soldats, les musiciens, les domestiques et, de plus, Salva et Bidé de Maurville, soit en tout quatre-vingt-quatre personnes. L'accompagnaient en outre le caïd Aïssa, quatre officiers de la garnison de Safi, huit notables de la ville et une quarantaine de cavaliers marocains, plus un certain nombre de muletiers et de chameliers, qui veillaient sur les vingt-deux mulets et les quatre-vingt-six chameaux portant les bagages de nos compatriotes.

Des chevaux avaient été fournis par le makhzen, mais la plupart des Français, « depuis l'ambassadeur jusqu'au dernier bombardier ou goujat de la suite » (32), ignoraient à peu près tout de l'équitation. Les uns ne pouvaient faire avancer leurs montures, tandis que les autres se laissaient emporter à toute allure. Seul, le chevalier des Cars était bon cavalier, ce qui, d'une part, lui « attira l'amitié du pacha [le caïd Aïssa] et la considération des Maures » (33), et, d'autre part, lui valut d'être chargé par le comte de Breugnon de veiller à la bonne tenue de la colonne.

Le caïd Aïssa avait réglé la marche de l'expédition de façon qu'on ne fit que de petites étapes, tant en raison de la chaleur que pour faciliter le ravitaillement et le choix des campements. Aussi l'ambassadeur mit-il cinq jours pour faire les 157 kilomètres qui séparent Safi de Marrakech. Mais nous n'avons pu identifier avec une certitude absolue qu'un seul des cinq lieux où il s'arrêta, celui du dernier jour : sur les bords de l'oued Tensift : à deux heures de marche de Marrakech (34).

(32) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 40.
(33) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 41.
(34) La *Relation* analysée par Thomassy (*op. cit.*, pp. 261-262) est, comme nous l'avons déjà signalé, la seule à indiquer les lieux de campement du comte de Breugnon. Cependant, elle mentionne six étapes alors qu'il n'y en eut que cinq. L'ambassadeur se serait arrêté : le premier soir, « dans une plaine assez bien cultivée qui se nomme Azar-Ham-Zima » ; le second soir, « sur les bords d'une saline minérale nommée Grilna Rasselin, endroit voisin de la province de Bred Damare » ; le troisième soir, « à Bitinef, sur le bord d'un petit ruisseau » ; le quatrième soir, « à Saint-Horra » ; le cinquième soir, « à Macharra » et, le dernier jour « à Benhimy, à deux lieues de Maroc sur le bord de la rivière du même nom, qu'on passe à gué et dont le courant est très rapide ». Le Danois Georg Höst, qui vécut plusieurs années au Maroc sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah, a publié un itinéraire de Marrakech à Safi (*Nachrichten von Marokos und Fes,*

Tout le long de la route, l'ambassadeur reçut les honneurs habituels. Les vivres nécessaires lui furent régulièrement fournis en abondance ; le jour du départ, d'ailleurs, le sultan et Moulay Driss lui avaient fait envoyer chacun cinquante moutons. Tous les soirs, le caïd sur le territoire duquel on s'arrêtait pour passer la nuit, venait saluer les Français, à la tête d'une troupe plus ou moins nombreuse ; celui qui se présenta le premier jour était accompagné de 3.000 cavaliers. Mais il fallait quotidiennement subir les « courses de poudre », par lesquelles les Marocains entendaient honorer les étrangers, qui finirent par trouver ce spectacle fastidieux. D'autre part, quand il passait à proximité d'un douar, le comte de Breugnon donnait l'ordre à ses musiciens de jouer leurs airs les plus entraînants ; mais les habitants du pays « y étoient toujours fort insensibles et ne paroissoient pas s'en apercevoir » (35).

Généralement, on partait de très bonne heure, dès quatre ou cinq heures du matin et, après une halte pour couper la marche, on arrivait dans l'après-midi à l'étape, où le campement était aussitôt dressé. La tente de l'ambassadeur, qu'il avait apportée de France, s'élevait au milieu et celles de sa suite étaient disposées en rond tout autour. Puis, celles des soldats français formaient un second cercle, qu'entouraient à quelque distance celles des Marocains.

Durant tout le voyage, le caïd Aïssa témoigna les plus grandes attentions au comte de Breugnon et à ses compatriotes. Aussi bien pendant la marche qu'au campement, il s'efforçait de satisfaire leurs désirs. Le soir, « il avait toujours sa tente remplie

Copenhague, 1781, pp. 95-96), mais aucun des noms de lieux par lui mentionnés ne semble correspondre à ceux qu'on trouve dans Thomassy. Il est possible, mais non certain, que la plaine Azar-Ham-Zima s'identifie avec le « Bled Kratazakane », porté sur la carte du Maroc à treize ou quinze kilomètres au sud-est de Safi. De plus, la saline minérale paraît bien correspondre au lac Zima. Enfin, les *Relations* et la correspondance de Breugnon et de Chénier établissent de façon formelle que la dernière étape se fit sur les bords de l'oued Tensift, appelé « Benhimy » dans la *Relation* citée par Thomassy. M. G.-S. Colin a eu l'amabilité de nous faire savoir : que le mot *Rasselin* (2e étape) devrait s'identifier avec *Ras el-Aïn*, source ; que le *Bred Damare* (2e étape) correspond au *Bled Ahmar*, le territoire des Ahmar ; qu'au lieu de *Macharra* (5e étape), il fallait probablement lire *El-Machra*, le gué.

(35) Bidé de Maurville, *op. cit.*, p. 300.

de tous les meilleurs fruits et rafraichissements qu'il... prodiguait avec un plaisir affectueux » (36). D'autre part, chaque jour, il envoyait un courrier au sultan, pour le tenir au courant de la marche des Français.

Un seul incident se produisit, le soir du 12 mai. Le caïd Aïssa dut faire écarter, à coups de plat de sabre ou de bâton, quelques centaines de Marocains, qui voulaient voir de près l'ambassadeur et ses compagnons, au moment où ils arrivaient à l'étape et les empêchaient de dresser leurs tentes. Mais, quelques instants plus tard, les Français furent assaillis d'une grêle de pierres et l'un des lieutenants reçut même un coup de matraque. Fort heureusement, le caïd ramena bientôt le calme (37).

Le vendredi 15 mai, à dix heures du matin, les voyageurs s'arrêtèrent sur les bords de l'oued Tensift. Aussitôt, le comte de Breugnon envoya un courrier à Moulay Driss, comme celui-ci le lui avait demandé. Le ministre marocain lui répondit qu'il viendrait le chercher le lendemain matin pour le conduire à Marrakech.

V. — Le séjour et les négociations à Marrakech

L'ambassadeur se mit en route, avec sa suite et son escorte, le samedi 16 mai, vers neuf heures du matin, pour gagner Marrakech. Une heure plus tard, il rencontra les envoyés du sultan chargés de l'accueillir. Le cortège de l'ambassade avait alors belle allure : la livrée venait en tête, devant les bombardiers, les musiciens et les tambours ; puis les gardes de marine précédaient le comte de Breugnon ; celui-ci avait à sa gauche le consul Chénier, à sa droite le comte de Durfort ; ses officiers venaient ensuite sur deux rangs, suivis des gens de sa maison ; enfin, le caïd Aïssa et ses cavaliers fermaient la marche.

Sidi Mohammed ben Abdallah avait désigné, pour aller au-devant du représentant de Louis X, Moulay Driss et le caïd

(36) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 44.
(37) Cet incident est rapporté de façon différente par le duc des Cars (*op. cit.*, pp. 43-44) et par Thomassy (*op. cit.*, pp. 261-262).

Mohammed ben Amran (38), accompgnés de plusieurs centaines de cavaliers, dont bon nombre d'officiers. Quand les deux personnalités marocaines furent à vingt-cinq pas du cortège de l'ambassade, les musiciens français se mirent à jouer de leurs instruments et les tambours battirent aux champs. Puis Moulay Driss s'approcha de l'ambassadeur et les deux hommes « se donnèrent des témoignages réciproques de leur satisfaction » (39). On se remit alors en route vers Marrakech, le ministre marocain et sa troupe marchant en tête.

L'ambassadeur et ses compagnons longèrent les murs de la ville — où ils ne pénétrèrent pas — et ceux du palais impérial. En passant près d'un grand bassin (40) — très vraisemblablement celui des Bovins ou Sahrij el-Bgar — ils furent salués de trois salves de trois coups de canon par un petit bateau qui y était ancré. Vers une heure de l'après-midi, ils arrivèrent dans le jardin où ils allaient camper.

Ce jardin, sis à une demi-lieue de Marrakech, entre la ville et l'Atlas, n'était pas celui de Redouane, comme l'avait annoncé Rillet. Il se trouvait dans l'Aguedal d'aujourd'hui (41). Le comte de Breugnon l'appelle « le jardin du vieux château », parce qu'à l'une de ses extrémités, on y voyait les restes d'une ancienne demeure impériale. Entouré d'une enceinte à moitié en ruines,

(38) Dans les *Relations* par nous utilisées, ce caïd est appelé Mohammed ben « Amarant ». C'est sur le conseil de M. L. Brunot et de M. G.-S. Colin que nous avons adopté la transcription ci-dessus.

(39) *Relation Chénier*, du 30 mai 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.*, B[1] 832).

(40) On a souvent écrit que ce bassin était celui de la Menara. Nous avons à ce sujet demandé l'avis de M. Gaston Deverdun, docteur ès-lettres, ancien directeur d'études à l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines, dont l'ouvrage, *Marrakech, des origines à 1912,* est sous presse au moment où nous écrivons. Le savant historien de la capitale du Sud estime qu'il ne peut s'agir en l'espèce du bassin de la Menara. Celui-ci, en effet, se trouve à plus de deux kilomètres du chemin suivi par le comte de Breugnon, qui longea les murs de la ville. Au surplus, le parc qui l'entoure devait, à cette époque comme aujourd'hui, être enfermé dans une enceinte. Par contre, le bassin des Bovins, à peu près aussi grand et non entouré de murs, ne se trouve qu'à six cents ou sept cents mètres de l'angle sud-ouest de la ville.

(41) M. G. Deverdun, également consulté sur ce point, est d'avis qu'il n'y a aucun doute et que l'ambassadeur français et ses compatriotes ont campé dans l'Aguedal d'aujourd'hui. En effet, le jardin de Redouane, qui existe encore actuellement, se trouve au sud du palais impérial, derrière la qoubba du Grand Mechouar, entre l'Aguedal et le palais et par suite à moins d'une demi-lieue de la ville.

il était planté de toutes sortes d'arbres fruitiers — orangers, citronniers, grenadiers, etc. — et traversé de bout en bout par un ruisseau à l'eau vive et limpide. Sa fraîcheur, ses ombrages et son air embaumé en faisaient « un jardin d'Eden » (42).

Bidé de Maurville estimait cependant le lieu de campement affecté aux Français bien moins flatteur que celui attribué à l'envoyé du roi d'Espagne. En effet, pour Jorge Juan et ses compatriotes, le sultan avait fait dresser de très belles tentes, qui lui appartenaient, dans un jardin tout proche de son palais. D'ailleurs, écrit le garde de marine, contrairement à la promesse faite au comte de Breugnon avant son débarquement, « le Roi de Maroc témoigna beaucoup plus de considération » au représentant du Roi Catholique qu'à celui du Roi Très Chrétien. « Il est bien certain, dit-il encore, que les petites marques d'attention, qui ne tiennent pas aux honneurs d'obligation, furent toutes pour l'ambassadeur d'Espagne » (43).

Dans l'après-midi, un caïd vint, au nom de Sidi Mohammed ben Abdallah, saluer le comte de Breugnon, à qui Moulay Driss envoya, pour sa table et la nourriture de sa suite, une imposante mouna, qui comprenait notamment quatre bœufs, cent moutons, des œufs et des légumes.

L'ambassadeur du roi de France se reposa la journée du 17 mai et fit sa première visite à Moulay Driss le lendemain, dans la matinée. Le ministre marocain le reçut très cordialement dans un charmant petit palais, entouré d'un jardin fort agréable. Ce fut une simple visite de courtoisie et l'on ne parla pas d'affaires. Le comte de Breugnon remit seulement à son hôte une lettre du duc de Praslin et divers présents, savoir : « une belle pendule, un fusil garni en acier damasquiné en or, une aiguière en argent avec sa jatte, un assortiment à thé en porcelaine de Seve (Sèvres), huit pièces d'étoffes en or et en argent ; quatre pièces velours fond d'or, une pièce drap écarlatte, une pièce drap d'Andilly, quatre pièces de drap du Languedoc, quatre pièces toille de batiste, quatre pièces toille demy hollande, deux

(42) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 47.
(43) Les citations de ce paragraphe sont tirées de Bidé de Maurville, *op. cit.*, p. 301.

pièces gallons, une montre avec sa chaîne émaillée de diamants et de rubis » (44). De tels cadeaux, dont le ministre « témoigna être très satisfait » (45), devaient faciliter les négociations.

Mais celles-ci allaient être plus délicates qu'on avait prévu. En effet, les 20 et 25 avril, un corsaire chérifien, le raïs Omar, avait capturé en Méditerranée occidentale trois navires français, de Nantes ou La Rochelle, dont l'un avait été conduit à Tétouan et les deux autres à La Mamora, aujourd'hui Mehdiya. Ces faits constituaient une violation manifeste de la trêve du 10 octobre 1765, qui interdisait jusqu'au 1er mai 1767 tout acte d'hostilité entre Français et Marocains, « libres de naviguer en toute liberté » (46). Le comte de Breugnon se trouvait encore à Safi quand il eut connaissance des prises ainsi faites. De semblables agissements rendaient impossible la signature d'un traité de paix. Aussi l'ambassadeur avait-il immédiatement écrit à Moulay Driss et au sultan lui-même pour réclamer la mise en liberté sans délai de ses compatriotes et de leurs navires.

Le 18 mai, à cinq heures du soir, il fut reçu par Sidi Mohammed ben Abdallah en audience solennelle dans le mechouar. Il s'y rendit en grande tenue, accompagné de sa suite et de sa maison et suivi d'un certain nombre de mulets et de chameaux, qui portaient les présents du Roi Très Chrétien au Commandeur des Croyants. Les Français attendirent un moment, puis le sultan apparut, à cheval, entouré de cinq serviteurs, dont l'un portait le parasol impérial et les autres agitaient des chasse-mouches devant les naseaux de sa monture. Le comte de Breugnon fit alors jouer sa musique et s'avança, ayant à ses côtés le consul Chénier, le comte de Durfort et ses officiers, tandis que les bombardiers, les musiciens et sa maison se tenaient à quelque distance en arrière. Son chapeau à la main, il s'inclina, remit au souverain une lettre du roi de France, enveloppée dans un mouchoir de soie et prononça le « compliment » (47) suivant :

(44) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 5
(45) *Relation Chénier*, du 30 mai 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B¹ 832).
(46) Article II de la trêve du 10 octobre 1765.
(47) *Lettre du comte de Breugnon au duc de Praslin*, du 1er juin 1767, dans laquelle ce « compliment » est intégralement reproduit (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B¹ 832).

Les qualités distinguées de Votre Majesté reconnues de toute l'Europe ont toujours rendues l'Empereur mon maitre jaloux de son amitié, les grands Roys, Sire, préfèrent les avantages de la paix à la gloire de leurs armes et regardent l'empire des cœurs comme le seul digne de leur ambition ; c'est là, Sire, le portrait de Votre Majesté Impériale, c'est celui de l'Empereur mon maitre. Cette conformité de sentimens a formé le noeud qui doit unir deux nations faites pour être liées par une réciprocité d'intérêt et lui doit être à jamais le gage le plus affermi de l'union la plus constante. La Porte ottomane, Sire, distingue les Empereurs de France d'entre tous les Princes chrétiens par l'ancienneté et la sincérité de leur amitié. L'Empereur mon maitre, Sire, seroit très flaté de pouvoir jouir chés les deux puissants Empereurs qui partagent le trône des Ottomans (48) *des mêmes titres et d'avoir sur leur amitié et leur confiance les mêmes droits. Qu'il me soit permis, Sire, de me féliciter ici d'avoir été choisi par l'Empereur mon maître pour mettre la dernière main à un traité qui doit unir deux grands Empires et que cette circonstance très heureuse pour moi me procure l'honneur de faire à Votre Majesté Impériale l'hommage le plus respectueux des vœux que je fais pour sa prospérité et pour sa gloire.*

Ce discours, traduit à l'avance, fut aussitôt lu en arabe par l'interprète Sumbel. Le sultan y répondit aimablement et « témoigna de la façon la plus obligeante de sa satisfaction et combien il avait désiré faire la paix avec la France et qu'elle devait compter sur la sincérité de ses sentimens » (49). Il ajouta qu'il espérait que cette paix serait aussi « durable que celle de la Porte ottomane » (50) avec les Français. Enfin, il déclara qu'il allait donner des ordres pour que les navires capturés par le raïs Omar fussent restitués avant la signature du traité. L'ambassadeur, à qui Sumbel traduisit les paroles de Sidi Mohammed ben Abdallah, voulut remercier ce dernier mais, sans doute mauvais orateur, il balbutia quelque peu. Alors, si l'on en croit le duc des Cars, l'interprète lui souffla : « Monsieur l'ambassadeur, remuez seu-

(48) Il faut lire : des Musulmans.
(49) *Relation Breugnon,* du 1er juin 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B¹ 832).
(50) *Relation Breugnon,* du 1er juin 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.,* B¹ 832).

lement les lèvres, je sais ce que vous avez à dire » (51), et il parla lui-même comme bon lui sembla. Après quoi, le sultan adressa quelques mots aimables au comte de Breugnon et à plusieurs de ses officiers et manifesta le désir d'entendre à nouveau la musique française — qui joua immédiatement — puis se retira. Les animaux qui portaient les présents furent conduits au palais impérial, tandis que l'ambassadeur et ses compatriotes regagnaient le camp du vieux château.

Par la suite, l'envoyé de Louis XV écrivit à la cour de Versailles que Sidi Mohammed ben Abdallah avait été « extremement satisfait » (52) des cadeaux à lui offerts et qui comprenaient : « une très riche aigrette en diamants, un thrône en velours cramoisy à double gallon d'or, une belle pendule à carillon, deux parasols garnis l'un en or l'autre en argent, un nécessaire à thé et chocolat en argent et porcelaine, une aiguière et sa jatte en argent, deux paires de flambeaux d'argent avec leurs girandolles, un beau fusil avec une paire de pistolets damasquinés en or, douze plats et vingt-quatre assiètes de porcelaine de Seve (Sèvres), un service à thé idem, une belle lunette et un microscope, douze pièces étoffes riches, six pièces velours fond d'or, six pièces étoffes ordinaires argent et or, quatre pièces beaux draps de France, huit pièces drap du Languedoc, une caisse sucre royal, deux caisses chocolat » (53). Mais Chénier et le duc des Cars rapportent que les diamants de l'aigrette, aussitôt démontés, servirent à un autre objet ou même furent vendus à des bijoutiers israélites.

Le lendemain de l'audience solennelle, d'autres présents furent adressés à « la Grande Reyne » (54) — la première épouse du sultan — et à la femme de Moulay Driss. La princesse se vit ainsi offrir : « deux pièces d'étoffes riches, une pièce gaze peinte, deux pièces de perse dentellées, une pièce mousseline, deux pièces de perse fond blanc, deux pièces batiste, deux pièces toille demy hollande, une montre entourée de brillants avec sa chaîne » (55).

(51) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 50.
(52) *Relation Breugnon*, du 1er juin 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B1 832).
(53) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 7.
(54) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 8.
(55) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 8.

De son côté, l'épouse du ministre reçut : « une montre d'or avec sa chaîne, deux pièces étoffe, deux pièces batiste, deux pièces de toille d'Hollande » (56).

On a vu que le comte de Breugnon était essentiellement chargé de libérer les esclaves français et de signer un traité de paix ; mais il lui fallut en outre régler l'affaire des prises du raïs Omar.

La capture des trois navires français par le corsaire marocain constituait, ainsi que l'écrivait Chénier, « un obstacle trop invincible » (57) à la conclusion d'un accord et l'ambassadeur fit de la solution de ce litige une question préalable. Après plusieurs entretiens avec le comte de Breugnon et le consul Chénier, Moulay Driss reconnut, au moins implicitement, la faute du raïs ; non seulement, il confirma la promesse de restitution des prises, mais il ajouta que tout ce qui manquerait serait payé ou remplacé. Pour obtenir l'exécution de cet engagement, l'envoyé de Louis XV multiplia ses démarches et Sidi Mohammed ben Abdallah désigna deux hommes de confiance, qui se rendaient à La Mamora et à Tétouan, où se trouvaient les navires saisis. De son côté, l'ambassadeur invita Pothonier, le chancelier du consul Chénier, à se joindre aux deux Marocains et le chargea de donner à ses compatriotes toute l'aide dont ils auraient besoin. Les trois hommes remplirent consciencieusement leur mission et firent remettre en état les trois bâtiments. Ceux-ci, qui avaient subi certaines déprédations, purent reprendre la mer, le 18 juin à La Mamora, le 6 juillet à Tétouan et le comte de Breugnon ne quitta pas le Maroc avant d'être fixé sur leur sort.

La question des esclaves, qui se trouvaient dans différentes villes du Maroc, se régla facilement. Ceux de Marrakech, au nombre de quarante-neuf (58), furent dès le 19 mai remis à l'ambassadeur par Moulay Driss, qui les conduisit lui-même au

(56) *Journal du Consulat*..., *op. cit.*, p. 8.

(57) *Lettre de Chénier au duc de Praslin*, du 30 mai 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B[1] 832).

(58) Les différentes *Relations* de l'ambassade ne donnent pas les mêmes indications sur le nombre des captifs remis à l'ambassadeur à Marrakech et sur la date des remises. Nous avons suivi dans le texte ci-dessus la *Relation* du comte de Breugnon.

camp du vieux château. Le 29 mai, vingt-quatre autres captifs, venant de La Mamora et de Salé, arrivèrent dans la capitale du Sud ; on les confia immédiatement au comte de Breugnon. Quant aux cent dix-sept derniers, alors à Mogador, on décida qu'ils rejoindraient directement Safi. Enfin, il fut convenu que le prix du rachat serait versé aux autorités marocaines lors de l'embarquement à Safi, car les fonds nécessaires se trouvaient à bord du vaisseau l'*Union*.

D'autre part, l'envoyé de Louis XV fit remettre au sultan les esclaves musulmans ramenés de Brest. Mais ceux-ci n'étaient plus que quatre, car le cinquième était mort en France. Quand Sidi Mohammed ben Abdallah fut informé de ce décès, il demanda qu'un autre esclave lui fût donné en compensation. Mais il ne renouvela pas sa demande par la suite et les ministres du Roi Très Chrétien ne se trouvèrent pas dans l'obligation d'acheter un Maure captif dans un autre pays, pour satisfaire au désir du sultan.

On ne pensait pas que la conclusion du traité put soulever la moindre difficulté, car les clauses en avaient été fixées à l'avance, par Moulay Driss et Salva, conformément aux instructions du souverain marocain et de la cour de Versailles. Il fallut cependant négocier toute une semaine pour se mettre d'accord sur le texte à signer. Le comte de Breugnon avait apporté un projet, rédigé en français et en arabe, mais il n'y eut à la cour chérifienne qu'un seul homme, élevé en Egypte, qui fut capable de comprendre l'arabe de l'interprète du roi. L'ambassadeur et surtout Chénier et Salva discutèrent plusieurs jours de suite avec Moulay Driss et Sumbel et notre consul rapporte : « Les préliminaires convenus entre les deux Cours... furent mis de côté ; il fallut recommencer la besogne... et défigurer un traité sur lequel on était déjà d'accord » (59). Néanmoins, il écrivait le 30 mai au duc de Praslin : « Il [le traité] sera quant au fond parfaitement conforme à l'original et Votre Excellence peut être parfaitement tranquille à cet égard » (60). D'ailleurs, on désirait

(59) L. de Chénier, *op. cit.*, t. III, p. 528.
(60) *Lettre de Chénier au duc de Praslin*, du 30 mai 1767 (*Arch. Nat., Af. Etr.*, B[1] 832).

aboutir de part et d'autre et l'entente fut définitivement acquise le 28 mai.

Le lendemain, Sidi Mohammed ben Abdallah reçut l'ambassadeur en audience de congé et lui donna « de nouvelles assurances de la satisfaction qu'il avait de faire la paix avec la France » (61). A cette occasion et selon la coutume, il se vit offrir de nouveaux présents : « une paire de pistolets garnis en or, une montre entourée de brillants avec sa chaine d'or, une pendule à colonnes, un nécessaire garny en cristal, deux pièces gazes peintes, deux pièces mousseline, deux pièces perse fond blanc, deux pièces perse fond verd, six pièces gallons trois d'or et trois en argent, douze pièces batiste, douze pièces demy hollande, un coupon velours cramoisy de dix aunes » (62).

Enfin, le 30 mai, le comte de Breugnon, accompagné de Chénier et de tous ses officiers se rendit chez Moulay Driss, avec lequel il signa le traité dont les clauses avaient été arrêtées l'avant-veille. Le Ministre marocain garda les Français à dîner et leur fit servir un abondant repas, dont le traditionnel couscous fut particulièrement apprécié. La table « était garnie du plus beau linge de Saxe, les couverts étaient de l'orfèvrerie la plus recherchée ; des aiguières d'argent renfermaient l'eau ; les verres étaient du plus beau cristal et le vin... fut remplacé par des sirops » (63). Moulay Driss donna en outre à ses hôtes des tapis et des étoffes du pays. En remerciement, l'ambassadeur lui fit porter le lendemain : « six vases et souscoupes en porcelaine de Seve (Sèvres), douze pains de sucre royal, six boëttes de thé, quarante bouteilles de sirop » (64). Le même jour, il offrit à Sumbel « une bonne montre en or sans chaine, six aunes de

(61) *Relation Chénier*, du 30 mai 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B[1] 832).

(62) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 9.

(63) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 53. On peut se demander si le duc des Cars n'exagère pas le luxe avec lequel aurait été servi le repas de Moulay Driss, notamment lorsqu'il parle des « couverts de l'orfèvrerie la plus recherchée ». En effet, les Marocains ne se servaient guère de couverts de table au XVIII[e] siècle et même encore au début du XX[e] siècle. En 1904, lorsque notre représentant à Tanger se rendit en mission à Fès, il dut prêter des couteaux et des fourchettes au vizir chérifien des Affaires Etrangères, Abd el-Krim ben Sliman, qui l'avait invité à dîner (cf. François Charles-Roux et J. Caillé, *Missions diplomatiques françaises à Fès*, Paris, 1955, p. 155).

(64) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 9.

drap noir de Ségovie, six aunes de damas vert (65), quatre livres de thé, trois pains de sucre royal » (66). D'autre part, le 2 juin, il envoya le garde de marine Amé de la Laune porter à Versailles la nouvelle de la signature du traité.

Conformément à ses instructions, le comte de Breugnon devait encore « faire reconnoitre et installer dans ses fonctions » (67) le consul du roi. En conséquence, lors de son audience de congé, il présenta au souverain du Maroc Louis de Chénier. Le sultan « voulut bien donner à ce dernier quelque témoignage de ses bontés dans le peu de conversation où il eut l'honneur d'être admis » (68). On a vu que le nouveau consul avait à plusieurs reprises déjà rencontré Moulay Driss. L'ambassadeur le présenta aussi « à toutes les personnes distinguées, afin qu'il puisse jouir de toute la considération et le crédit que sa place et le bien du service de Sa Majesté demandent » (69). Le représentant permanent du Roi Très Chrétien dans l'empire chérifien prit immédiatement ses fonctions qu'il exerça jusqu'en 1782 et dans lesquelles il témoigna des plus sérieuses qualités.

Pendant son séjour à Marrakech, l'envoyé de Louis XV se consacra entièrement à sa mission. Cependant, il échangea quelques politesses avec l'Espagnol Jorge Juan, lui aussi marin et, de plus, savant géomètre et célèbre astronome. « Les deux ambassadeurs se traitèrent réciproquement » (70) et leurs officiers respectifs entretinrent de cordiales relations.

Quatre jours après la signature du traité, le comte de Breugnon prit le chemin du retour.

(*A suivre*) Jacques CAILLÉ.

(65) C'était une erreur que de donner un tissu de couleur verte à un Israélite, qui ne pouvait s'habiller que de vêtements noirs. Comme le dit Léon Godard (*Description et histoire du Maroc*, Paris, 1860, pp. 551-552), « les cadeaux offerts... n'étaient pas choisis tous avec une connaissance suffisante des idées musulmanes. On donna du velours vert, couleur réservée aux Chérifs, à des employés juifs, comme on avait autrefois scandalisé Moulay Ismaïl en lui offrant des étoffes à personnages réprouvées par le Coran » (cf. Thomassy, *op. cit.*, pp. 278-279).

(66) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, p. 9.

(67) Cf. *supra*, pp. 10-11.

(68) *Journal du Consulat...*, *op. cit.*, pp. 8-9.

(69) *Lettre du comte de Breugnon au duc de Praslin*, du 1er juin 1767 (*Arch. Nat.*, *Af. Etr.*, B¹ 832).

(70) Duc des Cars, *op. cit.*, t. I, p. 48.

VARIÉTÉ

L'EXPOSITION MAZARIN

La Bibliothèque Nationale se devait de célébrer avec éclat le tricentenaire de la mort de l'homme d'Etat dont elle occupe le palais. Ne conserve-t-elle pas rue de Richelieu même et au quai Malaquais, à la bibliothèque fondée par le cardinal-ministre, d'admirables pièces venant de ses collections : livres somptueusement reliés, manuscrits enluminés, cartes, estampes, et même marbres antiques ? A ces trésors se sont ajoutés les tableaux (de Raphaël, de Corrège, du Titien, de Poussin...) et les tapisseries autrefois en possession du ministre prêtés par le Musée du Louvre et le Mobilier National. C'est dire qu'une visite à l'Exposition Mazarin est une vraie fête pour les yeux.

C'en est une aussi pour l'esprit. Car M. Julien Cain, l'infatigable Administrateur de la Bibliothèque Nationale, a su trouver parmi ses collaborateurs deux spécialistes avertis du XVII[e] siècle, Mme Laurain-Portemer et M. Roger Weigert. Le catalogue qu'ils ont rédigé ensemble, l'une s'occupant de la biographie de Mazarin, l'autre de l'histoire de ses collections, a l'importance d'un ouvrage de première main (1).

Mme Laurain-Portemer, qui prépare depuis des années l'édition des *Carnets* du cardinal, n'ignore rien de ce qui concerne

(1) *Bibliothèque Nationale. Mazarin homme d'Etat et collectionneur. 1602-1661.* Paris, B.N., 1961, in-8°, XXXVIII-232 pages, XVI pl. photographiques.

son héros. Fidèle à l'interprétation très favorable de l'œuvre du premier ministre d'Anne d'Autriche donnée, il y a déjà quatre-vingts ans, par Chéruel, elle a su utiliser tout ce qui a complété depuis notre connaissance de Mazarin (1). Elle nous livre aussi ce que sa longue familiarité avec les écrits du cardinal a pu lui apprendre de nouveau sur le personnage, nous révélant par exemple l'existence de recueils manuscrits restés, semble-t-il, inédits (n° 427 du catalogue). J'écris « semble-t-il », car aucune indication ne nous est donnée sur la publication des pièces manuscrites cataloguées, si bien qu'il est difficile de distinguer l'apport original de l'ouvrage. Ses auteurs, d'autre part, en savent tant qu'ils oublient parfois d'indiquer leurs sources. Ainsi, les historiens se demanderont où M. Weigert a découvert l'existence d'un premier voyage de Mazarin à Paris en 1628 (2), voyage resté jusqu'ici inconnu de tous les biographes du cardinal (3). Je ne doute pas qu'il n'aît d'excellentes preuves ; j'aurais aimé qu'il les fournisse (4).

Ce ne sont là que réserves minimes, qui n'enlèvent rien au très grand mérite de l'œuvre. Ebloui par le nombre, la variété, la qualité des pièces qui lui sont montrées, le visiteur de l'Exposition Mazarin s'imprègne de l'ambiance d'autrefois. Il se croit revenu trois siècles en arrière dans l'entourage même du premier ministre. Voilà ses lettres secrètes et ses carnets plus confidentiels encore, les portraits de ceux qui l'ont aimé ou vilipendé, les objets d'art dont il se réservait la contemplation ou le toucher. Quelle émotion esthétique en découvrant la Galerie Mazarine presqu'aussi riche de chef-d'œuvres qu'au temps du cardinal !

(1) En particulier les articles de M. Darricau, dont *Mazarin et l'Empire ottoman* publié par notre *Revue* dans son n° spécial de 1960 (n° 4, pp. 335-355).

(2) Assertion faite p. XV du catalogue, reprise p. XXXI dans la *Chronologie* de la vie du cardinal.

(3) Dont Victor Cousin (*La jeunesse de Mazarin*, Paris, 1865).

(4) Enfin, combien de temps s'obstinera-t-on à considérer comme des documents originaux les compositions à la plume de la collection Fontette exécutées en plein XVIIIe siècle ? Celle intitulée « Barricades devant la Porte St-Antoine » est cataloguée (n° 202) comme s'il s'agissait d'un dessin contemporain ; or, la porte St-Antoine y est représentée dans l'état qu'elle n'eut qu'après sa transformation par Blondel en 1670... soit plus de vingt ans après la journée des barricades.

Une gravure ancienne permet de faire la comparaison : tableaux et marbres ont retrouvé pour quelques mois leurs emplacements d'autrefois. Non pas tous, hélas ! car Mazarin, qui avait trop l'esprit de famille, a laissé se disperser ses précieux trésors. Ceux qu'avec autant de patience que de ferveur ont su retrouver les organisateurs de l'Exposition suffisent à nous stupéfier sur les possibilités qu'avait au Grand Siècle un amateur aussi riche et éclairé que le fut Giulio Mazarini.

Après s'être promené dans ce merveilleux décor, l'esprit hanté par le souvenir de l'homme qui le créa, il faut s'absorber dans la lecture de l'ouvrage de Mme Laurain-Portemer et de M. Weigert. Alors se recompose, des origines modestes à la mort chrétienne, la figure si attirante par ses contrastes mêmes du cardinal-ministre. Aucun de ses aspects désormais ne nous échappe : *homme d'Etat et collectionneur*, certes, mais encore Italien d'esprit et Français de cœur, épicurien de goûts et chrétien de conviction, l'ami chaleureux et fidèle ou l'amoureux que laisse soupçonner telle lettre passionnée d'Anne d'Autriche (mais sommes-nous sûrs de l'interpréter correctement ?). Pour composer cette anthologie de textes choisis avec art, que de recherches n'ont pas dû etnreprendre, quelle parfaite connaissance du sujet et quelle sûreté de goût n'ont pas dû déployer Mme Laurain-Portemer et M. Weigert !

Oui, vraiment, une remarquable réussite.

Georges DETHAN.

COMPTES RENDUS

Jacques CAILLÉ. — *Les accords internationaux du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790)*. Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1960, in-8°, 287 pages.

L'important volume de M. Jacques Caillé, centré autour de la personne du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah, intéresse à la fois l'histoire diplomatique et le droit international. Une savante introduction historique, où se trouve exposée la politique étrangère du souverain, occupe la première partie de l'ouvrage, la seconde étant constituée par le texte des accords avec les puissances chrétiennes. La biographie du sultan constitue la partie la plus vivante du livre. Né vers 1715, sobre et laborieux, ne buvant que de l'eau et proscrivant l'usage du tabac, Sidi Mohammed ben Abdallah nous est représenté par M. Caillé comme « assez chaste et n'ayant qu'un goût modéré pour le beau sexe ». Cependant son harem comptait environ cent soixante femmes, épouses et concubines, dont il aimait la société, surtout « pour l'agrément de leur entretien ». On ne lui connaît à la vérité que quatre fils, si sa descendance féminine est moins négligeable.

Il faut relever chez lui des témoignages d'humanité qui le montrent assez en avance sur son temps. C'est ainsi qu'il facilita autant qu'il le put le rachat réciproque des Musulmans esclaves en Europe et des Chrétiens captifs au Maroc. M. Caillé nous le montre regrettant devant Louis de Chénier (le père d'André Chénier), que « Louis XVI ne lui ait pas offert quelques captifs ; un tel geste, dit-il, aurait été une œuvre méritoire dans ce monde et dans l'autre ». Chénier lui ayant objecté « qu'il n'y avait pas d'esclaves marocains dans les arsenaux du roi de France, le sultan répliqua qu'on pouvait les acheter dans d'autres pays et qu'à plusieurs reprises le roi d'Espagne lui avait envoyé un certain nombre de Maures ».

Sa politique de libération des esclaves ne pouvait, constate M. Caillé, que « favoriser une entente avec les puissances européennes ». Mais, s'il recherchait les voies de la conciliation, il n'aimait pas les Chrétiens et demeurait fidèle à la politique d'éviction des Européens

d'Afrique du Nord. Certes, il abandonna assez rapidement le siège des présides espagnols, n'entendant pas pousser à fond les hostilités, mais il parvint en 1769 à se libérer du préside de Mazagran et, continuant la guerre de course en Méditerranée, il l'étendit à l'Atlantique. Avec lui, le Maroc restait le fer de lance de l'Islam.

René DOLLOT.

André GAVOTY. — *Les amoureux de l'impératrice Joséphine.* Paris, Fayard, 1961, in-8° carré de 415 pages couv.-portrait.

Ce titre pourrait égarer certains lecteurs que, sans doute, l'éditeur a voulu attirer par un faux-air de légèreté frivole, tout en évitant d'en effaroucher d'autres par le mot propre : les amants. L'auteur est trop connu — et par trop de recherches originales et de mises au point érudites — pour qu'on se méprenne sur le sérieux de son but d'historien : d'ailleurs certaines des plus curieuses pages de son nouveau livre n'ont-elles pas bénéficié déjà de la vaste diffusion et de l'autorité de la *Revue des Deux-Mondes* ?

Depuis longtemps André Gavoty s'est montré préoccupé, non de l'importance de la petite Histoire dans la grande, formule à la fois trop étroite et trop discutable, mais plus précisément du rôle des destins individuels ou familiaux, notamment conjugaux, dans les événements historiquement marqués par de très grandes personnalités ou de profonds bouleversements sociaux. L'époque napoléonienne, par la rare envergure et l'exceptionnelle carrière de l'homme qui lui vaut son nom, se prête particulièrement à une enquête où il faut des milliers de témoignages pour répondre aux milliers des points d'interrogation qu'elle pose. Dominer cette montagne de documents exige une longue patience, non moins nécessaire pour la recherche et la découverte personnelle des recoupements qui pouvaient manquer, ou simplement pour établir la valeur relative des témoignages retenus. Encore, pour construire dans un volume de quatre cents pages cette sorte de synthèse constamment appuyée de tous les éléments d'analyse, convient-il de trouver le fil directeur, la pensée centrale qui entraînera la conclusion pertinente.

La figure complexe et en quelque sorte « successive » de Napoléon ne devait-elle pas trouver un éclairage complémentaire dans celle de son premier et seul amour-passion, de la femme de sa vie ? C'est la question que se posait et qu'a résolue André Gavoty en promenant ses regards fureteurs sur le passé de la future impératrice, les frasques de l'épouse, les faiblesses de l'abandonnée. C'est le bilan des aventures, l'identification des partenaires et des circonstances, qui fourniront finalement les mobiles probables et les conséquences décelables d'une vie féminine extrêmement orageuse et où les échecs ont précédé les succès d'une ambition d'ascension sociale, aiguillonnée ou non par la prophétie des Iles : « Tu seras plus que reine ! ».

Le procédé de composition est de consacrer, au fur et à mesure de leur apparition dans la vie de cette femme, une série de notices biographiques — centrées sur leurs rapports avec elle — aux amoureux de Rose-Joséphine. Amoureux est là un euphémisme pour « amants », quitte à ce que les vantardises des uns comme Vieil-Castel, les ragots des autres, comme Hoche mordu de jalousie après avoir été comblé, ou Barras gonflé de rancunes, soient contestés, voire complètement rejetés par l'impartial enquêteur.

Ainsi nous sont présentés — outre le premier mari, cet Alexandre de Beauharnais, cynique coureur qui accabla d'injurieuses calomnies la petite épouse provinciale vite dédaignée —, les premiers protecteurs, grands seigneurs de la cour de Louis XVI, avec qui elle a passé, avant la Révolution, pour être du dernier bien : le duc de Lorge, le chevalier de Coigny, le comte de Crenay, le marquis de Caulaincourt, à côté du valeureux marin Scipion du Roure de Brizon. La reconstitution du destin de ce dernier, chevalier de Malte identifié parmi des homonymes plus ou moins obscurs, est notamment un chef-d'œuvre de patience récompensée au sujet d'une figure déformée par la fantaisie de romanciers et de pseudo-historiens de jadis et naguère.

La deuxième partie, « les faiblesses de Joséphine (1796-1814) », fait défiler dans une accumulation quasi troublante de détails, de parentés, d'alliances, d'intrigues, de hauts faits, de marchandages, le futur beau-frère Murat, le greluchon Hippolyte Charles, ce lieutenant de hussards, incontestable amant de cœur de la Générale, mais qui cumula avec son rôle passionnel les fonctions d'entremetteur d'affaires et d'homme de paille financier, tenues par d'autres admirateurs moins appréciés, d'un Robbé de La Grange, d'un Hamelin, à un Rouget de Lisle dans la gêne, enfin des aides de camp quelque peu épisodiques, l'autre hussard d'Avy, le cuirassier Berckheim, etc.

Trois personnages méritent un chapitre tout particulier : Jérôme Gohier, ce président du Directoire que son amour pour la coquette de la rue Chantereine aveugla sur les préparatifs du 18 Brumaire, — le prince-héritier Frédéric-Louis de Mecklembourg-Schwerin dont les confidences perfides reçues de la délaissée à la veille du divorce eurent un effet peut-être décisif sur les objections ultérieures de la Tsarine-mère au projet de mariage russe auquel dut être substitué le fatal « mariage autrichien », — enfin le charmant artiste Turpin de Crissé que, pour consoler de sa solitude la mûrissante répudiée, l'Empereur tint à lui donner pour « premier chambellan » et fit comte de l'Empire. Crissé fut en effet le dernier amour, sinon la dernière aventure de la souveraine de Malmaison, dont André Gavoty a voulu et su élucider à travers ses « amoureux » le caractère, donc le rôle auprès de ses contemporains influents et surtout de Napoléon.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Adrien DANSETTE. — *Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir.* Paris, Hachette, 1961, in-8°, 420 pages.

M. Adrien Dansette qui a déjà consacré plusieurs volumes à la Seconde République et au Second Empire, entreprend de récrire l'histoire de ces vingt-deux années qui eurent une importance capitale dans la vie de la France et de l'Europe.

Il a, sur ce vaste sujet, un grand devancier : Pierre de La Gorce. Mais ses neuf gros volumes datent de plus d'un demi-siècle ; ils sont très détaillés, peut-être trop lourds pour notre époque, et sur certains points incomplets.

Le nouvel historien semble vouloir d'abord — au moins dans ce premier volume — étudier la psychologie, le comportement du fils de la reine Hortense ; « peu d'hommes ont été moins compris (écrit-il), et sont plus difficiles à comprendre » ; c'est une personnalité énigmatique qui présente contrastes et contradictions. Rien d'étonnant donc à ce que des jugements très opposés aient été portés sur l'homme et son œuvre.

Il a tout juste quarante ans quand il accède au pouvoir. Au début de 1848, cet exilé est presque inconnu de la majorité des Français. Mais il est l'héritier du nom le plus prestigieux du siècle, à tort ou à raison (M. Dansette croit à la légitimité de sa naissance).

Dès la disparition de l'Aiglon, et avant la mort de son oncle Joseph, de son père, et de son frère aîné, c'est lui qui se pose en prétendant et qui semble le plus désireux de sortir de l'obscurité. On sait qu'il est un conspirateur né. Quoique sa grand'mère ait, depuis quinze ans, reçu hospitalité du pape, dès l'automne de 1830, il ose combiner une attaque du pouvoir pontifical, s'emparer du château Saint-Ange avec l'aide de quelques excités des deux sexes, attaquer même un cortège de cardinaux au cours d'une procession ! Cinquante gendarmes suffisent à disperser ces apprentis émeutiers.

Mais, deux ans plus tard — l'affaire est plus connue — les deux fils d'Hortense participent aux insurrections des Romagnes ; l'aîné, Napoléon-Louis meurt de la rougeole (et non point comme on l'affirme souvent d'un coup de feu tiré d'un buisson) ; décidément ces jeunes gens ne vouent aucune reconnaissance au seul souverain qui a bien voulu accueillir leur famille. Louis-Napoléon est un carbonaro, désireux d'aider les Italiens à faire disparaître les frontières traditionnelles rétablies en 1815 ; c'est un fait bien connu. Il n'est pas plus reconnaissant à Louis-Philippe de ce qu'il le laisse, avec sa mère, séjourner à Paris ; il y conspire aussitôt ; ce qui serait étrange c'est que le gouvernement français ne lui signifie pas son expulsion.

Cet impatient ronge son frein en Suisse ; « la légende napoléonienne » se développe. Victor Hugo en est le coryphée (en attendant les *Châtiments*). Hortense ne décourage pas son fils quand il se lance dans l'aventure de Strasbourg. Son père est, au contraire, fort mécontent. Les rapports entre les deux hommes seront d'ailleurs cons-

tamment tendus, en grande partie parce que Louis doute de sa paternité.

Le débarquement à Boulogne est beaucoup mieux préparé que l'entreprise de Strasbourg ; il a coûté beaucoup plus cher au prétendant ; malheureusement pour lui, Rémusat, ministre de l'Intérieur de Thiers, a saisi tous les fils de la conspiration, qui s'effondre aussi vite que la première.

Louis-Napoléon est enfermé à Ham ; ces années de prison lui sont fort utiles ; il étudie nombre de problèmes politiques qu'il connaissait mal, notamment la question sociale dont le gouvernement de Juillet a eu le tort essentiel de ne pas se préoccuper. Il s'enfuit au bout de quatre ans, en Suisse d'abord d'où Louis-Philippe réussit à le faire sortir, à Londres ensuite, où il est beaucoup plus en vue.

M. Dansette a consacré plus de la moitié de son intéressant volume à cette sorte de préface de la vie de son héros.

La seconde partie est plus connue : l'historien parfait son portrait ; il présente le prétendant, qui a une foi imperturbable en son étoile, comme un homme habile qui endort les inquiétudes des milieux politiques en feignant d'être indécis et presque « idiot ». Et cette comédie réussit : le 10 décembre est un triomphe ; mais la constitution l'oblige encore à louvoyer pendant trois ans.

M. Dansette met en valeur toutes ces intrigues menées par Morny plus encore que par son demi-frère. Il est par contre un peu court sur la politique extérieure du Président ; et pourtant, dès son arrivée à l'Elysée, Louis-Napoléon commet des erreurs de diagnostic qui le mèneront jusqu'à Sedan : il prend ouvertement partie pour la Prusse contre l'Autriche au cours du duel qui se poursuit durant tout le cours du Parlement de Francfort et jusqu'à la « capitulation d'Olmütz ».

Il est vrai que, pour l'ensemble de son travail, M. Dansette nous annonce un plan méthodique assez original qui lui permettra de se différencier de ses devanciers et qui présente de réels avantages. Louis Madelin en avait autrefois esquissé un semblable en préparant son grand ouvrage sur le Consulat et l'Empire ; on peut regretter qu'il ne l'ait pas suivi.

« Une main puissante se saisira de l'autorité, prophétisait Wieskiewicz dès le 7 mars 1848, le pouvoir reviendra dans la famille de Napoléon ». Son héritier en était persuadé depuis bien plus longtemps. Il est malheureux pour lui qu'il ait été obligé d'exécuter ce coup d'Etat du 2 décembre fort soigneusement préparé (et d'ailleurs nécessaire si on en croit l'exposé très précis de M. Dansette). Cette date demeurera « cruelle » et peut-être « douloureuse » pour lui-même, conclue judicieusement l'historien. « L'entreprise de Bonaparte et de Sieyès avait été médiocrement conçue et exécutée ». Et pourtant le 18 Brumaire est considéré par un grand nombre comme « une date glorieuse » !

Le destin est maître.

Pierre Rain.

Jules-François Blondel. — *Au fil de la Carrière. Récit d'un diplomate, 1911-1938*. Paris, Hachette, 1961, un vol. in-8° de 396 pages.

C'est un amusant récit anecdotique que l'ancien ambassadeur en Argentine a rédigé sous la forme de souvenirs à ses petits-enfants. Il sait bien que les événements politique qu'il évoque sont connus de la plupart de ses lecteurs. Cette carrière se développe en effet au cours de vingt-sept années, souvent tragiques, dans des capitales européennes pour la plupart, au milieu d'hommes d'Etat et de diplomates qui ont joué un rôle quelque fois capital. Les portraits qu'en trace M. Blondel ne sont pas toujours flatteurs : il fait ses débuts à St-Pétersbourg alors que Delcassé y est ambassadeur. On ne peut dire que celui-ci soit présenté sous un jour favorable, quoique M. Blondel reconnaisse l'importance du « grand septennat » ministériel de cet homme au « visage noiraud, au gros nez surchargé d'un binocle de métal du plus vieux modèle ».

L'année suivante M. Blondel est à Londres ; il s'y plaît davantage ; son éloge de Paul Cambon est sans réserve ; il décrit la vie de la société britannique avec brio et rappelle comment la guerre la transforme... Sur ces années sévères ses remarques sont utiles à noter, quelquefois tout à fait neuves. En 1916, le secrétaire d'ambassade est muté à Washington ; il s'y trouve en rapports avec Jusserand, dont les apparences ne sont pas plus favorables que celles de Delcassé. Mais il ne faut pas se fier aux apparences ; il reconnaît que Jusserand est un excellent diplomate. Il signale, comme tout observateur, l'étrange entêtement de Wilson, qui empêche la ratification du traité dont il est cependant le premier responsable.

Les années suivantes voient le diplomate revenir à Londres, passer quelques mois à Mexico, puis résider à Constantinople où le prestige français est bien diminué, puis à Athènes où on s'afflige de l'abandon (pourtant normal) où la Grèce s'est trouvée après avoir repoussé Venizelos et acclamé Constantin.

A Rome, M. Blondel retrouvera avec joie son aîné, le comte de Chambrun ; au départ prématuré de celui-ci, il gère l'ambassade pendant plus d'un an, se trouvant en fréquents rapports avec Mussolini ; au sujet du duce relevons seulement ces deux citations opportunes : celle de Louis XI : « Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près », et celle de Palmerston, s'appliquant à Napoléon III : « Plus un dictateur est admirable et plus effrayant le désert qu'il laisse après lui ».

Pierre Rain.

André SIEGFRIED. — *Itinéraires de contagions. Epidémies et idéologies.* Paris, A. Colin, 1960, in-12, 165 pages.

André Siegfried n'était pas un historien, mais un humaniste, un moraliste, comme il aimait à se qualifier.

C'est à ce titre que le Docteur Pasteur Vallery-Radot l'incita un jour à faire une conférence à ses élèves sur les routes suivies par les maladies contagieuses : « C'est un sujet de géographie humaine qu'il m'amusera de traiter », répliqua-t-il. Aussitôt, il se mit au travail avec le magnifique entrain que nous lui connaissions. Il fit la conférence, mais il la développa en cent cinquante pages qu'on a retrouvées soigneusement classées dans ses cartons en vue d'une publication ultérieure ; la mort est venue le saisir avant qu'il ait pu réaliser son projet ; il était naturel que la publication en fût faite par la librairie Armand Colin chez qui ont paru un grand nombre de ses œuvres.

Le bassin de la Méditerranée orientale est, on le sait, le berceau des civilisations. Siegfried remarque donc que les chemins qui y aboutissent existèrent dès la plus haute antiquité ; nos camions modernes retrouvent les pistes les plus anciennes. Or si elles ont vu passer les conquérants, elles ont servi à véhiculer les produits ; ce sont hommes, animaux sauvages ou domestiques qui ont naturellement véhiculé les maladies ; « l'intensité des contaminations est en rapport direct avec le progrès des communications », remarque l'observateur. Les rats porteurs de puces pesteuses arrivent de l'Inde par les mêmes voies qu'ont emprunté en sens inverse les soldats d'Alexandre ; les navires qui transportent les soies de Chine véhiculent également les germes et les microbes qui, au débarqué de la mer Rouge, essaiment à travers l'Asie mineure, envahissant l'Europe par le Sud.

André Siegfried, avec son habituelle méticulosité, s'étant documenté auprès des autorités médicales sur les questions techniques, étudie tour à tour les routes suivies par le choléra souvent venu des eaux du Gange, transporté par les pèlerins de La Mecque (ce sont les terribles épidémies qui s'étendent jusqu'en France de 1827 à 1837, plus tard en 1865, remontant jusqu'aux rives de la Baltique) ; la grippe asiatique arrivant de Chine, la peste surtout qui, mille ans avant notre ère, faisait déjà des ravages en Occident, cheminent par les mêmes voies. L'Afrique, l'Amérique du Sud sont aussi des foyers dangereux : les routes suivies par la fièvre jaune sont très différentes des autres grandes maladies itinérantes ; elle vient des forêts équatoriales de l'Amazone ou du Congo, et constitue dès le XVIe siècle un des plus graves obstacles à la colonisation.

« Entre la diffusion des germes et la diffusion des idées ou des propagandes le parallélisme est frappant » note, avec un évident plaisir, André Siegfried ; « tel homme se déplaçant, transportera avec lui une doctrine, une religion, un germe d'opposition ou de révolte », ce pourquoi le dernier chapitre est consacré, de façon assez inatten-

due, aux voyages de Saint Paul (avec carte !) et à la diffusion des mystères de Mythra. En face de la diffusion des maladies et des idées, l'auteur remarque le même vocabulaire d'opposition ou de défense ; dans « le domaine biologique comme dans le royaume des idées, certaines réactions se manifestent qui sont communes à tous les êtres vivants ».

Pierre RAIN.

Pierre MIQUEL. — *Poincaré.* Paris, Fayard, 1961, un vol. in-12 de 636 pages.

Le Président de la République du temps de la première guerre mondiale a fait déjà l'objet de nombreuses études. M. Miquel n'a cependant pas craint, après MM. Chastenet, Reclus, notamment, de s'attaquer à un sujet délicat.

Il fait de Poincaré un portrait flatteur, aussi poussé que possible, qu'il alourdit de considérations trop développées sur les diverses époques où son héros se meut.

La longue carrière de Raymond Poincaré est féconde en événements de première importance ; il n'était peut-être pas utile de consacrer plus de deux cents pages aux années qui précédèrent sa première présidence. Celle-ci, comme on sait, fut relativement courte : un an pas davantage, mais de graves conséquences. R. Poincaré se trouvait en face des plus graves problèmes européens, sa raideur proverbiale ne le prédisposait pas à la conduite de notre diplomatie ; « il menait son personnel d'une poigne de fer », reconnaît son biographe ; il rappellait Crozier parce que, ambassadeur à Vienne, celui-ci rêvait de désolidariser l'Autriche de sa puissante voisine ; tâche difficile, mais qui aurait mérité d'être tentée.

Le prestige incontestable de Poincaré lui ouvrait les portes de l'Elysée. Il ne tarda pas à regretter d'avoir cédé à la tentation, avant même que la guerre rendit cette Présidence sans pouvoir, déception particulièrement amère à un homme de cette classe.

M. Miquel, qui se sert peut-être trop des copieux souvenirs du Président, insiste plus sur les griefs et les plaintes de celui-ci que sur son véritable rôle au cours des trois premières années de la guerre. Il est bien entendu qu'après avoir appelé Clemenceau à la tête du gouvernement, Poincaré a été tenu systématiquement à l'écart, notamment pendant la Conférence de la Paix (ainsi d'ailleurs que le maréchal Foch), au grand dam des intérêts du pays.

Deux autres périodes de la vie de Poincaré méritaient d'être mises en valeur : l'année 1923 où, redevenu Président du Conseil, il se résolut à l'occupation de la Ruhr et refusa d'en tirer les conséquences nécessaires, malgré les conseils du maréchal Foch et de Millerand, étant devenu un chef d'Etat, aussi entêté que Clemenceau l'avait été quatre ans plus tôt. Et cet entêtement nous coûta sans doute plus cher

que le précédent, M. Chastenet a osé le dire dans son livre, beaucoup plus nettement que M. Miquel.

La dernière période (1926-28) vit le couronnement de cette longue carrière. Grâce à la confiance qu'il inspirait, Poincaré sauva le franc, autant du moins que les grands financiers le lui permirent. Le franc de Germinal fut amputé des quatre cinquièmes ; nous en avons gémi sans nous douter alors que cette conversion n'était que la première d'une trop longue série. Poincaré mérite-t-il les éloges presque sans réserve que lui décerne son plus récent biographe ? On peut en discuter. M. Miquel reconnaît que dans une circonstance grave il était « bien décidé à plaider plutôt qu'à agir » ; mais Thibaudet a écrit justement que si le jugement de l'histoire devait être sévère, « le troupeau serait là pour partager la responsabilité du berger ».

Pierre Rain.

P. S. — Il nous faut signaler à l'auteur, en vue d'une édition postérieure, quelques erreurs ou obscurités dont la plus étrange est d'avoir fait de Barthou un président du Sénat (p. 407). Le rôle de Poincaré dans la négociation amorcée par le prince Sixte de Bourbon n'est pas clair ; St-Jean-de-Maurienne ne précède pas celle-ci, mais en est la triste conclusion, voulue en effet par Poincaré et Ribot alors président du Conseil.

F. Sclopis di Salerano. — *Diario segreto* (1859-1878), publié par le P. Pirri S.J. — Deputazione subalpina di Storia Patria. Turin, 1959, gr. in-8°, 545 pages.

Pour fêter le centenaire de l'Unité Italienne, toutes les régions de la péninsule organisent de fort belles manifestations : monuments commémoratifs, musées du Risorgimento, expositions, congrès, publications historiques. La ferveur des animateurs et des foules qu'ils rassemblent pourrait faire croire que, il y a cent ans, l'idée unitaire italienne régnait sans conteste dans tous les cœurs. Il n'en était rien ; les historiens et les esprits cultivés le savent. La publication du *Journal secret* de F. Sclopis par la Deputazione subalpina di Storia Patria présente un curieux exemple de constante dissidence doctrinale par rapport au programme et à l'action de Cavour.

De janvier 1859 à mars 1862, cet écrit est bien fait de notes quotidiennes, se bornant parfois à la mention : *rien de notable ;* mais, de 1862 à 1878, Sclopis ne revient à son journal que très irrégulièrement. Ce qu'il écrit n'a jamais la densité des pages de Massari. Il y a parfois, dans ce qui est recueilli, disproportion réelle : ainsi, en janvier 1859, le fameux discours de Victor-Emmanuel II au Parlement Subalpin, évoquant « le cri de douleur » du reste de l'Italie, est à peine cité, alors que le désir du Roi d'épouser la belle Rosina, malgré

ses ministres, est indiqué à plusieurs reprises... Ces pages donnent, plutôt qu'une histoire de l'époque, une image de l'auteur.

Le P. Pirri, dans une introduction ample et substantielle — où un lecteur non italien aurait souhaité trouver un sommaire précis de la vie de Sclopis jusqu'à l'âge de soixante ans — nuance à souhait le caractère de l'auteur du *Diario*. Il fut un homme de bien, catholique fervent mais libéral, très attaché aux siens ; il fut aussi un juriste de renommée internationale. Mais, en politique, il paraît, dans les années 1859 et suivantes, désorienté devant les hommes et les faits.

Sclopis était profondément piémontais, de ceux qu'on a nommés « municipalistes » ; président du Sénat, il démissionna de ses fonctions pour protester en 1864 contre le transfert de la capitale du royaume de Turin à Florence ; il avait renoncé à toute politique militante après 1848, mais il continua d'être pour Turin un conseiller communal et provincial très dévoué ; en août 1870, revenant d'un voyage à Florence, il notait : « De retour aujourd'hui dans la patrie... » Son attachement à la dynastie était grand ; il accepta qu'elle devînt constitutionnelle, mais rien de plus ; en 1874, il s'inquiéta devant les progrès de la formule républicaine en France, craignant la contagion en Italie. Aux heures où le destin de la péninsule était encore incertain, il approuva le fédéralisme, mais à condition que le Piémont y eut un rôle de modèle et de guide ; il condamnait le « municipalisme » des autres régions de l'Italie... Il réprouva la guerre contre l'Autriche en 1859 comme une périlleuse aventure, même si elle était victorieuse, et l'annexion des Etats du Pape et du Roi de Naples comme une violation du droit : « una gran bricconata », dit-il de la prise de Rome...

En somme, il fut sans cesse, discrètement mais avec fermeté, parmi les opposants à la politique menée par Victor-Emmanuel II, Cavour et ses successeurs. Après chacun de leur succès, il annonça que cela ne durerait point. Il fut une sorte de Cassandre, mais, par bonheur pour l'Italie, l'avenir lui donna tort.

F. BOYER.

Genova e l'Impresa dei Mille. — Rome, Canesi, 1961. 2 vol. in-8° 764 p. ensemble.

Il est rare de voir les actes d'un congrès publiés comme un ouvrage de luxe ; c'est pourtant ce qu'a réalisé le Comité organisateur des Journées d'Etude tenues à Gênes au début de mai 1960, cent ans après le fameux départ de Garibaldi et de ses mille Chemises Rouges pour la Sicile : les deux volumes, élégamment reliés, enfermés dans un cartonnage entoilé et orné d'images du temps, présentent un typographie bien aérée et la reproduction de nombreux documents.

Les communications ont été groupées sous trois rubriques : *A la veille de l'action ; L'action ; Les répercussions.* Le Comité organisa-

teur ayant autorisé les auteurs à développer pour l'impression ce qu'ils avaient exposé en séance, certains travaux ont pris l'ampleur d'un petit livre.

Ainsi, dans le premier volume, sous la première rubrique, après les cinquante pages de l'étude nuancée consacrée par Arturo Codignola aux *Patriciens et Bourgeois de Gênes dans le Risorgimento Italien*, viennent les cent quatre-vingts pages de Giuseppe Oreste : *Notes pour une étude de l'opinion publique à Gênes (1853-1860)* riches de multiples observations et de documents dont beaucoup sont des lettres de Mgr Charvaz, un Savoisien alors archevêque de Gênes. P. Scotti traite de *La Presse satirique et humoristique entre la Guerre de Crimée et l'Unité Italienne ;* Henry Contamine fait un excellent tableau de *Gênes vue par les Français* (1814-1860) ; Laura Barberis présente *L'émigration politique à Gênes de la tentative de Sapri à la seconde guerre du Risorgimento.*

Ouvrant la série des travaux qui décrivent l'action à partir de mai 1860, Marino Ciravegna étudie *La participation de Gênes à l'entreprise.* Ensuite, dans le second tome, Attilio Depoli, en cent quarante pages, enrichit nos connaissances sur *Bertani, Mazzini, Cavour et les secours à Garibaldi ;* Bianca Montale parle des *Mazziniens Génois et le projet d'expédition dans les Etats Romains ;* Leonida Balestrevi présente les *Souvenirs inédits de Camillo Saccomanno, garibaldien gênois,* et Ferdinand Boyer décrit les *Journalistes, volontaires et armateurs français à Gênes en 1860.*

Les répercussions de l'action garibaldienne en Italie et à l'étranger sont étudiées par Sergio Cella pour *Venise,* Giuliano Gaeta pour *Les pays adriatiques où naquît l'irrédentisme,* Robert van Muffel pour la *Belgique,* Adam Wandruzska pour l'*Allemagne* et Stefano Markus pour *Les Hongrois à Gênes.*

La publication de ce bel ouvrage est le meilleur témoignage de l'ardeur fervente avec laquelle les Gênois ont voulu fêter le centième anniversaire de l'entreprise aventureuse qui déclencha la marche vers l'Unité Italienne.

F. Boyer.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

en vente aux EDITIONS PEDONE

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 5 N.F.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONDORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 50 N.F. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8° .... 5 N.F.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 5 N.F.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris,* ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER, 1899. 1 vol. in-8° .... 8 N.F.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 5 N.F.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 20 N.F.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 5 N.F.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8° .... 5 N.F.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GEDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-2625), publié par A. BOPPE. 1909. 1 vol. in-8° .... 5 N.F.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades,* par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 20 N.F.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910. 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 5 N.F.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912. 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 8 N.F.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 12 N.F.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE. 1920. 1 vol. in-8° .... 5 N.F.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 5 N.F.